

Pour éviter toute "ambiguïté"

Le congrès UN modifie son système de votation

De 35 à 40 p.c. des délégués restent indécis

par Gilles Lesage

QUEBEC — Selon un sondage d'opinion effectué il y a une dizaine de jours, l'appui dont jouissait M. Jean-Jacques Bertrand alors s'établissait entre trente-trois et trente-huit pour cent.

Celui de M. Jean-Guy Cardinal entre vingt-cinq et vingt-sept pour cent, ce qui laisse une proportion de trente-cinq à quarante pour cent de délégués qui ne savaient pas qui ils favoriseraient, qui n'ont pas répondu ou ont refusé de répondre.

Ces chiffres globaux comprennent toutefois une exception notable. A la question: selon vous, lequel des candidats croyez-vous le mieux placé pour comprendre les problèmes des jeunes du Québec? Vingt et un pour cent des délégués interrogés ont répondu: Bertrand, et quarante-cinq pour cent Cardinal.

A la question, qui, selon vous, sera choisi chef du parti lors du prochain congrès de l'Union nationale? Trente-huit pour cent ont répondu Bertrand, et dix-huit cardinal.

Pourtant, à la question précédente: au moment où je vous parle, quel est le candidat selon vous le plus apte à devenir le chef de l'UN, les proportions étaient de trente-huit et de vingt-sept en faveur de Bertrand et Cardinal.

Un sondage du CROP

Le sondage, qui a été rendu public en totalité hier soir par l'organisation de M. Bertrand, avait été commandé par ce dernier au Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), de Montréal.

Il a été effectué par téléphone du sept au neuf juin auprès de huit cent quarante délégués dans cent cinquante comités. Les entrevues complètes sont au nombre de six cent quarante-sept, soit, chez les délégués officiels, cent soixante-cinq hommes, cent soixante-huit femmes et cent cinquante-trois jeunes, plus cent soixante et un délégués substitués.

Les pourcentages ne tiennent compte que des entrevues complètes et les pourcentages chez les substitués suivent sensiblement les mêmes tendances que chez les délégués officiels.

Lequel des candidats devrait être le chef de l'UN pour assurer la victoire aux prochaines élections? Bertrand, trente-cinq pour cent; Cardinal, vingt-six pour cent.

Lequel des candidats devrait être le chef de l'Union nationale pour résoudre les problèmes linguistiques au Québec? Bertrand, trente-quatre pour cent; Cardinal, vingt-sept pour cent.

Dans les deux cas, la proportion des délégués qui ne savaient pas (N.S.P.), qui n'ont pas ou ont refusé de répondre était respectivement de vingt et dix-huit, et de vingt et seize pour cent.

A la question concernant les problèmes des jeunes, la proportion de ces deux catégories fut de dix-neuf et de onze pour cent.

Le chef de parti idéal?

Il y a dix jours, selon le sondage, M. André Léveillé n'était nullement dans la course, la proportion de délégués en sa faveur étant pratiquement nulle.

Cinquante pour cent des délégués qui ont répondu estimaient leur choix "fixe", trente-quatre pour cent plus ou moins fixé et quinze pour cent pas fixé du tout.

Vingt-sept pour cent ont répondu que l'allure que prendra le congrès, de même que les nouvelles prises de position des candidats étaient susceptibles de les faire changer d'avis.

Soixante-douze pour cent des répondants ont estimé que la sélection des délégués au congrès a été faite de façon plutôt démocratique, tandis que dix-sept pour cent la jugent plus ou moins démocratique et trois pour cent pas démocratique du tout.

Lequel, parmi les hommes politiques, correspond le plus à l'image que vous vous faites du chef de parti idéal? En pourcentages, les réponses ont été les suivantes: Bertrand, trente-trois; Cardinal, vingt-cinq; N.S.P., P.R. ou refus, trente-deux; Trudeau, six; Levesque, deux; Wagner, un.

Cinquante-quatre pour cent ne jugent aucunement important qu'un homme soit âgé de moins de quarante ans pour être un bon chef de parti, tandis que vingt-huit pour cent estiment ce facteur plus ou moins important, et dix pour cent très important.

Lors d'une élection provinciale, est-il préférable de voter d'abord pour le parti, pour le chef du parti ou pour le candidat du comité? En pourcentages, les réponses sont respectivement de onze, quarante-deux et quarante et un pour cent.

Quatre-vingt-six pour cent des délégués qui ont répondu à C.R.O.P. estiment que, pour bien diriger un parti, un chef de parti doit toujours décider en tenant compte du point de vue des membres du parti.

Voir page 2: De 35 à 40 pour cent

Des représailles contre les commandos

L'aviation israélienne bombarde la Jordanie

TEL AVIV et AMMAN (d'après AFP) — La bataille la plus importante du Proche-Orient depuis le début de l'année a fait rage cinq heures durant hier entre deux escadrons d'Israël et d'artillerie de Jordanie. En même temps, l'Union économique européenne lançait, depuis Paris, un appel pour mettre un frein à la course aux armements dans cette région survoltée. A Washington, on fait état d'une réponse venant de Moscou sur les propositions américaines en vue d'une concertation des quatre grands.

A Tel Aviv, les porte-parole militaires estiment que l'agression des Jordaniens remonte au mois d'avril et

qu'il s'agissait d'un raid contre des installations militaires jordaniennes et irakiennes.

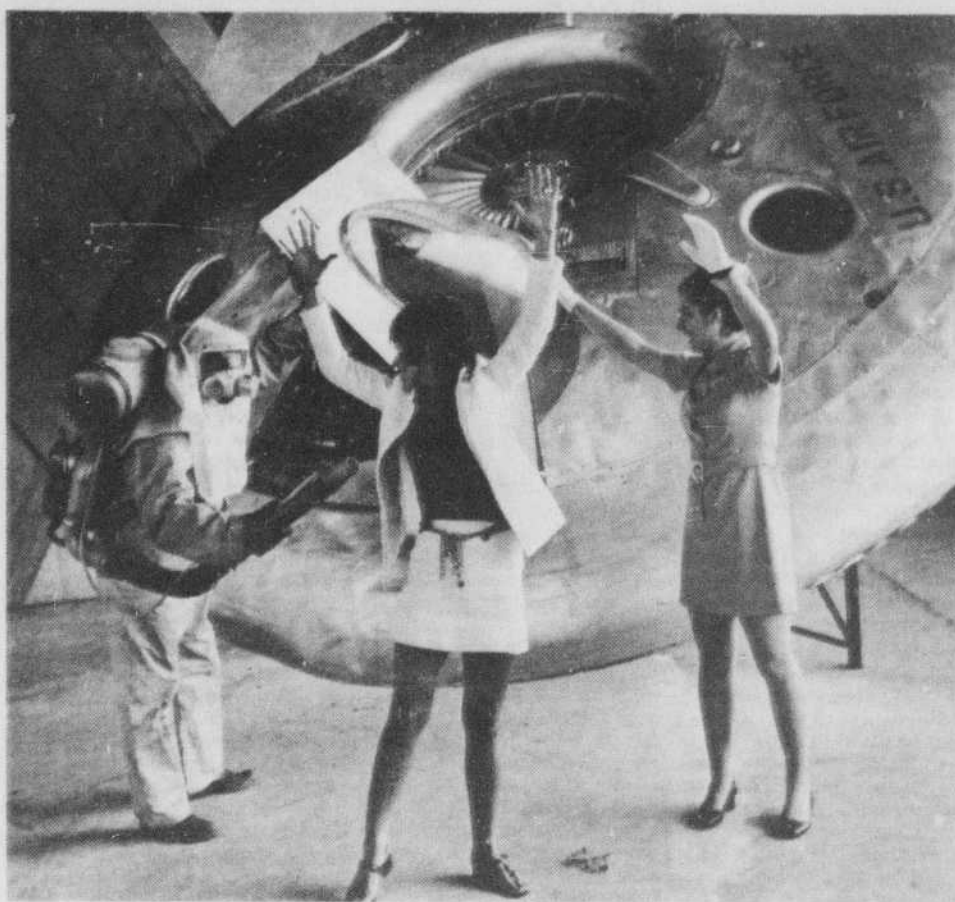
Le conseil des ministres s'est réuni à Tel Aviv pour entendre le rapport du premier ministre, Mme Golda Meir, sur sa récente visite à Londres. Mme Meir a parlé de la cordialité de l'accueil.

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

Il a dit qu'il connaît Saint-Georges de Beauce, le premier ministre, la fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.



En compagnie d'une hôtesse de Terre des hommes, la recherchiste Marie-Thérèse Ribeyron a voulu revoir le pavillon de l'insolite à l'aspect fantastique duquel elle a contribué, mais elle a eu la surprise de sa vie quand elle a vu cet être étrange surgir de derrière la soucoupe volante. Après enquête, on a constaté qu'il s'agissait d'un ouvrier qui, habituellement, désinfecte les plates-bandes de Terre des hommes.

Le défilé de la Saint-Jean

Trudeau s'étonne que certains acceptent des invitations alors qu'Ottawa a été écarté

OTTAWA — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a vivement reproché hier à des représentants des autorités municipales et provinciales ainsi qu'aux membres du corps diplomatique d'accepter de se pavaner sur les estrades d'honneur dont les représentants du gouvernement canadien sont écartés.

"Il me semble, a-t-il dit en chambre, qu'il y a peut-être une certaine responsabilité chez les gens qui acceptent de participer à une telle démonstration, de se demander comment se fait-il qu'eux soient invités si le gouvernement fédéral n'est pas lui-même invité".

Plus tard, s'adressant aux journalistes en dehors de la Chambre, M. Trudeau a dit que ces personnes devraient tirer leurs propres conclusions au sujet de leur comportement.

"S'agit-il pour vous d'une question de protocole?" ont demandé des journalistes. "Je n'ai que faire du protocole, a répondu le premier ministre, il s'agit d'une question de dignité".

Les réponses faites par le premier ministre sont un excellent indice de l'humeur des députés libéraux du Québec et de certains milieux gouvernementaux au sujet des incidents qui marquent les célébrations de la Saint-Jean au Québec.

Il y a quelques jours en effet qu'on se pose des questions sur le fait que certaines autorités civiles ou religieuses ou certains représentants des pays étrangers pourraient servir de caution aux décisions d'un organisme privé de ne pas inviter de représentant du gouvernement fédéral aux fêtes de la Saint-Jean.

Certains vont même jusqu'à voir dans les propos tenus par M. Trudeau hier un avertissement aux gens qui se conduisent comme s'il n'y avait pas au Canada de gouvernement légitime.

Quant à l'invitation faite par Saint-Georges de Beauce, le premier ministre l'a fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

Il a dit qu'il connaît Saint-Georges de Beauce, le premier ministre, la fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

der comment se fait-il qu'eux soient invités si le gouvernement fédéral n'est pas lui-même invité".

Plus tard, s'adressant aux journalistes en dehors de la Chambre, M. Trudeau a dit que ces personnes devraient tirer leurs propres conclusions au sujet de leur comportement.

"S'agit-il pour vous d'une question de protocole?" ont demandé des journalistes. "Je n'ai que faire du protocole, a répondu le premier ministre, il s'agit d'une question de dignité".

Les réponses faites par le premier ministre sont un excellent indice de l'humeur des députés libéraux du Québec et de certains milieux gouvernementaux au sujet des incidents qui marquent les célébrations de la Saint-Jean au Québec.

Il y a quelques jours en effet qu'on se pose des questions sur le fait que certaines autorités civiles ou religieuses ou certains représentants des pays étrangers pourraient servir de caution aux décisions d'un organisme privé de ne pas inviter de représentant du gouvernement fédéral aux fêtes de la Saint-Jean.

Certains vont même jusqu'à voir dans les propos tenus par M. Trudeau hier un avertissement aux gens qui se conduisent comme s'il n'y avait pas au Canada de gouvernement légitime.

Quant à l'invitation faite par Saint-Georges de Beauce, le premier ministre l'a fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

Il a dit qu'il connaît Saint-Georges de Beauce, le premier ministre, la fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

M. Trudeau a indiqué que la situation est d'autant plus claire que la Société St-Jean-Baptiste a tout fait pour écarter les représentants du gouvernement fédéral des fêtes de la semaine prochaine.

Et il a ajouté à cela que la Société St-Jean-Baptiste est un organisme privé et qu'il ne relève pas de lui de protester contre son geste ainsi que le demandait en Chambre le conservateur M. Martial Asselin.

Les réponses faites par le premier ministre sont un excellent indice de l'humeur des députés libéraux du Québec et de certains milieux gouvernementaux au sujet des incidents qui marquent les célébrations de la Saint-Jean au Québec.

Il y a quelques jours en effet qu'on se pose des questions sur le fait que certaines autorités civiles ou religieuses ou certains représentants des pays étrangers pourraient servir de caution aux décisions d'un organisme privé de ne pas inviter de représentant du gouvernement fédéral aux fêtes de la Saint-Jean.

Certains vont même jusqu'à voir dans les propos tenus par M. Trudeau hier un avertissement aux gens qui se conduisent comme s'il n'y avait pas au Canada de gouvernement légitime.

Quant à l'invitation faite par Saint-Georges de Beauce, le premier ministre l'a fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

Il a dit qu'il connaît Saint-Georges de Beauce, le premier ministre, la fort bien accueillie mais il n'a pas voulu dire s'il l'accepterait. Il se peut que sa décision à cet égard soit connue aujourd'hui.

"J'en suis très heureux, a dit M. Trudeau. Je trouve l'invitation, dans les circonstances présentes, extrêmement bienvenue et certainement signe d'une population qui se tient debout; il y a probablement beaucoup de libéraux et quelques chrétiens à bas..."

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

Plus tard à l'extérieur de la Chambre il a dit qu'en un sens cette invitation illustre un certain esprit d'indépendance et qu'elle indique qu'il y a des gens qui ont le courage de leur conviction et n'ont pas peur du terrorisme.

par Gilles Lesage

QUEBEC — C'est selon la formule traditionnelle — c'est-à-dire avec des bulletins sur lesquels sont inscrits les noms des trois candidats, en ordre alphabétique — plutôt qu'avec des jetons, que voteront, samedi, les quelque 2.300 délégués au congrès de leadership de l'Union nationale.

Cette modification a été annoncée hier par le ministre d'Etat, M. Marcel Masse, président du comité du congrès, au cours d'une séance d'information sur l'emplacement même des assises, soit dans un bâtiment de l'exposition provinciale.

M. Masse a indiqué que le système de votation par jetons de couleur, qui devaient être déposés dans des tubes gradués, avait été accepté par les représentants des candidats avant même qu'il ne soit annoncé publiquement, il y a deux semaines.

Depuis lors, l'organisation de M. Cardinal a manifesté verbalement la crainte que le système original mis au point ne prête le flanc à des manœuvres frauduleuses et à des marchandages de jetons sur le parquet du colisée, samedi.

De son côté, le principal organisateur de M. Bertrand, le ministre de la voirie, M. Lafontaine, a fait parvenir mardi une lettre au président du congrès dans laquelle il suggère d'utiliser un autre système qui éviterait toute "ambiguïté" et tout litige, étant donné que le mode proposé avait soulevé des réticences chez... la presse.

M. Masse a dit hier que si ces réticences avaient été manifestées plus tôt, il aurait été possible, par l'utilisation de procédés électroniques, de faire en sorte que le système de jetons soit "étanche à toute épreuve".

En raison du court laps de temps, le comité a dû recourir au système traditionnel qui a cours dans les élections municipales, provinciales et fédérales.

Les noms des candidats seront inscrits sur des bulletins: les délégués se présenteront à des bureaux de votation dont le scrutateur aura été choisi par le comité du congrès et dont les greffiers auront été délégués par les trois candidats. Il y aura dix bureaux de votation et vingt isolaires au Colisée.

En raison de la procédure plus longue, la votation débutera plus tôt que prévu, soit vers 7h30 ou 8 heures, et l'on devrait connaître le nom de l'élu entre 10h30 et 11 heures du soir, samedi.

L'élu doit avoir cinquante pour cent des votes inscrits valables, plus une voix.

Il serait étonnant, estiment les observateurs, que deux tours de scrutin soient requis. Si tel devait être le cas, la votation ne se terminerait qu'au début de la journée de dimanche.

Les manifestations

En ce qui concerne la tenue de manifestations à l'occasion du congrès de l'Union nationale, M. Masse n'a pas dévié la teneur et l'ampleur des mesures de sécurité qui ont été prises.

Voir page 2: Le congrès UN



Eamon de Valera, président de la République d'Irlande, s'est rendu voter, hier, comme l'ont fait près de 1.750.000 de ses concitoyens. 143 sièges sont à pourvoir à la "Dail" ou Chambre des députés. De Valera fut l'un des artisans de l'insurrection de 1916 mais son origine américaine lui avait valu la clémence des autorités britanniques, avant que ne soit reconnue l'indépendance de l'Eire. Voir nos informations à la page 10. (Téléphoto AP)

dans ce numéro

■ Suite à l'affaire Maurice Loyer: action en dommages de \$40.000 contre la Mattagami Lake Mines. (Page 3)

■ En page 4, un éditorial de Paul Sau-riol sur l'opposition de Montréal au projet de loi de M. Lussier.

■ Pompidou l'annonce officiellement: M. Chaban-Delmas sera le prochain premier ministre. (Page 9)

■ Le "Montreal Council of Social Agencies" dénonce les conditions lamentables des garderies à Montréal. (Page 13)

Langues officielles: écarté en comité un amendement revient en Chambre

OTTAWA (PC) — Les provinces et les territoires du Canada devraient être représentés au comité consultatif du cabinet fédéral pour la création de districts bilingues.

C'est ce qu'a proposé hier aux Communes le député conservateur de Cardigan, M. Melvin McQuaid, durant le débat sur le projet de loi des langues officielles.

M. McQuaid avait déjà proposé cet amendement au comité chargé de l'étude du projet de loi.

Hier, le ministre de la justice, M. Turner, a expliqué qu'il avait alors rejeté l'amendement parce qu'un comité parlementaire spécial avait étudié le projet de loi, accepté 20 autres amendements, dont certains proposés par l'opposition, et que le gouvernement était d'avis qu'il devait appuyer le rapport du comité.

Si on veut conserver le système des comités et élargir le champ d'action des dé-

putés, a dit M. Turner, les Communes doivent accorder une certaine attention à leurs rapports.

Le leader conservateur en Chambre, M. Gerald Baldwin, s'est immédiatement opposé à cette déclaration et a reproché à M. Turner de ne pas avoir évalué les avantages de l'amendement soumis par M. McQuaid. Si on accepte les arguments du ministre, a-t-il souligné, autant dire adieu au système des comités.

Le député néo-démocrate de York sud, M. David Lewis, s'est aussi opposé à la procédure adoptée par M. Turner.

M. Lewis a précisé qu'il ne partageait pas les vues de M. McQuaid, mais qu'un amendement refusé en comité n'était pas forcément un amendement qu'on ne pouvait plus soumettre aux Communes.

En comité, M. McQuaid avait proposé que le comité consultatif sur les districts bilingues soit composé d'au

Voir page 2: Les langues

Attaque contre un appareil éthiopien

KARACHI (AFP, PA) — Un Boeing 707 des lignes aériennes éthiopiennes a été attaqué hier soir sur une piste de l'aéroport de Karachi par trois Ethiopiens musulmans.

Les assaillants, qui ont été appréhendés, ont ouvert le feu avec des mitraillettes sur les réservoirs de l'avion, puis ont lancé des grenades. Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé à l'aide d'extincteurs et plusieurs personnes ont été blessées.

Les trois individus arrêtés, qui venaient de Beyrouth, n'ont pas expliqué les mobiles de leur attaque. On croit généralement qu'il s'agit d'un geste de protestation contre l'attitude des chrétiens éthiopiens vis-à-vis de l'Erythréen musulman. Il y a trois mois, des musulmans d'Erythré ont affirmé avoir détruit un Boeing 707 de la ligne éthiopienne à l'aéroport de Francfort.

Cardinal est satisfait

par Normand Lépine

L'adversaire du premier ministre du Québec dans la course au leadership de l'Union nationale s'est dit satisfait des modifications apportées au système de votation du congrès; l'organisation du ministre de l'éducation s'opposait vigoureusement au système des jetons tel qu'il avait déjà été annoncé par le Comité du Congrès UN 69. Hier M. Marcel Masse annonçait la décision du Comité d'adopter un système plus archaïque — mais moins susceptible de donner lieu à des marchandages de toutes sortes, selon le clan Cardinal —, soit celui du bulletin de vote pur et simple.

Les deux clans se sont effectivement entendus pour demander au Comité du Congrès de remplacer les jetons par le bout de papier traditionnel.

M. Cardinal nous exprimait sa satisfaction des modifications survenues dans le système de votation hier soir, alors qu'il a été littéralement noyé de monde à la discothèque "Le Cercle" où avait lieu le lance-

ment officiel de "L'Union (vraiment) nationale" (Éditions du Jour).

Si le candidat s'est déjà montré timide devant les foules, hier il signalait des autographes, embrassait les jolies filles, serrait des tas de mains qui se tendaient en sa direction, et avait peine à se frayer un chemin parmi les quelque 200 invités qui se trouvaient au "Cercle".

Commentant en outre les sondages parus dans La Presse et Le Soleil, M. Cardinal s'est dit particulièrement frappé par la faible majorité que ces sondages accordaient à son adversaire, M. J.-J. Bertrand. "Pour un premier ministre, ce n'est pas très rassurant", a-t-il dit. Il a souligné aussi le fort pourcentage des indécis: La Presse dit 29% et selon Le Soleil 39%. L'entourage du ministre de l'éducation soutient que ce dernier "ira chercher" ces indécis lors de la votation samedi soir.

Le candidat a expliqué également que le livre que son organisation lançait, "L'Union (vraiment) nationale", venait au ter-

Voir page 2: Cardinal

suites
de la première
page

LE CONGRÈS UN

Il a dit que le parti avait loué le Collège, les bâtiments environnants et les terrains de stationnement pour la durée des assises et que la ville de Québec, puisque c'est dans son territoire, "à la responsabilité normale d'assurer le séjour normal des délégués et invités sur ces terrains".

Il a ajouté qu'un service d'ordre "régulier" a été mis sur pied pour un événement semblable, ce qui va de la présence des ambulanciers Saint-Jean à la police d'assurance responsabilité.

M. Masse a déclaré que les militants de l'Union nationale, dans le respect de la démocratie, ont toujours reconnu aux autres organisations, politiques, para-politiques ou syndicales, la liberté de se réunir qu'ils ont en droit d'espérer à leur tour pour eux-mêmes. "Autrement, nous entrerais dans des difficultés pénibles pour tous."

"Nous ne céderons pas, a dit M. Masse, au chantage d'une petite minorité qui voudrait saboter la démocratie et instaurer un système d'anarchie dont ils seraient les maîtres, non par le nombre, mais par les moyens qu'ils emploient."

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les vols de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

PELLETIER Gilles. A. Montréal, le 17 juin 1969 à l'âge de 25 ans, est décédé. Gilles Pelletier, fils de feu Antoine Pelletier et de Edith Levesque, demeurant 2266 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J. Urgel Bourgeois 1460, No 4737, rue Desmarais à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 8.30 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECEDE DE
M. HENRI PONBRIAND

Le 14 juin ont eu lieu à Rawdon, les funérailles du ténor canadien Henri Ponbriand, né à Sorel en 1894, et décédé chez lui le 12 juin. Il laisse dans le deuil son épouse chérie, Marguerite Sauriol, et ses enfants Chantal, France et Diane ainsi que ses frères et sœurs Robert époux de Kathleen O'Grady, Yvonne (Dr Frédéric Boulass), Marguerite (Mme Gaston Tremblay), Jean (Pauline Rolland), Paul (Janine Charbonneau) Roger, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille souhaite que des dons soient versés à l'Institut de Cardiologie directement au à la maison, 288 Lake Shore Drive, Rawdon, Cte. Montcalm.

■ aujourd'hui

Le Dr Gustave Prévost, biologiste consultant, sera le conférencier à midi trente au déjeuner du Kiwanis Club de Montréal, dont la rencontre aura lieu à la Maison du commerce, 1080 côte du Beaver Hall. Le Dr Prévost traitera du contrôle de la pollution des eaux.

Dans le but de faire connaître quelques-uns des projets qu'elle entend réaliser au cours de l'été, l'Association ProCanada tiendra une conférence de presse cet après-midi, à 15h, au "Press Club" de Montréal, hôtel Sheraton Mont-Royal.

L'écrivain Yves Thériault sera le conférencier à l'issue du dîner traditionnel de fin d'année de la Société des traducteurs du Québec qui aura lieu ce soir, à 18h, au salon Versailles de l'hôtel Windsor. Il a intitulé sa causerie: "La boîte de Pandore".

L'assemblée générale annuelle de l'Association des diplômés de l'université de Montréal aura lieu à 20h, dans le grand salon du Centre social de l'université, 2332 boul. Edouard-Montpetit en vue de l'élection de son conseil d'administration pour 1969-70.

Le Comité d'accueil aux immigrants organise une "journée du boeuf bourguignon" au Buffet Louis XV, 7224 17e avenue de 11 h à 23 h afin de recueillir des fonds nécessaires à l'oeuvre commencée en novembre 1968 et qui consiste à accueillir les immigrants et à faciliter leurs premiers contacts avec le Québec. M. René Lévesque, chef du Parti québécois, se rendra à 13h30 à cette "journée du boeuf bourguignon". Le prix du billet est de \$2.00.



terre des hommes

Nombre de visiteurs hier: 24,348 à 23h.
Depuis l'ouverture: 632,869

Événements d'aujourd'hui:

- Ouverture des tourniquets: 10h.00
- BEFFROI DE LA MUSIQUE: Musique de Resplend: Les Fêtes romaines; Orchestre symphonique de Londres, dir. Eugène Goossens.
- CANADA-AMÉRIQUE LATINE: Semaine du Honduras, 4e jour. Chants, danses, films et diapositives, à 13h, 15h, 17h, et 20h.
- LAC DES REGATES: Ski nautique, à 14h, et 16h.
- THEATRE DU CANADA: Le Système Rôbier, de Georges Feydeau. En vedette: Gilles Pelletier, Georges Groulx, Réjean Roy, Marie-Claire Nolin et Ronald France, à 15h, et 19h.
- KIOSQUE A MUSIQUE: Société philharmonique des pompiers, section chorale, à 19h.
- LAC DES DAUPHINS: Ski nautique, à 19h. Féerie des eaux, à 21h.30, 22h.30 et 23h.30.
- KIOSQUE INTERNATIONAL: Coup de Soleil, production de Radio-Canada. Invités: Renée Claude, Michèle Richard, Chantal Renaud, Robert Arcand, Bruce, Céline et Liette et Yvon Deschamps. Arrivée du public à 20h30, enregistrement à 21h.
- PLACE DES NATIONS: Discothèque, de 20h30 à 1h30.

DE 35 À 40 POUR CENT

Qu'est-ce qui compte le plus, en fait de qualités, pour devenir un bon chef de parti politique provincial? Les qualités d'administrateur, selon trente-deux pour cent, les qualités de chef, disent dix-huit pour cent.

Les délégués qui ont répondu estiment, dans la proportion de cinquante-quatre, que leur député ou chef de délégation au congrès s'est abstenu de dire sa préférence. Ceux qui se sont prononcés l'ont fait à soixante-dix pour cent en faveur de Bertrand et de vingt-trois en faveur de Cardinal.

Quatre-vingt-treize pour cent des personnes qui ont répondu au sondage savaient que M. Lesage est le chef de l'opposition à Québec.

Les groupes des délégués répondants sont les suivants, en pourcentages: 35-44 ans, vingt-cinq; 45-54 ans, vingt-trois; 25-29 ans, treize; 21-24 ans, douze; 30-34 ans, dix; 18-20 ans, sept; 55 ans et plus, dix.

Vingt pour cent des délégués selon le sondage, ont complété entre zéro et sept années d'études; dix-sept pour cent entre huit et neuf ans d'études, trente-trois pour cent entre dix et douze ans et trente pour cent entre treize ans et plus d'études.

Le ministre a voulu donner l'assurance à tous les délégués que les mesures "nécessaires" ont été prises pour leur assurer pleine liberté dans le choix qu'ils doivent faire. Quelles sont ces mesures? M. Masse a répondu qu'il n'était pas d'intérêt public de les dévoiler.

D'autre part, soulignons que le comité des lettres de créance a fait une seconde révision du choix des délégués dans les comités et qu'une dizaine de changements ont été apportés, soit que des délégués choisis aient été trop jeunes ou trop vieux pour la catégorie dans laquelle ils avaient été choisis, ou qu'ils ne résidaient pas dans le comté.

TRUDEAU

deau n'en reste pas moins un peu embarrassante.

S'il l'accepte, le premier ministre doit s'assurer que le tapis ne lui sera pas de nouveau tiré de sous les pieds.

S'il la refusait, on aurait peut-être raison de dire qu'il détruit partiellement les arguments qu'il a utilisés ces jours derniers.

En fait, on se demandait hier si le premier ministre n'allait pas reconnaître que l'effet de surprise réduit de 50% les risques, retarder sa décision jusqu'à la dernière minute et accepter à ce moment d'assister aux fêtes.

Mais il semble qu'on ait écarté cette possibilité et qu'en conséquence une décision sera annoncée dès aujourd'hui.

LES LANGUES

moins 12 représentants de chacune des provinces, des Territoires du nord-ouest et du Yukon.

Le projet de loi prévoit que ce comité sera composé de cinq à 10 personnes qui ne représenteront pas nécessairement les 10 provinces.

Un député libéral a fait remarquer qu'il pourrait arriver dans un comité de 12 membres que des représentants de provinces où il n'existera pas de districts bilingues pourront battre aux voix les autres représentants qui pourraient désirer des districts bi-

avril, et, depuis le 13 mai 1969, de tels bombardements sont devenus presque quotidiens et se sont concentrés en particulier dans le secteur de la Mer Morte.

Le porte-parole a indiqué que durant les deux derniers mois, il y avait eu 188 incidents au cours desquels il avait été fait usage d'artillerie lourde dont seules les forces jordaniennes et irakiennes sont équipées.

Le porte-parole a également souligné que l'armée jordannienne aidait les commandos palestiniens "responsables" d'un grand nombre d'incursions au cours desquelles 66 de ces commandos ont été tués et 20 faits prisonniers. "83 pour cent des attaques terroristes dirigées contre Israël sont lancées à partir de Jordanie", a-t-il dit, rappelant une déclaration du roi Hussein selon laquelle les soldats jordaniens aident les fedayins lorsque ces derniers se heurtent au feu des forces israéliennes.

Les milieux officiels américains se sont refusés à dire si la réponse soviétique aux propositions américaines a déjà fait l'objet de consultations avec les représentants diplomatiques de la France et de la Grande-Bretagne dans le cadre de la concertation à quatre qui se déroule périodiquement entre les représentants des grandes puissances à l'ONU.

La démarche soviétique intervient au lendemain des entretiens que vient d'avoir au Caire M. Andrei Gromiko, ministre soviétique des affaires étrangères avec le président Nasser de la République Arabe Unie. Il est probable, estime-t-on dans les milieux informés, que l'URSS a fait connaître à Washington les réactions arabes aux nouvelles propositions de l'administration Nixon.

Un frein?

En fin de séance hier après-midi, l'assemblée de l'U.E.O. a adopté à l'unanimité une résolution sur le Proche-Orient, présentée par le député conservateur britannique, M. Eldon Griffiths, qui recommande notamment la recherche d'un accord entre les gouvernements européens et ceux des États-Unis et de l'U.R.S.S. en vue de la cessation de la course aux armements au Proche-Orient. La résolution, en outre, appuie les efforts des quatre grands pour parvenir à un règlement durable du conflit israélo-arabe.

Enfin cette résolution salue la création par l'O.T.A.N. d'une force navale d'intervention en Méditerranée pour faire face à l'accroissement de la flotte soviétique. La création de cette flotte avait d'abord été proposée par l'U.E.O. avant d'être adoptée par l'alliance atlantique.

M. Griffiths estime, dans son rapport, que la seule solution possible du problème du Proche-Orient résiderait dans la création, sur les frontières d'Israël, de régimes à statut spécial dont la neutralisation serait garantie par les grandes puissances, seules capables de la faire respecter.

De leur côté, les milieux officiels américains ont annoncé hier que l'Union soviétique vient de donner sa réponse aux propositions concrètes formulées il y a environ un mois par les États-Unis à propos d'un règlement de la crise au Moyen-Orient. Toutefois ces mêmes milieux se refusent catégoriquement à fournir la moindre indication concernant la teneur des propositions américaines ou de la réaction de Moscou.

ISRAËL-JORDANIE

cueil, notant toutefois que l'attitude des Britanniques demeure inchangée et qu'il n'y aura pas de livraison des tanks "chief-tain" attendus en Israël.

Des sources jordaniennes affirment qu'un avion "Mystère" d'Israël a été abattu, ce que nie le régime de Tel Aviv.

L'opération aérienne déclenchée hier contre les positions jordaniennes, avait été précédée de mises en garde israéliennes qui ont été transmises à la bonne adresse, mais qui n'ont pas été entendues", a déclaré hier soir le ministre israélien de l'information, M. Israël Galili, devant des militants du parti travailliste à Haïfa. M. Galili a précisé que les attaques de l'aviation israélienne ont été menées après qu'il eut été établi sans aucun doute possible qu'une coopération très étroite existait entre les forces de commandos et les unités de l'armée régulière jordannienne. "Au lieu de prêcher la modération auprès des commandos, le gouvernement jordannien leur accorde une totale liberté de mouvement", a ajouté M. Galili.

Faisant le point sur l'importante opération aérienne déclenchée hier par les forces israéliennes contre les positions adverses au nord de la mer Morte, les observateurs israéliens considèrent que la mort d'une jeune touriste américaine par un obus irakien, mardi, a été "la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et mis fin à la retenue observée par les israéliens face à l'agressivité de plus en plus violente de leurs adversaires postés au-delà du Jourdain".

Il ne s'agit pas uniquement d'une opération de représailles mais surtout d'une mise en garde extrêmement sévère destinée à définir les limites de la patience israélienne, notent-on.

La bataille

Le bombardement de la Jordanie par l'aviation israélienne a pris fin à 19h.30 (15h.30 GMT), a déclaré un porte-parole militaire jordannien. Les régions attaquées sont celles du pont Abdallah, Maghass, Pont Mohamed ainsi que les villages de Karamé, Kraimeh et Ira.

Deux escadrilles de l'aviation israélienne ont participé à ces opérations, a ajouté le porte-parole militaire. Il a précisé que les pertes jordaniennes se montaient à quatre morts et sept blessés, tous militaires, et que trois véhicules ont été détruits.

Le porte-parole militaire a signalé un "certain nombre de victimes dans les rangs ennemis et la destruction de plusieurs véhicules militaires".

"Au cours des deux derniers mois, les actes d'agression commis à partir du territoire jordannien se sont multipliés et aggravés", a déclaré hier le porte-parole de l'armée israélienne, expliquant les raisons qui ont poussé les Israéliens à lancer une violente attaque aérienne contre trois positions, à proximité de la Mer Morte.

La "nouvelle phase de l'agression jordannienne a commencé, a-t-il dit, avec des bombardements de l'artillerie jordannienne les 19, 20 et 21

CARDINAL

me de sa tournée des 108 comtés de la province; il reprend, dans la forme imprimée, les idées et programmes développés au cours de la campagne. L'oeuvre a 127 pages et compile les discours, déclarations et entrevues principaux de M. Cardinal depuis le 27 avril dernier date à laquelle il annonçait à Saint-Liboire sa candidature à la direction de l'UN.

Le ministre était visiblement très détendu. Il a sans doute profité des journées de lundi et mardi pour recharger les énergies dépensées depuis un mois de campagne. Il était accompagné de son épouse, du député Fernand Grenier et de Marc Johnson; on a remarqué aussi la présence du ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, et de M. Jean-Marie

GARIGUE

Suite de la page 3

collectif sur laquelle peut se greffer une "stratégie de développement pour le Québec".

"Si le développement des Canadiens français a été le produit du dynamisme de

Morin, ministre d'Etat délégué à l'éducation.

Une horde de journalistes accueillait aussi le candidat et ce dernier s'est volontiers prêté aux nombreuses entrevues sollicitées.

Demain s'ouvre le Congrès à Québec. Une atmosphère de carnaval d'été entoure certains préparatifs dans les deux clans. On s'attend cependant au pire de part et d'autre. D'un côté on redoute les tractations qui pourront avoir lieu sur le parquet et dans les coulisses, et de l'autre il y a l'"Opération Congrès" qui entend bien faire un peu de tapage. Au total, on s'attend à ce que près de 15.000 personnes prendront d'assaut les falaises de la vieille capitale. Les résidents reprendront leur sommeil régulier dimanche seulement.

la société canadienne dans son ensemble, de poursuivre la conférence, et si la conscience d'un décalage entre Canadiens français et Canadiens anglais au Canada a produit une volonté chez les Québécois de faire du Québec l'instrument principal de leur développement, le problème est de savoir si le mieux-vivre peut être réalisé à partir de ce droit de disposer d'eux-mêmes."

Nigeria

Des Allemands de l'Est piloteraient les "Mig"

Un porte-parole montréalais de "Secours-Canair" a révélé hier soir qu'il n'y a plus que trois avions utilisés pour les vols de secours entre Sao Tome et l'aéroport d'Uli, au Biafra. Un message câblé par le capitaine Paul Walldorff - sur la radio de bord du CF-NAN-Kébec baptisé Dorsal - a été capté à Toronto hier. Le capitaine Walldorff pilotait son appareil, vendredi dernier, quand le "Kébec" fut touché par un Mig; les pilotes des chasseurs Mig utilisés par le régime de Lagos seraient maintenant des Allemands de l'Est et non plus des Égyptiens, selon le porte-parole de Secours-Canair, organisme se consacrant à faire parvenir au Biafra des médicaments et des vivres.

Certaines nuits, Canair avec ses trois avions pouvait acheminer 160 tonnes de vivres et de remèdes au régime du colonel Ojukwu, quantité qui est maintenant tombée à 54 tonnes par nuit. La prudence et les risques trop

grands empêchent 14 autres appareils d'effectuer les vols nocturnes autorisés par le régime de Lagos. Le Révérend Edward Johnson, de l'Eglise Unie du Canada, aurait réussi hier à faire signer une offre, de la part du colonel Ojukwu, d'utiliser de jour l'aéroport civil d'Uli... si les "Mig" nigériens laissaient la voie libre aux appareils transportant des secours aux Biafrais.

Les trois avions utilisés par Canair sont des Supercoastallation d'une capacité de 18 tonnes. Un quatrième avion du même type attendrait à Dorsal, Secours-Canair n'ayant pu recueillir la somme nécessaire à sa traversée vers le golfe du Bénin.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

En dépit du problème des "mascon"
Feu vert pour le lancement
d'Apollo 11 le 16 juillet

CAP KENNEDY (AFP) — Plus de semaine de 40 heures pour les trois membres d'équipage d'Apollo 11. Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, jusqu'à leur lancement le 16 juillet de Cap Kennedy, vont désormais s'entraîner de manière intensive à raison de dix heures par jour et six jours par semaine et répéter inlassablement tous les gestes qu'ils auront à faire au cours de leur futur voyage vers la lune et du premier alunissage. Cette information a été donnée mercredi par l'astronaute Donald K. Slayton, directeur des opérations en vol de l'équipage après que le général Samuel Phillips, directeur du programme Apollo, eut donné, dans la nuit, confirmation du feu vert pour le lancement d'Apollo 11.

Cette confirmation a été donnée après que le général Phillips eut étudié dans le détail et pendant neuf heures d'affilée toutes les phases du prochain vol qui marquera la consécration de la conquête de la lune par les États-Unis.

Selon le général Phillips un seul problème n'a pas encore été définitivement réglé: celui qui passera le guidage du module lunaire lors des dernières minutes qui précéderont le "poser" sur la lune alors qu'il sera sous l'influence des "mascons" (concentration de masses).

"Bien que ce problème ne soit pas encore complètement résolu j'ai la certitude qu'il ne constituera pas un empê-

chement au lancement de juillet", a notamment déclaré le général Phillips.

Pour sa part, M. Donald Slayton a ajouté: "Si les choses continuent comme c'est prévu je n'aurai aucune réserve à faire quant à la préparation et à la forme de l'équipage pour cette mission".

Armstrong, Aldrin et Collins vont encore passer plusieurs heures dans les simulateurs de vol et les deux premiers hommes à se poser puis à marcher sur la lune, repèteront tout ce qu'ils auront à faire lors des deux heures et demie pendant lesquelles ils séjourneront, hors du module lunaire, à la surface de la lune.

2 grandes «entreprises»
canadiennes-françaises...
«s'associent»
au défilé de la St-Jean.

Melchers, la seule distillerie canadienne-française, a tenu à commanditer un char allégorique au défilé de la St-Jean, char qui mettra en valeur le Carnaval de Québec, l'une des plus grandes «entreprises» touristiques de notre province.

Voilà une heureuse association d'idées: le bon gin CROIX D'OR, bien de chez nous... et la joie de vivre qui caractérise si bien notre peuple!

Les Distilleries Melchers Ltée
Berthierville, Québec.



Suite à l'affaire Maurice Loyer

Action en dommages de \$40,000 contre la Mattagami Lake Mines

par Normand Lépine

M. Maurice Loyer, dont le départ de la Mattagami Lake Mines Ltd. a déjà fait la manchette des journaux, intente contre cette compagnie une action en dommages-intérêts de \$40,000 pour diffamation et bris de contrat.

L'action est dirigée contre la Mattagami Lake Mines Ltd., dont le siège social est à Toronto, et contre M. Murray Airth, administrateur de la compagnie.

Le bref d'assignation a été émis par Me Laval Goulet C.R., protonotaire pour le district judiciaire d'Abitibi le 5 juin dernier sous le numéro 15418. En date du 16 juin, les deux parties défenderesses comparaissent par leurs procureurs, Mes Pouliot, Dion et Guilbault de Montréal.

C'est Me Robert Lemieux

qui occupe pour M. Loyer dans cette cause.

La déclaration alléguée que le 16 décembre 1968, M. Loyer fut convoqué par M. Airth, gérant général de la Mattagami, et appris de celui-ci qu'il était congédié. La raison du renvoi, selon la demande, était que, selon les mots mêmes de M. Airth, les activités politiques de Maurice Loyer étaient inacceptables dans la petite ville de Mattagami: "à cause de vos activités politiques et cette ville est trop petite pour des agitateurs", aurait dit le gérant général.

Le renvoi de M. Loyer, ajoute la demande, est "illégal, discriminatoire, contraire au droit commun, aux lois, à l'usage, à l'équité et aux principes les plus fondamentaux et les plus élémentaires de la justice et de la démocratie".

Par suite, précise l'action, M. Loyer "était dans un état tel qu'il tomba malade et dut recevoir des traitements d'un médecin".

La déclaration reproduit ensuite les paroles qu'aurait prononcées M. Murray Airth, le ou vers le 10 janvier 1969 à la télévision, expliquant les circonstances du renvoi de Maurice Loyer. (Traduction libre)

"M. Maurice Loyer a été congédié parce que ses services n'étaient plus requis. Je n'ai pas à justifier ce renvoi à personne. Il est un fauteur de trouble notoire, voilà le court et le long de l'affaire. Il ne correspond pas au genre d'employés que nous désirons avoir. Il a été très déloyal.

"Il est de ce genre de personnes qui s'engagent profondément dans une chose sem-

blable au M.I.S. Il était contre tout ce que la compagnie entreprenait. Il était en train de détruire tout ce que nous entreprenions. Il était contre nous et contre ses confrères de travail. Il était une épine dans nos flancs. Il est une victime des circonstances; peut-être aurions-nous dû faire enquête à son sujet avant de l'embaucher.

"Il est venu à mon bureau avant Noël et me demanda ce que l'avenir lui réservait et je lui dis: "Maurice, pas beaucoup, je pense que si une occasion se présente, tu devrais regarder ailleurs. C'est Noël, je ne veux pas te pousser dans le dos, amuse-toi bien et nous en reparlerons après les fêtes." Après le Jour de l'An, je lui dis que c'en était fait. Il reçut une compensation de salaire, plus que le montant auquel nous étions tenus. Mais c'est l'hiver et il a une famille.

"Nous formions ici une communauté heureuse jusqu'à septembre, puis des pressions s'exercèrent pour que nous détruisions tout ce que nous avions fait. Il a été impliqué dans le M.I.S. Il ne correspond pas au genre d'employés que nous désirons avoir.

"Tout est calme maintenant. Nos gens n'aiment pas le trouble. Il occupait une place insignifiante dans notre organisation. Il était agent de sécurité. Il était un garde à notre porte."

Après avoir cité cette déclaration de M. Airth, l'action ajoute:

"Les agissements des défendeurs mettent en cause et sont, de fait, la négation même des droits les plus fondamentaux de notre démocratie, tels la liberté de parole, d'association, d'opinion, de pensée, d'expression et d'action en dehors des heures de travail."

Selon l'action, cette nouvelle a été diffusée à travers le Québec et le Canada, et, ajoutait-elle, "les propos susdits, ainsi que d'autres tenus par les défendeurs, sont libellés et diffusés de manière à porter atteinte à la réputation et à des dommages-intérêts."

Préjudices

Vient ensuite une liste des préjudices que M. Loyer prétend avoir subis par suite de son renvoi:

- "Il a dû quitter le Nord-Ouest, faute de pouvoir y trouver du travail et vu le contrôle et l'influence qu'exerce le Groupe Noranda dans notre région";
- "Il a dû quitter une région qui lui était chère et qui lui avait été recommandée par ses médecins, pour des raisons de santé qui, de fait, dans cette région, avait retrouvé l'équilibre souhaité";
- "Il a dû quitter une région où habitent la plupart de ses amis et où il exerçait tous ses loisirs et toutes ses activités";
- "Il a dû, à un moment inopportun, retirer ses enfants de l'école et transporter ses effets personnels à Saint-Antoine-des-Laurentides, etc."

- "Il s'est vu refuser moult emplois, que l'on était en mesure de lui faire accepter jusqu'à ce qu'on prenne connaissance des propos faux et mensongers des défendeurs";
- "Il a finalement dû accepter un emploi qui l'oblige à travailler un nombre trop considérable d'heures chaque jour, à l'encontre des recommandations de ses médecins, mettant ainsi sa santé en péril";
- "Il perd, pendant plusieurs mois, des revenus et il dut encaisser des dépenses supplémentaires considérables";
- "Il perdra, dans l'avenir, des avantages et des biens qu'il n'aurait pas perdus s'il n'avait été congédié illégalement et des déclarations fausses et diffamatoires des défendeurs".

M. Loyer est âgé de 37 ans, marié et père de 4 enfants; de 1963 à 1969, il habita avec sa famille le Nord-Ouest québécois, d'abord à Chapais, de 1963 à 1966, puis à Noranda, en 1966, et enfin à Mattagami, à compter de novembre 1966.

Il fut d'abord embauché par la Mattagami Lake Mines comme "safety engineer", c'est-à-dire propagandiste de sécuri-



Ce biplan de type Travelair, qui aura 40 ans le 1er juillet, était considéré dans son temps comme la Cadillac des avions biplaces. Le seul survivant de sa catégorie, l'appareil est la propriété du capitaine Wendell Reid, d'Air Canada, qui en a fait l'acquisition il y a six ans. Depuis cette date, l'appareil a été

entièrement reconstitué et remis à neuf et est maintenant équipé d'un dispositif lui permettant d'écrire des messages de fumée dans le ciel. Le biplan a été remis à l'air pour la première fois depuis de nombreuses années hier à l'aéroport de Dorval. (Photo Le Devoir par Keystone)

"Conseil de développement social"

Le Conseil des oeuvres change de nom et redéfinit son action chez les défavorisés

Le Conseil des oeuvres de Montréal est devenu hier le Conseil de développement social du Montréal métropolitain. Comme l'a expliqué le directeur général du Conseil, M. Yvon Belley, au cours de la 27e assemblée générale de l'organisme hier, ce changement de nom s'inscrit dans la logique même de l'évolution du Conseil des oeuvres au cours des dernières années.

Le Conseil, étant par sa nature même placé au carrefour des besoins de la population exprimés à travers plusieurs organismes privés et publics de bien-être et, depuis quelques années, exprimés directement par la population, a réalisé qu'il était maintenant néces-

saire d'intervenir de façon encore plus marquée, au niveau de la politique sociale, c'est-à-dire au niveau de ces actions et mesures visant à améliorer le niveau de vie, le genre de vie de l'ensemble de la population et à réduire l'écart qui sépare les classes favorisées des classes défavorisées, a souligné M. Belley.

Le directeur général a rappelé que certains travaux du Conseil, "Opération rénovation sociale", mémoire à la commission Castonguay, projets d'animation sociale, d'aménagement social et de recherche s'inscrivaient déjà dans une optique de développement social et révélé que le CDSMM se proposait de fai-

re d'autres travaux du même genre et de s'orienter de façon à pouvoir offrir une consultation technique et politique aux organismes privés et publics en matière de développement social.

Cela suppose, a-t-il dit, certaines transformations à opérer au plan des objectifs, des préoccupations et des mécanismes de consultation.

C'est pour cette raison que le conseil d'administration a suggéré à l'assemblée générale de modifier les objectifs de la charte du Conseil et de se préoccuper par ses services des différentes dimensions de la politique sociale, soit le travail, l'habitat, la santé, la

sécurité financière, l'éducation, le milieu familial, la justice et les loisirs.

Parlant d'une plus grande coordination qui serait souhaitable dans la multitude de services et d'organismes disséminés sur le territoire de la région métropolitaine et engagés dans des activités multiples mais complémentaires, M. Belley s'est demandé s'il ne serait pas temps d'établir une conférence administrative regroupant les coordonnateurs régionaux des différents ministères, comme cela se fait déjà dans le projet pilote du Bas St-Laurent.

M. Belley a aussi rappelé que le budget du Conseil, en dépit des augmentations substantielles accordées au cours des dernières années par ses principaux bailleurs de fonds, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises et le ministère de la famille et du bien-être, avait été réduit à sa plus simple expression. "Devant cette situation sérieuse je me dois de prévenir nos membres que nous ne pourrions pas faire autant que l'exigent les besoins et d'insister pour qu'ils demandent à nos bailleurs de fonds de faire plus l'an prochain".

Depuis janvier

1,000 mises à pied à Canadair

OTTAWA (PC) — Le ministre des services et de l'approvisionnement, M. James Richardson, a promis hier aux Communautés de faire enquête sur la situation actuelle à la société Canadair de Montréal où de nombreuses

mises à pied auraient eu lieu depuis le mois de janvier.

Le chef néo-démocrate, M. T.-C. Douglas, avait demandé au ministre d'intervenir afin de mettre fin à la situation à Canadair où, dit-il, 1,800 hommes ont été mis à pied depuis le 1er janvier 1969, sans préavis.

M. Richardson a répondu qu'il ne connaissait pas les détails du contrat relatif à la sécurité de l'emploi, mais qu'il ferait enquête.

A Montréal, un porte-parole de Canadair a dit que ce ne sont pas 1,500 hommes mais mille qui ont été mis à pied depuis janvier.

Parmi les mis à pied, on compte 760 membres de l'Association internationale des mécaniciens, succursale 712. En vertu de son contrat avec l'union, Canadair doit donner trois jours d'avis avant toute mise à pied, ce qu'a fait la compagnie selon le porte-parole.

L'ordre d'ancienneté aurait aussi été respecté. Dans le cas des employés, travaillant à salaires hebdomadaires, l'avis a été d'une semaine à trois mois, suivant les états de service des employés touchés.



Cours secondaire INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les deux catégories suivantes d'élèves qui désirent fréquenter une école secondaire de la C.E.C.M. en septembre prochain doivent obligatoirement s'y inscrire:

- ceux qui actuellement fréquentent une école de la C.E.C.M. mais qui étant démenagés depuis le mois de mai dernier, n'en ont pas informé la direction de leur école;
- ceux qui fréquentent présentement une institution privée et qui désirent être admis dans une école secondaire de la C.E.C.M. en septembre prochain.

Condition

L'original du bulletin est exigé lors de l'inscription.

Lieu

L'école secondaire la plus près du domicile de l'élève.

Dates et heures

Le 26 ou le 27 juin, entre 9:00 et 11:30 heures et entre 13:30 et 16:00 heures.

Le secrétaire, Sylvio de Grandmont.

SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Collège privé
(Garçons et Filles)

INFORMATIQUE

COURS DE TROIS ANS

(Programme du Ministère de l'Éducation)

APRÈS LE SECONDAIRE V

INFORMATION: 932-4716

du LUNDI au VENDREDI
entre 9h. 00 et 16h. 30

3880, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 109

(à proximité du Métro GUY et ATWATER)

VIENT DE PARAÎTRE

L'UNION VRAIMENT NATIONALE

par JEAN GUY CARDINAL
PRÉFACE DE JEAN NOËL TREMBLAY

• Pourquoi Jean-Guy Cardinal a posé sa candidature au leadership de son parti

En vente partout à \$1.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR
1651 ST-DENIS MONTREAL
VIR 1238

L'opposition de Montréal au projet de loi de M. Lussier

M. Saulnier avait déjà manifesté la semaine dernière sa désapprobation de l'avant-projet de Communauté urbaine de Montréal déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des affaires municipales, mais les propos qu'il a tenus au Conseil municipal mardi ont été plus énergiques. L'on peut se demander si cette violence était justifiée et si le document soumis par M. Lussier n'aurait pas mérité un examen plus sérieux.

Cette réaction vigoureuse s'explique toutefois par le fait que l'administration montréalaise voit dans ce projet de loi un mépris de la fonction municipale et une intervention provinciale qui équivaut à la mise en tutelle de la métropole comme des autres villes de l'île, pour ce qui est des services intermunicipaux et en particulier du transport en commun.

Le problème auquel a voulu s'attaquer le ministre des affaires municipales est assurément difficile à résoudre. Les tentatives de gouvernement métropolitain à Montréal ont été jusqu'à présent fort timides et n'ont donné aucun résultat. Il importe cependant de corriger les anomalies graves et pour cela le gouvernement doit recourir à des moyens efficaces. C'est sans doute ce qu'a voulu M. Lussier.

Il semble que ce rejet a été préparé sans consultation des municipalités intéressées. Les autorités provinciales disposaient déjà d'études antérieures nombreuses, et ont puisé à diverses sources les éléments du système suggéré. L'on doit noter cependant que M. Lussier a présenté ce document comme un instrument de travail qui fera l'objet d'un examen approfondi et que le parlement provincial ne sera pas appelé à l'adopter avant plusieurs mois. Toutes les parties en cause pourront donc se faire entendre et le projet pourra être modifié.

M. Saulnier a protesté tout spécialement contre la partie du projet qui concerne la Commission de transport de la Communauté. Cette corporation devra soumettre annuellement son budget au conseil de la Communauté; si ce projet de budget n'est pas approuvé elle devra en présenter un autre; mais en cas de nouveau refus, elle enverra le dossier à la Commission municipale de Québec qui pourra autoriser le budget.

Il n'y a donc pas de contrôle réel de la part du conseil de la Communauté, ni des municipalités sur ce service. De même la

Commission de transport proposée pourra contracter des emprunts, prolonger le métro, le tout avec la seule approbation de la Commission municipale de Québec; elle fixera les tarifs selon des modalités dont elle sera seule juge; les municipalités devront payer et la répartition se fera selon des critères variés que la Commission appliquera à sa guise. La Commission de transport proposée sera donc assez directement sous la tutelle de Québec, et l'intervention du conseil de la Communauté au sujet du budget annuel pourra être réduite à une simple formalité sans influence réelle.

Les dispositions concernant le comité exécutif de la Communauté appellent aussi des réserves. Les municipalités désignent neuf des dix membres du comité, le président devant être élu par la population de toute l'île à compter de 1973, et nommé par le gouvernement provincial pour les quatre premières années. Les personnes désignées comme membres de l'exécutif deviendraient automatiquement inhabiles à siéger comme maire ou conseiller d'une municipalité. On a peut-être voulu éviter ainsi que les membres de l'exécutif se trouvent en conflit d'intérêt. Mais avec un tel comité exécutif, disposant des pouvoirs considérables que propose le projet de loi, ce gouvernement régional risquerait de supplanter les administrations municipales. Ce pourrait être une source de conflits.

Dans le conseil de la Communauté, Montréal serait représentée par son maire et tous les membres de son conseil municipal, tandis que les autres villes auraient chacune un représentant. Ainsi les petites villes auront une représentation égale à celle de villes bien plus considérables, ce qui paraît peu démocratique.

Cette anomalie se retrouve dans le choix des membres du comité exécutif de la Communauté; les délégués des trois groupes de villes qui doivent nommer quatre membres se réunissent à part pour cette nomination; là encore chaque ville a un délégué, de sorte que le vote d'une ville importante peut être annulé par une municipalité minuscule.

Ces déficiences et d'autres semblables qu'on trouve dans ce projet de loi proviennent de la difficulté majeure qui a provoqué jusqu'ici l'échec des tentatives de gouver-

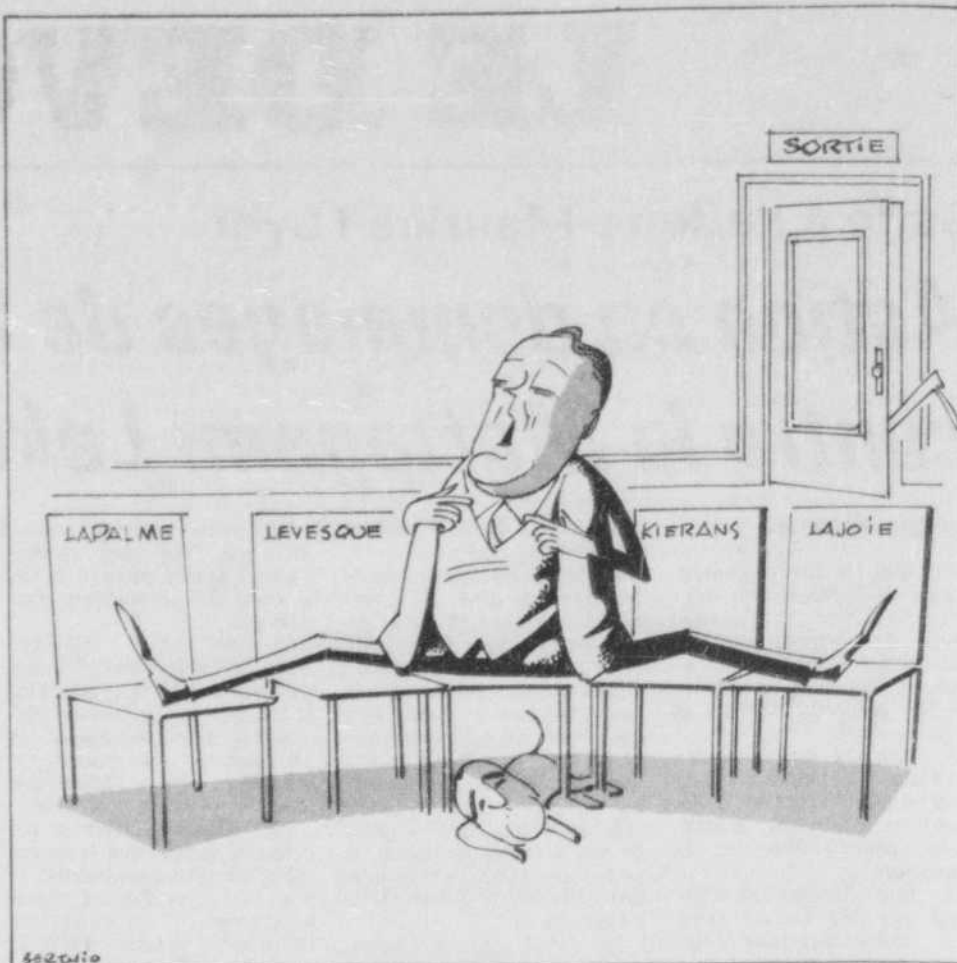
nement métropolitain. Il s'agit de la disproportion des municipalités en présence. Montréal forme les deux tiers environ de toute l'île, tant pour la population que pour l'évaluation imposable. Les banlieues tendent à gagner du terrain par la migration des Montréalais vers la périphérie, mais l'annexion de Saint-Michel a annulé l'effet que cette tendance a pu avoir au cours des dernières années.

On se trouve donc devant un dilemme. Si l'on s'en tient à une représentation démocratique, Montréal domine l'ensemble, et les villes satellites refusent de se trouver sous la tutelle de la grande ville. Pour éviter cette hégémonie montréalaise, on peut recourir à des méthodes de vote pondéré, comme celle que prévoit le projet Lussier. Les votes du conseil de la Communauté seraient pris à la majorité, mais avec la condition que cette majorité devrait comporter au moins le tiers des votes des délégués montréalais et le tiers des délégués des autres villes. C'est un droit de veto collectif qui risque de tout paralyser.

Si l'on veut que l'organisme régional soit efficace et puisse agir, il faut alors, comme on le propose pour la Commission de transport, que la Commission municipale de Québec puisse donner les autorisations nécessaires même pour les décisions importantes, et même si le conseil de la Communauté refuse d'approuver le budget. Alors, pour éviter que les villes satellites soient placées sous la tutelle de Montréal, on aboutit au résultat paradoxal que toutes les villes, y compris Montréal, se retrouvent sous la tutelle du gouvernement provincial.

Faudrait-il regrouper les villes autrement, refaire la carte municipale de l'île pour permettre un équilibre normal et démocratique au sein d'un organisme régional? Cette idée qui paraît attrayante n'est pas sans danger, car un tel regroupement pourrait accentuer l'influence locale de minorités riches et compromettre le caractère français de la métropole. La protestation de M. Saulnier aura du moins montré les inconvénients du projet de M. Lussier; mais parviendra-t-on à corriger ce document litigieux sans résoudre la disproportion des entités municipales qui forment le tissu urbain montréalais?

Paul SAURIOL



-Enfin, maître chez moi!

PORTRAIT

Le maréchal Alexander, soldat souriant et modeste

Le maréchal Alexander, qui est mort lundi à Londres à l'âge de soixante-dix-sept ans, a laissé dans les capitales internationales le souvenir d'un militaire à la fois très compétent et très humain. Voici le portrait qu'a tracé de lui, au lendemain de sa mort, un collaborateur du Monde.

Aucun chef militaire contemporain — sauf peut-être Eisenhower — n'a obtenu autant d'estime et d'amour de ses subordonnés comme de ses supérieurs qu'Alex, le field-marshal et comte de Tunis. Calme, confiant et charmant, comme toujours, dit de lui, à la veille d'El-Alamein, Montgomery, qui pourtant a la dent dure.

Le maréchal Alexander représentait ce type de soldat britannique qui portait au plus haut point l'idéal de l'officier et gentleman. Il parvenait sans peine à être à la fois un homme de guerre sachant son métier et un homme du monde.

Son sourire et sa courtoisie, sa loyauté à l'égard de ses pairs et une modestie qui l'a amené à laisser à d'autres une gloire bruyante lui ont fait peu d'ennemis.

Harold Rupert-Leofric-George Alexander, troisième fils du comte de Caledon, est né en Irlande le 10 décembre 1891. Elevé à Harrow, puis cadet à Sandhurst, il est nommé en 1911 sous-lieutenant, à un régiment de cavalerie des Irish Guards.

Quatre ans de guerre en France lui valurent deux blessures, cinq citations, la Légion d'honneur, la Military Cross et le Distinguished Service Order. A vingt-six ans il a commandé un bataillon sous le feu. Sa carrière sera parfaitement rectiligne. Il semble qu'aucun de ses chefs ait jamais douté qu'il accéderait aux grades les plus élevés. Imperial Defense College, commandement d'une brigade aux Indes, sur la frontière du Nord-Ouest, nomination au poste d'aide de camp du roi. En 1939 le major-général Alexander débarque en France avec la 1ère division d'Irish Guards. Lors du rembarquement de Dunkerque, devant la gravité de la situation, lord Gort, sur le conseil de Montgomery, lui confie le commandement du 1er corps, qui devait rester le dernier sur la côte française.

Alex fut un des derniers soldats britanniques à abandonner le continent.

Son attitude lui valut le commandement de l'Angleterre méridionale exposée à l'invasion.

La Grande-Bretagne ne possède pas alors beaucoup de grands chefs. En mars 1942, W. Churchill et le général Wavell font appel à lui pour redresser une situation quasi désespérée: le front de Birmanie s'effondre. Alexander ne peut que commander la retraite après la prise de Mandalay et l'empêcher de se transformer en débâcle. Il dirige lui-même l'arrière-garde au milieu des marais et de la jungle, et réussit à se rétablir sur des positions retranchées.

En résumé, la démocratie doit triompher sur tous les fronts. La démocratie est très exigeante. Par contre, le respect de la liberté des individus ne saurait être à sens unique. Il faut que ceux qui la réclament pour eux en rendent aussi l'exercice possible aux autres.

Dans le climat nouveau qui se fait jour chez nous, il y en a qui oublient ce dernier point. C'est la seule raison qui nous a incité à réclamer une grande vigilance et un grand degré de forces de l'ordre, tant à l'occasion du défilé de la Saint-Jean qu'à celui du congrès de l'Union nationale.

On pouvait se demander si ce ne serait pas une opération du même genre qu'il aurait à ordonner en Egypte lorsque le Premier ministre lui confia au Caire la succession d'Auschneck comme commandant suprême allié du théâtre méditerranéen. Le 2 mai 1945 il reçoit la capitulation des forces allemandes du Nord de l'Italie.

Le 31 juillet 1945 Sir Harold Alexander est nommé gouverneur général du Canada. Il sera le dernier Anglais à occuper ces hautes fonctions. Le roi lui confère en 1946 le titre de vicomte de Tunis et d'Errigal. Le 28 janvier 1952 lord Alexander, fait comte à cette occasion, est nommé ministre de la défense dans le cabinet de W. Churchill, qui jusqu'alors cumulait ce poste avec celui de premier ministre. Ce qui ne l'empêcha pas d'exposer dans le même temps sur les cimaises de la Royal Academy quelques toiles qui voisinent avec celles du chef du gouvernement. Le maréchal aura dès son entrée dans le cabinet à se préoccuper des rapports futurs de l'armée britannique avec la C.E.D. Il se rendra ensuite en Corée. Il cèdera ses fonctions ministérielles, sur sa demande, le 18 octobre 1954, à M. Harold Macmillan.

Le 18 février 1943 le général Alexander est nommé commandant en chef adjoint des forces alliées en Afrique du Nord, puis en Méditerranée, aux côtés d'Eisenhower. C'est à ce titre qu'il repousse jusqu'à Tunis les forces allemandes et italiennes et les accule à la capitulation. Il dirige ensuite la conquête de la Sicile, dont il est nommé gouverneur général, puis le débarque-

propos d'actualité

L'augmentation de la population active au Canada

Un point qui distingue le Canada de la plupart des pays européens est l'augmentation exceptionnelle rapide de sa main-d'œuvre. A cause surtout de la hausse de la natalité après la guerre, sa population active s'accroît de 50% au cours des quinze prochaines années. Ce taux de croissance dépasse celui de tous les autres pays industriels. L'augmentation prévue de la main-d'œuvre canadienne, de 1965 à 1980, est plus forte que celle du Royaume-Uni, de l'Allemagne, et de l'Italie réunies. C'est dire que pour trouver des emplois à ce surcroît de travailleurs, le Canada devra accroître à un rythme extrêmement rapide sa production. Tout ralentissement prononcé des progrès de la production pourrait conduire à une augmentation rapide du chômage.

Ce qui serait également à souhaiter, c'est que, au cours de cette même période, la productivité s'accroisse plus rapidement. La situation du Canada dans ce domaine laisse quelque peu à désirer à un double point de vue: premièrement, la productivité réelle du travail, ou la production par personne employée, est de moins 25% plus faible au Canada qu'aux Etats-Unis, et rien ne laisse prévoir une réduction rapide et prochaine de cet écart qui persiste depuis longtemps; deuxièmement, au cours des dernières années, le taux de croissance de la productivité a été beaucoup moins élevé chez nous que dans le nord-ouest de l'Europe. Ici, nous pouvons, grâce aux techniques mises au point par l'économiste Edward F. Denison, employer le concept plus savant de productivité pour l'ensemble des facteurs, que l'on peut décrire comme la croissance économique résiduelle, ou ce qui reste de la production après avoir tenu compte de l'apport de l'augmentation quantitative et qualitative du capital et de la main-d'œuvre employés. C'est encore la mesure de l'efficacité avec laquelle la main-d'œuvre et le capital sont combinés dans le processus de production. Selon cette mesure, l'accroissement de l'efficacité de l'économie canadienne a été sensiblement moindre que celle de la plupart des pays de l'Europe occidentale.

(«Le Canada au seuil du siècle de l'abondance», Editions HMH, 1969, p. 81 — exposé de M. David McQueen—)

L'avenir des petits peuples et le fédéralisme

Dans l'état actuel de la civilisation, les petits pays ne peuvent être indépendants que de façon relative dans le cadre d'un système fédératif. Si une organisation fédérale internationale ne se développe pas, ils sont condamnés à être absorbés par les grands ou réduits à une vassalité totale à leur détriment. Mais, dans un système fédéral, rien ne s'oppose à ce que se constituent des unités nationales de toutes dimensions, les intérêts communs étant gérés par la fédération. La réalisation du droit des petits peuples à disposer d'eux-mêmes est liée à cette évolution. C'est l'aspect international de la limitation de la liberté pour assurer la liberté.

(«Leçons de Droit naturel», par Jacques Leclercq, 3e éd., t. 1, pp. 408-9)

Réflexions sur deux contre-manifestations

par VINCENT PRINCE

Les journaux nous ont appris, ces jours derniers, que des groupes profiteront du congrès de l'Union nationale à Québec, à partir d'aujourd'hui, et du défilé de la Saint-Jean, mardi prochain, à Montréal, pour faire étalage des griefs les plus divers. Ils utiliseront, en quelque sorte, des manifestations organisées par d'autres, pour se constituer une tribune ou un auditoire.

Il n'y a, a priori, rien à redire à de telles initiatives. On reconnaît, en effet, ou on ne reconnaît pas le droit de parole et d'assemblée. Mais, à notre avis, les organisateurs de pareilles contre-manifestations prennent le risque de dégoûter ainsi les gens dont ils recherchent pourtant l'appui. Et, qu'on le veuille ou non, des affrontements de ce genre pourraient fort bien se révéler explosifs.

■ lettres au Devoir

Une leçon de courage

Le 28 mars, lors de la manifestation «McGill français» à Montréal, j'observais quelques jeunes protestataires, qui brandissaient des drapeaux rouges en hurlant: «Maudit Canada!»

Grouper sur le trottoir près de moi se trouvaient trois adolescents francophones, qui tenaient un drapeau national en ripostant: «Vive le Canada!»

Grouper sur le trottoir près de moi se trouvaient trois adolescents francophones, qui tenaient un drapeau national en ripostant: «Vive le Canada!»

DIP-Grenouillère

Cher Monsieur Ryan, Vous êtes un tenace: pour vous, la perte d'un combat ne signifie pas la fin de la guerre. Vous êtes resté avec le Département de l'instruction publique dans la tête et ce sont les privilèges de feu le DIP que vous défendez contre le ministre de l'Éducation nationale. La «Grenouillère» lui échappe; il se plaint, vous lui dites: «Mais avez-vous essayé de négocier avec les grenouilles?» Naguère, en bon apôtre, c'est avec le DIP que vous conseilliez la négociation et l'entente. Vous ne semblez pas vous rendre compte qu'en tout objectif — c'est votre style d'ailleurs — l'objectif: vous êtes un intervenant objectif — que votre intervention est significative et qu'elle indique clairement un rapport d'espèce et de grosse bête entre le DIP et la Grenouillère.

Votre objectif, vous avez l'art de la plaquer sur les situations confuses, vous gardant bien de descendre au fond des choses. A Édouard Montpetit, par exemple, le fond des choses, c'est la vente par les Franciscains d'un immeu-

mutuels de feu en notre pays. Les Canadiens de tout âge et de toute origine pourraient tirer une leçon de ces trois jeunes. Que le courage remplace la crainte, que la confiance supplante l'inquiétude dans notre cœur. Ces trois garçons représentent leurs semblables de tout âge dans chaque secteur du pays. Le Canada n'a pas besoin de craindre pour son avenir tant qu'il aura de tels patriotes.

Unissons-nous dans l'amitié et la bonne entente pour régler nos différends d'une manière juste et raisonnable, afin que les générations à venir puissent louer notre sagesse plutôt que de blâmer notre sottise.

Vive le Canada!

DONALD M. MUNROE

Hamilton, Ont.

ble à l'Etat, précédée, accompagnée, suivie de tripotages. Là, vous pourriez vous exercer sur des chiffres. Les chiffres, c'est beaucoup plus objectif que les mots. Et vous pourriez le faire sans crainte de nuire aux Franciscains: ils ont fait vœu de pauvreté.

La Grenouillère, c'est un vaste marais dont sont sortis pas mal de crapauds avec le saint bidou. A la Régionale de Chambly, c'est un système fait pour vous plaire, où non seulement le choix des langues est respecté mais encore où il y a des avantages matériels à envoyer ses enfants dans les écoles catholiques anglaises. Le choix des langues à l'école mais pas au travail: voilà un autre point que votre chère objectivité évite. Le résultat de tous ces petits jeux, de ces petites passes DIP-Grenouillère, c'est qu'il faudra tout simplement relancer l'anticléricalisme.

Jacques FERRON, V. Jacques-Cartier, 9-6-69

ciété Saint-Jean-Baptiste et au type de fête qu'elle organise chaque année. Dans les circonstances, il est normal que le contre-défilé ait lieu au moins le même jour. Mais, il y a d'autres parcs possibles. Si ces contre-manifestants représentent vraiment une opposition fort répandue dans la population, ils devraient être en mesure d'attirer leur propre auditoire en un autre endroit.

Des droits à concilier

On pourrait soutenir aussi que la démonstration projetée ne répond guère au climat qui doit régner en un 24 juin. Le 24 juin est un jour de réjouissances nationales et les «compétiteurs» de danser-en-ronde n'y sont donc pas à leur place. Mais l'argumentation serait assez fragile. Il est bien évident, en effet, qu'un mouvement qui veut attirer l'attention sur ce qui ne va pas dans une société a des chances de frapper davantage l'imaginaire au beau milieu d'une journée de festivités.

En d'autres termes, le fait même de la contre-manifestation discutée est accepté. Ce qui reste discutable, c'est la façon de la mener et le parcours à lui assigner. Disons, pour notre part, que même si nous préférons qu'elle emprunte un autre parcours, nous serions prêts à concéder, à certaines conditions, qu'elle se déroule rue Sherbrooke comme la manifestation principale. Toutefois, nous estimons qu' alors des sérieuses précautions devraient être prises.

La police, en effet, agirait prudemment en exigeant que le contre-défilé ne suive pas de trop près le défilé régulier. Un hiatus de dix à quinze minutes entre les deux permettrait aux citoyens qui n'ont aucun intérêt à la deuxième manifestation de se disperser. Les autres pourraient demeurer sur les lieux pour marquer leur approbation.

Il faudrait éviter, en tout cas, que les deux groupes de manifestants se compromettent. Personne, que nous sachions, ne désire que se répètent les événements de l'an dernier.

De toute façon, nous osons espérer que l'escouade spécialisée dans le maniement des foules sera sur les lieux. Son rôle sera d'assurer que les manifestants comme les contre-manifestants aient toute liberté de faire passer leur message; mais qu'ils n'aient pas la liberté d'empêcher les autres d'en faire autant. Enfin, et surtout, les forces de l'ordre devront veiller à assurer la sécurité du public.

Des manifestations comme celle de la Saint-Jean-Baptiste attirent, en effet, de nombreux participants et spectateurs, dont une foule d'enfants, qui ont droit d'être protégés et de bénéficier en paix d'une telle journée de fête. Les droits de cette foule constituent la frontière de ceux des manifestants ou contre-manifestants.

Le congrès de l'Union nationale

Nous avons parlé de situation explosive à propos du 24 juin. Il ne faut pas se faire d'illusion. La situation pourrait être bien davantage ces jours-ci aux alentours du Colisée et du Château Frontenac à Québec. La coalition des contre-manifestants qu'on rencontrera dans la vieille capitale est encore plus hétéroclite que celle que l'on verra probablement à Montréal.

Là aussi, il faut reconnaître le droit de ces gens à manifester paisiblement. Et il y en a sûrement un grand nombre qui n'ont pas d'autres objectifs en tête. Mais, il y en a d'autres qui sont des «professionnels de la rue» et qui n'inspirent pas nécessairement la même confiance.

Entendons-nous bien. Nous ne disons pas que ces «professionnels de la rue» déclenchent eux-mêmes la violence. Nous croyons, au contraire, qu'ils sont trop expérimentés pour commettre une telle erreur de tactique. Mais, gare, si les forces policières commettent elles-mêmes pareille erreur.

Nous ne savons pas quel entraînement a subi la police municipale de Québec dans le maniement des foules depuis le dernier «samedi de la matraque», mais nous souhaitons ardemment qu'elle ait fait de sérieux progrès. Car il ne faudrait pas qu'elle se mette à matraquer à tort et à travers.

Toutes les précautions, en tout cas, doivent être prises au niveau policier pour dominer la situation du début à la fin. Ce test pourrait être plus important que certains ne le croient.

Dans un cas comme celui-ci, le premier devoir de la police nous semble être de garantir à l'Union nationale la tenue de son congrès. Nous dirions d'ailleurs la même chose s'il s'agissait d'une réunion des libéraux, du Parti Québécois ou des créditistes. Les partis ont des rouages essentiels de notre mécanisme démocratique — peu importe ce qu'on peut penser du peu de démocratie dont ils font eux-mêmes preuve — l'intérêt public commande qu'on leur permette de fonctionner librement.

En conséquence, c'est d'a-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Treasury: Arthur Leblond

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans «Le Devoir».

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$22.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des idées

des événements

des hommes

Jean-Jacques Bertrand

De l'avocat rural à l'ouverture sur le monde

par MICHEL ROY

"Un jour, j'ai dit à ma mère qu'il me fallait me trouver un bureau, alors elle m'a demandé: 'Crois-tu l'établir à Montréal dans un bureau d'avocat?' J'ai dit: 'Non, j'aime la campagne'."

C'est Jean-Jacques Bertrand qui racontait cette histoire récemment au cours d'un entretien à Télé-Métropole. C'est une histoire qui résume en partie sa vie, sa carrière, sa politique. Voyons la suite:

"Je suis allé à la Sweet'sburg dans l'étude de Me Giroux le 25 août 1941 et j'y suis resté comme stagiaire d'abord durant une année après quoi ma carrière d'avocat s'est engagée, et j'ai pratiqué le droit civil comme on dit d'un médecin de campagne qu'il fait de la pratique générale."

Il ne s'est pas enfoncé dans la quiétude rassurante de ce petit monde rural. Etudiant, il a fait ses études dans plusieurs institutions. Il a circulé en province et à l'étranger. Il a fait son droit à l'université de Montréal; mais, auparavant, il avait été à l'université d'Ottawa. Il a fréquenté à l'époque des gens de tous les milieux, il a connu Thérèse Casgrain, Frank Scott, André Laurendeau, Jean Drapeau, Daniel Johnson. Il a participé à la fondation et à l'essor des mouvements étudiants. Estimant que la Fédération nationale des étudiants canadiens manifestait des tendances trop impérialistes, il avait créé avec des amis, "des compatriotes anglais de Toronto", la "Canadian Student Assembly", l'Association canadienne des étudiants, plus authentiquement canadienne, devait-il conclure à l'époque.

Il se préoccupait vivement des problèmes et des conséquences qu'entraînait la participation du Canada à la 2e Guerre mondiale; il a pris part aux débats de la conscription, Nationaliste, il l'était comme Bourassa et "Le Devoir" de l'époque.

Né en 1916 à Sainte-Agathe des Monts, Jean-Jacques Bertrand aura 53 ans demain (vendredi). Durant les vacances d'été, il travaillait à la gare; le dimanche, il vendait des glaces dans les wagons de voyageurs. Déjà, il avait appris par son père, télégraphiste et agent de gare, que le monde ne s'arrêtait pas en deçà des montagnes du comté de Terrebonne. Son père lui avait déjà parlé de l'immensité des plaines de la Saskatchewan, des mers de bleu qui s'inclinent sur le passage des trains. Il avait été télégraphiste dans le petit hameau de Lamberg, parce que la population était en majorité allemande; il avait dû apprendre l'allemand et, insensiblement, il était devenu trilingue. Lors d'un voyage à Ottawa, il avait fait la connaissance de celle qu'il devait épouser plus tard: elle était à l'emploi du gouvernement. Plus tard, après un autre séjour en Saskatchewan, ils revinrent au Québec.

Ces détails biographiques ne sont pas sans importance dans la vie de Jean-Jacques Bertrand. Enfant, adolescent, étudiant, il s'est fait une certaine idée, un certain senti-

ment du Canada, de ce qui n'est pas familier. Pour lui — son père le lui avait enseigné — l'univers ne s'arrêtait pas aux frontières du Québec. Avocat rural ("J'aime la campagne") il avait acquis une ouverture sur le monde et jamais, de toute sa vie, il n'aurait le complexe de la bourgeoisie.

Pourtant — et c'est l'apparent paradoxe de sa vie — il n'a pas cessé d'être l'avocat rural, l'homme à qui se confient les villageois, le notable sûr et humanitaire qui respecte les humbles et les petites gens; l'homme qui connaît les choses et les hommes de la ville mais qui conserve toujours la nostalgie de l'ombre qui projette les ormes centenaires sur les pelouses du manoir familial.

En même temps que naissait en lui le culte presque religieux de l'honnêteté, de la franchise, de la droiture, s'accroissait une aversion presque physique pour la rouspaderie et la vanité des hommes publics. Les qualités du cœur et de l'âme l'ont emporté, sans dur combat, sur celles de l'esprit et de la raison. On lui demandait dans une récente interview si l'estime et le respect qu'on lui manifeste ordinairement à son égard ont quelque importance à ses yeux. Il a répondu en ces termes:

"Excessivement important, surtout quand on est un peu émotif, on a besoin d'un climat de sympathie, de bienveillance; aucun doute, parce que la carrière politique est excessivement dure; elle est excessivement cruelle... La vie est tellement dure et tellement difficile et, à cause des problèmes complexes (de notre temps), il y a des situations parfois désagréables, et il faut au moins essayer de créer un climat de sympathie et de bienveillance."

C'est pourquoi les journalistes qui voient M. Bertrand à l'œuvre depuis plusieurs années, en particulier depuis qu'il a succédé à Daniel Johnson, éprouvent quelque mal à signaler des faiblesses ou des insuffisances chez un homme dont ils s'accordent à reconnaître la personnalité chaleureuse et attachante.

■ lettres au DEVOIR

Réponse à M. Léon Dion

Cette lettre se veut une réponse aux opinions formulées par M. Léon Dion à propos de la conscription. J'ai pris la décision d'écrire encore une fois sur ce sujet parce que j'ai l'impression que plus l'on va, plus les gens n'y comprennent rien. De plus, je crois qu'il est indispensable, pour se faire une opinion juste, d'entendre le point de vue des contestataires eux-mêmes.

A mon avis, les réflexions pseudo-savantes de M. Léon Dion ne donnent pas une vue juste et objective du phénomène. D'autant plus que son style est d'une prétention fort peu cachée, et par là même dénote un manque flagrant d'objectivité scientifique très peu pardonnable chez quelqu'un qui se veut spécialiste des idéologies politiques.

Je n'ai pas l'intention de faire figure de savant analyste, je n'en ai d'ailleurs pas encore les capacités, mais je pense qu'au Québec on en a souper de ces grandes sorties contre les "méchants" marxistes, sorties qui, en fait, ne sont que le reflet d'une éducation de bon petit gars intégré, serviteur dévoué du système, protecteur des droits de l'"establishment".

Lorsque M. Dion affirme: "La société industrielle produit et met virtuellement à la portée de tous une telle quantité de biens et de services que les anticipations marxistes ont perdu leur attrait même parmi les couches défavorisées", alors là, un instant. Que M. Dion daigne se donner la peine d'aller voir un peu ce qui se passe chez le peuple: Québécois des zo-

nes grises, Américains des ghettos, Africains, Indiens, Sud-Américains du tiers monde. Il y verra des revendications contestataires; il en viendra peut-être même à participer au mouvement; il en viendra sûrement à douter de son affirmation.

Accuser les contestataires de méchants communistes, d'idéalistes marxisés, ça peut passer, car une accusation n'est qu'une accusation; rien ne prouve cependant qu'elle soit fondée et même, si tel est le cas, rien ne prouve surtout que cette position gauchiste soit condamnable. Ainsi, si l'on étudie de façon historique, sociologique, économique la situation des pays du bloc de l'Est avant leur révolution, et qu'on la compare avec celle qui prévaut actuellement, on ne peut que constater que, dans la majorité des cas, ces pays ont passé d'une situation sous-développée à une situation hautement industrialisée et ceci, du point de vue historique, dans un temps relativement très court. Sur ce point, il faut être borné pour ne pas admirer l'évolution sensationnelle de la Chine continentale. Là où il y a à peine vingt-cinq ans, les gens crevaient de faim dans les rues, s'érige aujourd'hui une nation qui devient de plus en plus prospère. Tout n'y est pas parfait, mais au moins le mot justice y a une certaine valeur.

Certes, on peut crier tout haut, en bon défenseur de la démocratie: Et la liberté? Mais, en réalité, ce n'est que se donner bonne conscience afin de mieux justifier notre

incapacité de voir les vrais problèmes et surtout notre incapacité à les régler. Le gars qui creève de faim aux Indes, le gars qui gagne un petit 75 cents de l'heure pour la Shell hollandaise, le gars qui est sans travail avec une famille à faire vivre, celui-là il s'en "sacre" de notre liberté (si elle existe); ce qu'il veut, lui, c'est manger, travailler, vivre et non survivre péniblement. Il veut tout comme vous et moi profiter de son "unique" vie. Le Christ, à ce que je sache, n'a pas prêché une division des classes.

De plus, le concept de liberté est celui sur lequel on peut le plus facilement philosopher. Cependant les définitions que l'on peut donner varient avec les cultures et les valeurs qu'elles proposent. Le Russe, le Chinois, le Québécois n'attribuent pas au mot liberté la même signification, pas plus d'ailleurs que l'Américain, le Français, l'Argentin.

Ce que je ne peux admettre, c'est cette critique de M. Dion qui attribue aux mouvements contestataires un humanisme noble mais irréel; irréel, selon lui, parce que l'on ne peut l'envisager autrement "d'après les exigences pratiques d'action dans le contexte de tout projet d'aménagement de société". Il est certain que ceux qui, d'une façon ou d'une autre, profitent du système ne pourront pas faire autrement que d'affirmer, à coup de grandes déclarations, que tout mouvement contestataire est défenseur d'une cause perdue. Cependant l'histoire nous démontre clairement comment des

idéologies, à qui l'on attribue l'effort d'irréalisme, ont acquis force de loi et ont réussi à accomplir une transformation très concrète de leurs sociétés. Point n'est besoin ici de citer d'exemples.

Il est vrai en partie comme l'affirme M. Dion que jusqu'ici tous les efforts de critiques radicales de la civilisation occidentale, si l'on excepte celles qui ont amené les régimes de l'Est — et elles sont importantes — sont venues se perdre sur le rivage de l'impuissance. Mais je pense que l'on devrait chercher la cause, non dans l'essence des critiques mais dans la façon dont elles se sont exprimées, se faisant trop souvent de façon servile et intégrée. A mon avis, s'il faut contester d'une façon lâche et intégrée, mieux vaut ne pas le faire. Car à quoi servent les transformations, si elles ne sont que superficielles? Par exemple, à quoi sert la mission Rocketteller si, comme le démontre l'économiste André Gunderfrank, c'est le système capitaliste qui a donné naissance et qui entretient le sous-développement dans le tiers monde.

En terminant, je tiens à faire remarquer que ce phénomène n'est pas l'appareil exclusif des étudiants mais plutôt celui d'un type d'homme, celui de la gauche. Et à cela, j'ajouterais que ce type d'homme a toujours existé et l'histoire nous démontre que c'est grâce à lui que l'humanité a pu progresser.

Jean-Pierre CHARBONNEAU
Collège Ahuntsic, Montréal 6-6-69

L'enseignement du français

J'aimerais commenter l'article de M. Leo-Paul Desautels, paru dans *Le Devoir* du 7 juin 1969. Rappelons très brièvement que M. Desautels, professeur de français, dit que ses élèves trouvent le sujet inutile. Pour rendre le français utile, M. Desautels opte pour l'unilinguisme au Québec. Par "utile" dans ce contexte, on entend "au service de l'argent". L'auteur semble croire que ses élèves trouveront le français utile du moment qu'il est capable de montrer, chiffres en main, qu'il est impossible de se trouver un emploi au Québec sans savoir le français.

On peut se demander ce que dirait M. Desautels à ses élèves dans un Québec unilingue encore plus coupé qu'il est actuellement du reste du continent, et où le taux de chômage serait, par conséquent, sans doute plus élevé et le niveau de vie relativement plus bas qu'à l'heure actuelle. Les conditions de vie étant très défavorables ou même impossibles pour une grande partie de la population, plusieurs élèves s'occuperaient très peu du français de toute façon, obligés, comme ils le seraient de quitter leur province pour aller travailler ailleurs. Devenus adultes, ceux qui resteraient au

Québec seraient obligés de repenser tout le système unilingue s'ils ne voulaient pas que leurs enfants revécussent toute leur triste expérience au sein d'une économie stagnante.

Tout cela, je le dis en passant. Ancien professeur moi-même, je sympathise avec M. Desautels et ses problèmes sinon avec ses solutions. Je me demande s'il a déjà visité des écoles où la langue anglaise prédomine, et s'il sait comment cela se passe dans leurs cours d'anglais. En effet, et aussi étrange que cela puisse paraître, une école anglaise met l'accent ordinairement non pas sur le côté

utilitaire mais sur la valeur culturelle de l'anglais. Mais la plupart des élèves, surtout les garçons, ne songent qu'à gagner leur vie et ne voient pas le lien entre une bonne connaissance de l'anglais et le dollar dans leur main. Je suis sûr qu'ils s'ennuient autant dans leurs classes d'anglais que les Canadiens français dans leurs classes de français. Le vrai problème, au Québec comme ailleurs, c'est celui d'intéresser aussi la jeunesse nord-américaine à des valeurs autres que le plaisir et l'argent.

Hugh B. MYERS.
Québec, 9-6-69

COURS D'ÉTÉ

7 JUILLET AU 1er AOÛT
de 9 h. 20 à 12 h. 10

- PHONÉTIQUE
- EXPRESSION ORALE
- LECTURE À HAUTE VOIX
- INTERPRÉTATION

60 HEURES DE COURS

RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS

Madame SUZANNE P.-GOYETTE
directrice générale

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue St-Denis, suite 99
Tél.: 861-4114
523-2675

L'UNESCO

vous invite à participer

à une table ronde internationale sur

Les moyens d'information et la société de demain

Sous la présidence de l'honorable Eric W. Kierans, Ministre des Communications.

Conférenciers: Me Alfred E. Davidson
ex-conseiller juridique à l'ONU

Professeur Jean Meynaud
Université de Montréal

M. le Doyen A. Ogunshye
Université d'Ibadan, Nigéria

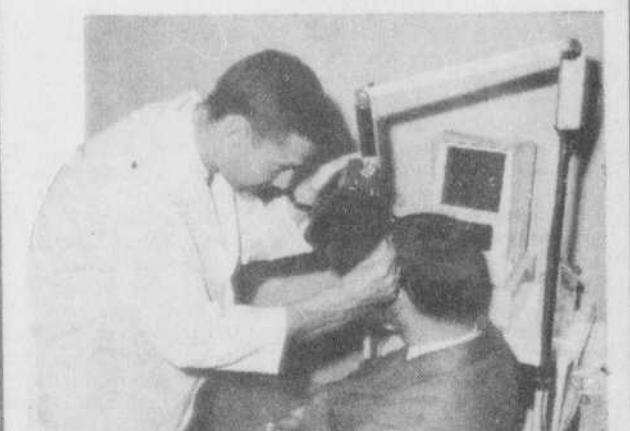
Samedi 21 juin
à 20 heures 30 précises

Édifice Stephen Leacock
de l'Université McGill

Interprétation simultanée

entrée libre

Vos CHEVEUX, leur CHUTE, et PUIS...!



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules, sécheresses, taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si né-

cessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexifie. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est pas sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

Le sort en est jeté. Deux possibilités s'offrent à vous, Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexé. Que décidez-vous? Vous êtes vous juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 Tél.: 288-3823 - 288-7378

Source du metro Sherbrooke - Berri
Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

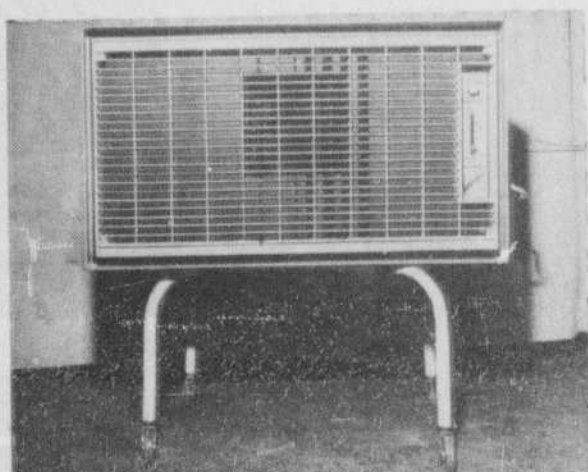
Vous pouvez
vous faire livrer
à la maison
cette eau sans chlorure.



Appelez
L'EAU MINÉRALE
NATURELLE
Laurentian
pour détails
522-3138

REFROIDISSEUR D'AIR

portatif "Marvelaire"



AU PRIX INCROYABLE
\$99.00
DE
Pas d'installation
Réglable au choix
Filtre d'air
MODELE DE LUXE: \$119.00

DISTRIBUTEUR

Boren Distribution Exclusive

692 ouest, Jean-Talon
MONTREAL Suite 107 273-7734

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir de plus amples renseignements sur le refroidisseur d'air portatif "Marvelaire".
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
TEL: _____
LD 19-6-69

regards

sur le monde

Après les accords Mitsubishi-Chrysler

Le Japon va-t-il donner libre entrée au capital américain?

par ALAIN BOUC

TOKYO (Le Monde) — Le ministre des affaires étrangères japonais, M. Kiichi Aichi, a entamé au début du mois de juin de difficiles négociations avec le gouvernement américain. Sur le plan politique, sur la question d'Okinawa notamment, il est peu probable qu'on avance beaucoup. Washington n'ayant pas fixé sa position et ne se pressant pas de le faire. Dans le domaine économique au contraire, l'on s'attend à des discussions serrées. Au cours des derniers mois, en effet, sont apparues entre les deux grands du Pacifique des dissensions significatives.

M. Nixon, au cours de sa

campagne électorale, s'est vu contraint de prendre divers engagements touchant à la défense du marché extérieur et à la pénétration des entreprises américaines sur les marchés extérieurs. Cette mixture de protectionnisme et d'exportations au libre-échange est diversement appréciée à l'étranger, et notamment au Japon. Celui-ci est visé particulièrement puisque plus de 30% de ses exportations se font vers les États-Unis et qu'il s'est jusqu'à présent remarquablement défendu contre toute entrée massive de capitaux étrangers, notamment américains.

Le Japon est tenu par un calendrier de libéralisation des échanges qu'il a accepté après son entrée dans l'O.C.D.E., et dont la première étape a été franchie en 1967. La dernière est en principe fixée à mars 1972. De leur côté, les États-Unis s'impatientent, les critiques qu'on entend au Congrès contre le Japon ne sont pas sans effet à Tokyo. Les milieux d'affaires japonais sont loin de présenter en face de leurs interlocuteurs américains le front uni qu'on aurait pu attendre.

Le meilleur exemple de ces divisions internes vient d'être récemment donné par les dif-

férends apparus au sein du patronat de l'automobile. La production automobile japonaise est la deuxième du monde. Comme dans les autres pays, elle est fortement concentrée. Deux grandes firmes, Toyota et Nissan, dominent le marché national, avec 27 et 24% respectivement des ventes intérieures, et assurent 80% des exportations. Malgré l'importance de ces groupes, leurs dirigeants et l'État redoutent la concurrence de General Motors, de Ford et de Chrysler.

Il fut donc entendu que le gouvernement libérerait les mouvements de capitaux dans ce secteur de première im-

portance à la fin seulement du calendrier prévu, en 1972 ou 1973. En attendant, le ministère du commerce et de l'industrie (MITI) estimait indispensable de poursuivre le mouvement de concentration et d'amener toutes les autres firmes à s'intégrer à l'une des deux firmes de tête. Cette recommandation n'a guère plus à celles qui viennent immédiatement après: pour renforcer leur puissance, elles pouvaient en effet songer à se regrouper entre elles, ou bien à s'unir à des firmes étrangères, devançant ainsi la date de libéralisation des mouvements de capitaux.

Le 18 mai, les Industries lourdes Mitsubishi, quatrième producteur nippon d'automobiles, annonçaient qu'un accord avait été passé avec Chrysler pour une opération commune au Japon (Le Monde des 21 et 23 mai). Au même moment, le troisième producteur, Toyo Kogyo, négociait avec Ford une vente en commun de ses véhicules aux États-Unis; Isuzu, qui avait pendant un certain temps espéré se joindre à Mitsubishi, et que l'accord de celui-ci avec Chrysler isolait, entraînait en négociations avec Fiat. Le plan du MITI de ramener le secteur automobile à une situation de duopole plus facile à soutenir et à diriger s'effondrait en quelques jours.

Les producteurs de second ordre, irrités des projets gouvernementaux, avaient exprimé par la voix du président de Mitsubishi leur impatience. "Veulent-ils dire qu'il nous faut sauter dans le lac?", disaient-ils. Prenant acte de leur rébellion, les dirigeants du MITI reconnurent qu'il était nécessaire de charger leur programme et qu'il leur faudrait fixer expressément la date de libéralisation avant même la période de réorganisation.

La doctrine du ministère est de refuser toute opération jointe dans laquelle le partenaire japonais est une firme déjà existante. L'opération tentée par Mitsubishi n'est donc pas assurée de l'accord gouvernemental. Mais les industriels espèrent que l'administration tiendra compte des conditions de l'accord passé, particulièrement avantageuses, selon eux. Chrysler a accepté de ne détenir que 35% des parts de la future firme. Dans les discussions menées par les deux autres grands américains, Ford insiste pour une réparti-

tion égale des capitaux, cependant que General Motors exige la liberté totale et la propriété totale de ses éventuelles entreprises. Telle est également la position officielle à Washington, où l'on estime que le principe de réciprocité doit jouer entre les deux pays. Les États-Unis ne faisant pas obstacle aux investissements japonais sur leur territoire, Tokyo doit laisser de même pénétrer les capitaux américains.

Mais les Japonais, dont l'économie, si brillante soit-elle, ne représente guère qu'un huitième de la puissance américaine, savent bien que cette réciprocité, cette égalité de statut serait un peu celle du pot de fer et du pot de terre. La part restreinte accordée à Chrysler ne suffit d'ailleurs pas à rassurer pleinement. On rappelle, en effet, avec quelle efficacité les producteurs américains sont intervenus sur le marché européen.

Malgré ces craintes, le projet Mitsubishi a pour ainsi dire dégelé la politique de libération dans la branche de l'automobile. Le président de Toyota, longtemps opposé à l'entrée des investissements étrangers, vient de déclarer que les réticences japonaises ne pouvaient être maintenues indéfiniment, et qu'il était seulement nécessaire de repousser la libéralisation à la fin de l'année prochaine (soit deux ou trois ans avant la date prévue initialement par le ministère).

Le Japon vient d'ailleurs, au même moment, de montrer qu'il savait dire non et sans nuances, lors de la visite au mois de mai du secrétaire d'État au commerce, M. Maurice H. Stans. Le but de ce voyage était notamment de persuader le gouvernement de

Tokyo de favoriser des restrictions volontaires d'exportations de textiles synthétiques vers les États-Unis.

Le secrétaire d'État fit à Séoul, Taipei et Hongkong la même demande d'accords raisonnables qui ne seraient dommageables à personne et bénéficieraient à chacun. La détermination américaine était suffisamment marquée par la menace voilée formulée par M. Stans à Hongkong: il fallait attendre à une "compréhension réciprocité" et une action mutuelle et volontaire qui élimineraient une action unilatérale du Congrès des États-Unis. Ce qui faisait dire aux Asiatiques que le choix proposé était simplement de décider s'ils préféraient des limitations librement consenties de leurs ventes ou des restrictions légales américaines.

La demande américaine n'a obtenu nulle part d'accueil favorable. Au Japon, la récrimination fut générale. La requête n'est pas sérieuse, dirent tous les commentateurs, y compris ceux réputés proches du gouvernement. M. Nixon a fait des promesses aux industriels du textile au cours de sa campagne électorale, et il voudrait, pour ainsi dire, que les Japonais financent celle-ci par la réduction de leur production. Les menaces de vote au Congrès de lois renforçant le protectionnisme américain sont purement et simplement traitées de bluff. Bref, le gouvernement japonais a dit un non catégorique à M. Stans, qui est retourné bredouille de sa tournée asiatique. Il faut dire qu'en Europe il n'a guère en plus de succès.

Ce que proposaient les États-Unis n'était pas de diminuer le présent volume

Suite à la page 14

Le PC chinois

Un renouvellement considérable du personnel marque la composition du bureau politique après le 9e congrès

par ROBERT GUILLAIN

PARIS (Le Monde) — Quels sont les changements intervenus dans les structures politiques de la Chine populaire et dans la composition de son personnel dirigeant à la suite de la révolution culturelle? Pour répondre à cette question, les spécialistes des affaires chinoises se penchent actuellement sur les documents publiés à Pékin pendant et après le IXe congrès du parti en avril. Ils n'y trouvent pour le moment que des réponses incomplètes.

Le nouvel organisme du parti demeure incertain, peut-être parce qu'il est encore en voie d'élaboration. La composition du nouveau comité central n'apparaît pas clairement: les changements y sont profonds et certains nouveaux membres restent à identifier. C'est, en définitive, sur la composition du bureau politique, équipe suprême du parti, que l'éclairage s'est fait le plus rapidement.

(Tan Chen-lin), celui de l'industrie (Po I-poi).

Ces oppositions ayant été balayées, le pouvoir se trouve plus fortement et plus complètement concentré, et c'est un troisième point important, dans le "sommet du sommet", qui est le comité permanent du bureau politique. De sept hommes il a été réduit à cinq: Mao, Lin Piao, Chou En-lai, Chen Po-ta et Kang Sheng. Les statuts de 1956 favorisaient une direction collégiale assez étendue. Avec les nouveaux statuts, le comité central et le bureau politique lui-même paraissent n'avoir plus autant de poids. En revanche, les cinq grands ont un pouvoir jusqu'ici inégalé, et parmi eux une place à part est faite à deux hommes: Mao Tse-toung et Lin Piao, le second déjà paré du titre prestigieux de successeur. La pensée de Mao Tse-toung règne sur tout le groupe.

passer avant tout l'idéologie et la politique.

Le groupe des économistes et des administrateurs n'en apparaît que plus amaigri, par rapport à l'ancien bureau où il était fort important. Les préoccupations économiques semblent d'ailleurs secondaires dans tous les documents du IXe congrès. Dans l'ancien bureau politique, on comptait derrière le premier ministre Chou En-lai, qui comme maintenant était numéro 3, neuf vice-présidents, ses collaborateurs, dont cinq titulaires de portefeuilles économiques: économie nationale (Chen Yun), plan (Li Fu-chun), industrie et agriculture (nommé plus haut), finances (Li Hsien-nien). À l'arrière-plan, il ne reste plus que ce dernier, plus le ministre de la sécurité (Hsieh Fu-chih), tandis que son ministre des affaires étrangères, le maréchal Chen Yi, n'est plus au bureau politique.

D'autre part apparaît un groupe neuf, bien représentatif du nouvel ordre: le groupe qui forme les représentants d'un certain nombre de comités révolutionnaires, lesquels sont, rappelons-le, les nouveaux organes locaux du pouvoir, combinant un rôle politique et un rôle administratif. Il y a six chefs de comités révolutionnaires au bureau politique, ceux de Pékin, de Shanghai, du Kiangsu (capitale Nankin), du Liaoning (Shenyang, alias Mukden), de l'Anhui et du Hôpél. Quatre d'entre eux sont des militaires, l'armée ayant la direction de la majorité de ces comités à travers le pays.

Les militaires

Les militaires, voilà enfin le groupe le plus important au sein du bureau politique de 1969. Certes, un bel équilibre existe en principe puisque derrière le président Mao on compte douze civils et douze militaires. Mais les civils sont d'appartenances diverses, alors que les militaires forment un groupe cohérent. Ils sont en outre en ascension, car ils n'étaient que huit dans l'ancien bureau. On y compte aujourd'hui quatre maréchaux (ou ex-maréchaux, puisque titres et grades sont abolis), et huit généraux ou chefs de haut rang, dont le chef d'état-major général, les chefs de l'aviation, de la marine, et de la

Seize nouveaux

Une constatation s'impose d'emblée quand on compare le bureau politique de 1969 au précédent, qui datait de 1956 et 1958: c'est l'étendue du renouvellement du personnel. Plus de 60% de ses membres — exactement seize sur vingt-cinq — sont des personnages qui n'appartenaient pas à l'ancien bureau. L'ascension de quelques-uns date des débuts de la révolution culturelle en 1966, mais plusieurs sont tout nouveaux. De l'ancienne équipe il ne reste plus que neuf hommes, tous maïstes éprouvés bien entendu. Cela montre l'ampleur de la victoire du président.

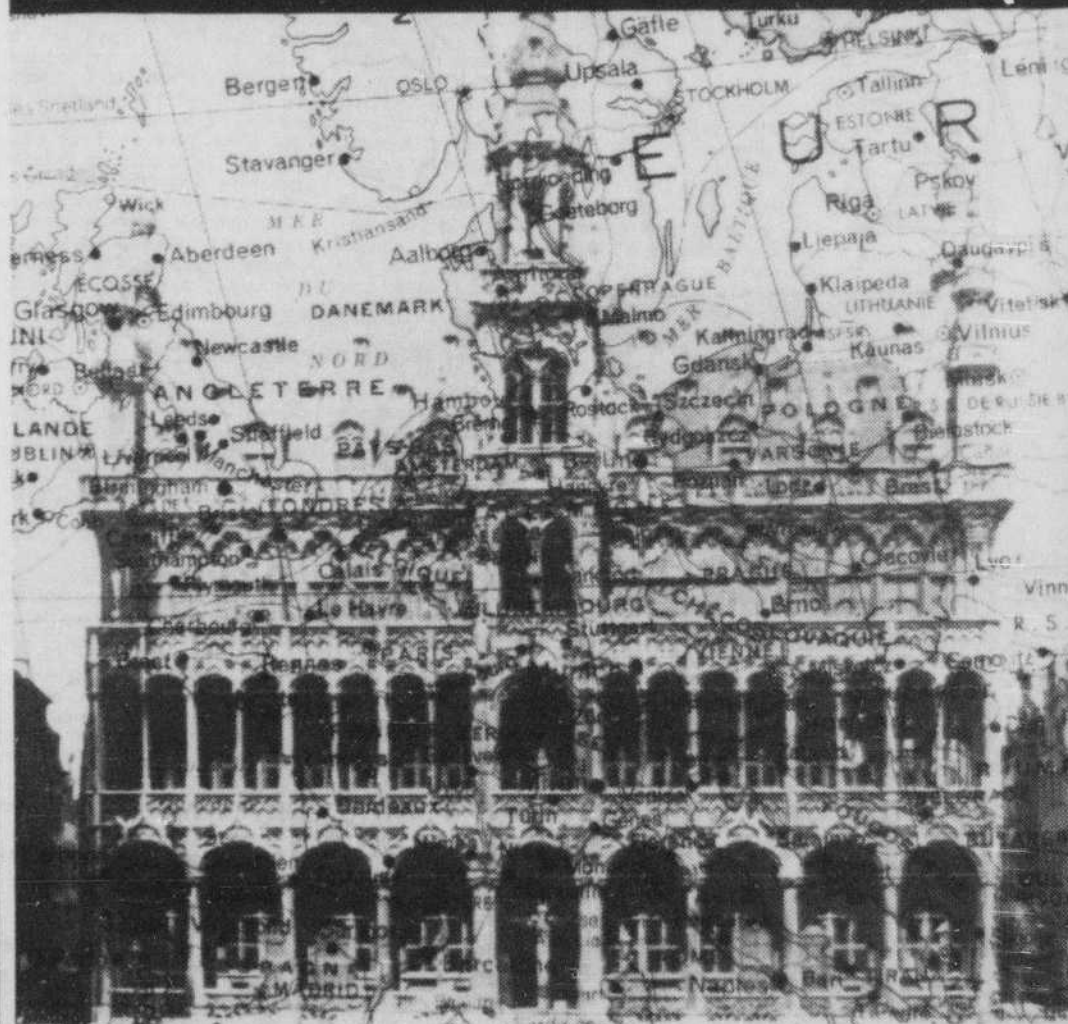
D'où une deuxième constatation: si l'on en juge par l'équipe du sommet le parti est devenu le parti de Mao Tse-toung. Le "pilote" vers qui montent les acclamations n'est plus entouré de fidèles. Dans l'ancien parti, il y avait de tout, les tendances étaient diverses. Le nouveau parti s'annonce uniforme et monochrome; il devrait être pour son chef un outil docile. Naguère, Mao, Lin Piao et probablement aussi Chou En-lai se trouvaient souvent en conflit, la chose est aujourd'hui officielle, avec Liu Shaohi (président de la République), Teng Hsiao-ping (secrétaire général), et un peu plus bas dans les rangs avec des hommes importants comme le chef de la propagande (Lu Ting-yi), celui de l'agriculture

Les maïstes au sommet

Un point reste mystérieux dans le nouveau bureau politique, et aussi dans le nouveau comité central: le classement hiérarchique de leurs membres, le "numéro" de chacun. Autrefois, les listes l'indiquaient. Aujourd'hui, elles donnent seulement l'ordre alphabétique — ou ce qui y correspond en chinois. Pour les douze premiers personnages, on arrive tout de même, par d'autres indications, à savoir leur numéro probable, mais pas pour les autres. (Voir le tableau ci-joint.)

En revanche, on peut établir facilement un classement des membres du nouveau bureau par leurs appartenances diverses. Un premier groupe s'y fait aussitôt remarquer, par son importance et son caractère compact: c'est celui qui forme les représentants du fameux "groupe de la révolution culturelle", qui apparut à Pékin en 1966, fut le principal état-major du mouvement révolutionnaire et l'animateur des gardes rouges. Il a conquis les postes numéros 4, 5, 6, 7 et 8 de la hiérarchie, plus deux postes de suppléants. Plusieurs de ses membres sont très proches du président: son épouse, Mme Chiang Ching, et ses principaux disciples et porte-parole idéologiques, Chen Po-ta et Yao Wenjuan; ce dernier serait son gendre, dit-on. Il y a là un bloc solide de dirigeants résolus à faire

Tous les tours Sabena commencent par le centre de l'Europe.



Bruxelles et la Belgique vous feront faire connaissance avec l'Europe sous son jour le plus sympathique: le sourire de l'hôte Sabena, la bonhomie du douanier belge ou l'accueil chaleureux que vous réserve chaque Bruxellois. Ainsi, quel que soit le tour Sabena que vous choisissiez, vous profiterez de ce que l'Europe a de plus amical. Car Bruxelles n'est pas seulement l'endroit le plus pratique pour commencer vos vacances. C'est aussi le plus agréable.

SABENA
LIGNES AÉRIENNES BELGES

nous avons plus d'un tour dans notre sac

L'Europe classique en autocar

Voyage sans escale jusqu'à Bruxelles en Boeing; de là, un autocar luxueux et climatisé vous emmènera vers les plus belles villes d'Europe: Amsterdam, Cologne, Francfort, Rotterdam, Lucerne, Florence, Rome, Pise, Nice, Genève et Paris. Commentaires en français pendant tout le voyage, séjours en hôtels de grande classe et 3 repas par jour dans les meilleurs restaurants... profitez-en pendant trois semaines! IT/CRC/102-112, \$822, tout compris (Tarif 15).

Parcours italien merveilleux

Départ de Montréal vers Bruxelles en Boeing 707 de Sabena. De là, autocar jusqu'à Milan, Florence, Rome, Assise, Venise et retour par Carboni, Augsburg, Liège et Bruxelles où votre avion vous attend pour Montréal. Le voyage dure deux semaines et tous les repas sont compris ainsi que les séjours dans d'excellents hôtels. Bonnes vacances à l'italienne! IT-9-SN-1-C003 \$429, tout compris (Tarif 15).

El Cid ou l'Espagne merveilleuse

Rêvez-vous de 15 jours de dépaysement total? Le tour "El Cid" commence par la visite de Bruxelles et de Paris. Puis, 5 jours de détente au soleil, sur les plages de la pittoresque petite ville de Torremolinos. Enfin, Malaga, Séville et Madrid, joyaux de l'Espagne historique, avec leurs distractions, leurs monuments, leurs musées. IT/IBSN/BT-2: \$476, tout compris (Tarif 15).

Pour plus de détails, veuillez compléter et poster ce coupon, ou consulter votre agent de voyages, ou Sabena à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg ou Vancouver.

Sabena, Lignes Aériennes Belges, Service T.		LDE
3, Place Ville-Marie, Montréal 113, Qué.		
J'aimerais recevoir plus d'informations au sujet des tours Sabena suivants:		

nom	_____	
adresse	_____	
ville	province	_____
mon agent de voyages est _____		

L'essentiel c'est VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de notre cours de culture humaine. Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.

UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Les frais de cours sont déductibles selon l'article 11(1)q.c. de la loi de l'impôt sur le revenu.

Dernière semaine d'inscription - Cours d'été, Séances climatisées
Venez assister à une

DÉMONSTRATION GRATUITE
Jeudi le 19 juin à 8 heures P.M.
Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219, ou entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en MÉTRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario).
Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez 842-8186.

Depuis 1954, plus de 11,000 gradués enthousiastes, dans 4 provinces canadiennes.

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

par Guy Dubé

JAMAIS L'EUROPE NE VOUS AURA PARU PLUS ACCUEILLANTE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

Craignant "l'arbitraire"

Le SPEQ tiendra une journée d'information sur le protocole de l'U. du Québec

Le syndicat des professeurs de l'Etat du Québec entend tenir des journées d'information à Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi en rapport avec la publication du protocole régissant le statut des professeurs de l'université du Québec. Le SPEQ qui a soumis au gouvernement un protocole sur les conditions du transfert des professeurs des écoles d'Etat à l'UQ, entend recueillir l'avis de ses conseillers juridiques sur cette question.

Devant la position adoptée par l'UQ qui entend procéder à l'embauche de son corps professoral en fonction des termes du protocole, le SPEQ soutient:

- que la partie patronale se donne un avantage en vue d'éventuelles négociations en faisant signer individuellement un contrat aux enseignants sur la base de son protocole;

- que certains membres du SPEQ perdent certains avantages au chapitre des traitements et des vacances en étant embauchés par l'UQ;

- que certaines dispositions en rapport avec les modalités de la sélection et du congédiement des professeurs des institutions regroupées par l'UQ, ouvrent la porte à l'arbitraire.

Etant une nouvelle corporation, l'UQ n'a pas encore de syndicat avec qui traiter et le SPEQ n'a pas le pouvoir légal de négocier les conditions d'emploi de ces membres qui étaient rattachés à des institutions n'ayant plus d'existence légale. Cependant le SPEQ entend faire valoir ses vues par le biais du comité dont le mandat serait de juger les plaintes des professeurs qui ne seraient pas satisfaits de la décision de l'UQ de ne pas les embaucher.

De leur côté, les responsables de l'UQ n'entendent pas négocier l'échelle de salaire de même que les termes du protocole rendus publics mardi dernier avec les syndicats

des institutions "fusionnées" par la création de cette université.

A leur avis, les nouveaux professeurs doivent demeurer libres de s'organiser sur le plan syndical et définir eux-mêmes les termes d'une éventuelle négociation sans avoir à se référer aux barèmes existants ailleurs. Advenant la création éventuelle d'un syndicat des professeurs de l'UQ en septembre prochain, le président de l'UQ, M. Alphonse Riverin, a émis l'avis que cet organisme pourrait aussitôt négocier l'échelle de salaire proposée de même que le protocole définissant le statut des professeurs à cause de la nature "temporaire" de ces documents.

Le protocole

L'Université du Québec entend créer un fonds "de démarrage pour la recherche" qui sera financé au moyen d'une "contribution égale à 10 p.c." des sommes que les professeurs retireront de leurs activités professionnelles en dehors des cadres de l'université et par une retenue de 20 p.c. sur les sommes destinées au financement des contrats de recherche accordés aux divers organismes de cette institution. Ce projet, qui devra recevoir l'approbation de l'assemblée des gouverneurs avant sa mise sur pied, devrait permettre aux secteurs moins favorisés par les gouvernements et les entreprises, de même qu'aux nouveaux chercheurs de se faire valoir sur le plan de la recherche et de décrocher les contrats accordés présentement aux secteurs "rentables" et aux chercheurs qui ont fait leurs preuves.

Cette initiative sans précédent dans les annales universitaires du Québec n'est cependant pas la seule contenue dans le "protocole relatif au statut des membres du corps professoral", rendu public mardi par le président de

l'UQ M. Alphonse Riverin. Quelque 500 professeurs présents par l'UQ devraient recevoir aujourd'hui une offre d'emploi accompagnée de ce protocole qui définit leurs responsabilités en l'absence de tout contrat collectif. De l'avis des trois recteurs qui assistaient à la conférence de presse, l'UQ devrait avoir terminé l'embauche de son corps professoral d'ici 15 jours. Ce dernier se répartit comme suit: 313 professeurs pour la section montréalaise, 120 à Trois-Rivières et environ 85 à Chicoutimi.

Le protocole contient de plus trois innovations qui donneront un sens particulier au statut de professeur de l'UQ:

- l'activité du professeur ne se confine plus au secteur académique: le protocole précise qu'elle comprend de plus les activités "de recherche, d'encadrement des étudiants, de direction ou d'organisation d'enseignement" de même que ses activités professionnelles en général;

- l'activité du professeur dépasse le cadre physique de l'université: le protocole souligne que les contacts avec le milieu extérieur enrichissent les activités régulières de recherche et d'enseignement et les inclut à ce titre au chapitre des activités normales du professeur;

- le corps professoral ne comprend que deux catégories: les professeurs et les assistants. Ces grades sont liés à la nécessité du travail d'équipe en matière de recherche et ne correspondent à aucun avantage financier comme le suppose la traditionnelle division entre les agrégés et les assistants, que l'on rejette ici. Le protocole n'exclut pas la création éventuelle de certains grades. Cependant, les avantages impliqués par ces derniers se situent exclusivement au niveau académique.



Le premier ministre Trudeau est tout heureux de prouver qu'il n'a rien inventé en fleurissant sa boutonnière, car son illustre prédécesseur Alexander Mackenzie (premier ministre de 1873 à 1878) portait barbe et boutonnière. Ce portrait de Mackenzie a été présenté à M. Trudeau, lors d'un caucus, par le député libéral de Sarnia, M. Jack Cullen. M. Mackenzie était lui-même de Sarnia. (Téléphoto PC)

Ottawa

OTTAWA (PC) — Le président du conseil du trésor, M. Charles M. Drury, à titre de ministre suppléant des affaires extérieures, a déclaré aux Communes que le gouvernement n'a aucunement entendu parler de transport de germes au-dessus du Canada par les Etats-Unis en vue d'une guerre bactériologique expérimentale en Alaska. Répondant à une question de M. David Lewis (NPD de York-sud) le ministre a dit que l'entente relative au transport de matériel de guerre dans le ciel canadien exigeait qu'il y ait consultations avec le Canada au préalable et qu'aucune autorisation n'avait été sollicitée pour ce genre de transport au-dessus de notre territoire.

Faussaires à l'oeuvre

Un certain nombre des 4.000 chèques en blanc du Trésor fédéral volés en fin de semaine dernière alors que ce paquet de chèques était expédié d'Ottawa à Québec, ont commencé à faire leur apparition dans la capitale fédérale, annonce la Sûreté municipale d'Ottawa. L'inspecteur Borden Hobbs a dit que ce n'est que mardi que l'escouade qu'il dirige a été informée du vol de ces chèques en blanc. Le même jour, ces chèques, portant des signatures forgées, ont commencé à faire leur apparition dans les magasins et les banques.

Le grain de l'Est

Le ministre fédéral de l'agriculture, M. H. A. Olson, a manifesté un certain enthousiasme après avoir rencontré le président d'une compagnie nouvellement formée en Nouvelle-Ecosse pour remettre à l'honneur la culture des grains de provende dans les comtés de Colchester-nord et de Cumberland. La compagnie a commencé la construction d'installations à Bayhead, dans le comté de Colchester, pour le nettoyage, le séchage et l'entreposage du grain. Le président de la compagnie, M. William J. Gibbard, a soumis au ministre un mémoire demandant au gouvernement de réduire progressivement les subsides au transport du grain de l'Ouest vers l'Est du Canada. On lit dans le mémoire que ces subventions ont amené la Nouvelle-Ecosse à réduire de 120.000 acres à 45.000 acres (de 1936 à 1967) la superficie de ses champs de grain.

Selon L'Action nationale

M. Trudeau serait le plus grand artisan de la violence au Québec

La Ligue d'Action nationale, tout en se disant d'accord avec M. Trudeau "sur le fait que l'esprit de violence qui se développe ou règne actuellement au Québec constitue une menace à la démocratie et un danger à l'établissement d'un Etat policier", estime cependant que "le plus grand artisan de la violence au Québec, c'est M. Trudeau lui-même".

Dans un commentaire sur les incidents de Sherbrooke et la déclaration subséquente de M. Trudeau, le comité de rédaction de l'Action nationale, par l'intermédiaire de Patrick Allen, fait les réflexions suivantes:

"Pour une fois, l'Action nationale se trouve d'accord avec M. Trudeau, sur le fait que l'esprit de violence qui se développe ou règne actuellement au Québec constitue une menace à la démocratie et un danger d'établissement d'un Etat policier. Toutefois, elle estime que les responsabilités de cette situation ne sont pas aussi exclusivement du côté de certains petits groupes que le soutient M. Trudeau.

"Il y a longtemps que l'Action nationale le répète, et les événements ne font que confirmer ce verdict chaque jour davantage: le plus grand artisan de la violence au Québec, c'est M. Trudeau lui-même. Dans la violence, en effet, il y a bien sûr l'acte violent lui-même, mais il y a aussi le fait de celui qui, en position de force, provoque la violence parce qu'il refuse obstinément

de reconnaître des droits, l'existence de certaines opinions ou croyances, et qui s'emploie à les contrecarrer ou à les brimer. Or c'est ce que fait M. Trudeau en refusant de reconnaître une réalité évidente: l'existence des deux nations au Canada; et d'amorcer, à partir de cette réalité profonde, aujourd'hui sentie par une partie importante de la population québécoise, sinon par une majorité, les négociations qui doivent se développer autour du problème constitutionnel canadien et de l'avenir du Québec.

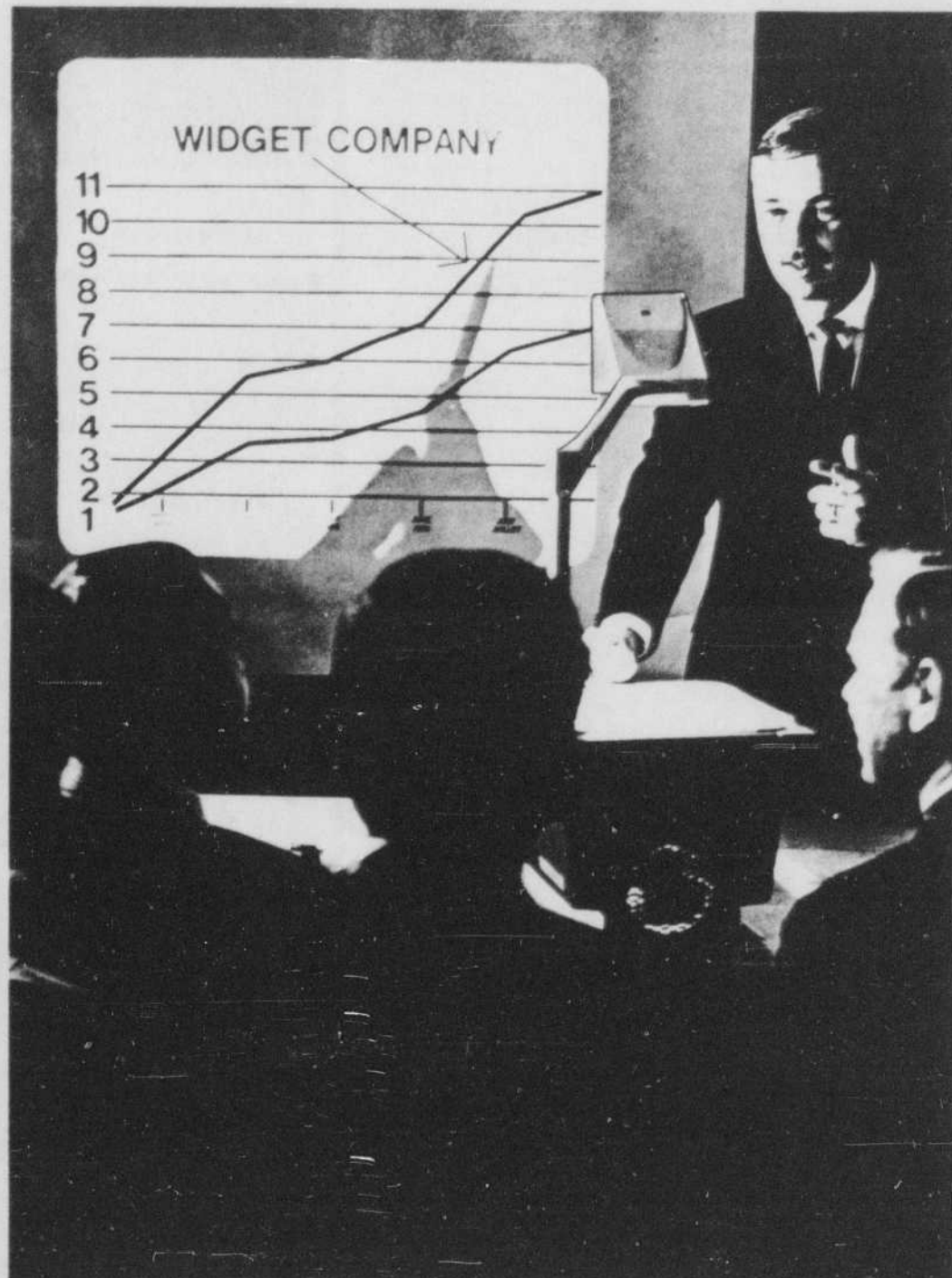
"En raison de la force de cette conviction chez les Québécois francophones, les progrès du séparatisme au Québec ont été tels que 10% des électeurs se sont prononcés pour un parti séparatiste aux dernières élections provinciales, alors que ces partis n'auraient pas récolté 1% du vote il y a dix ans. Et depuis cette élection, les sondages vont jusqu'à déceler pas loin de 25% d'électeurs sympathiques aujourd'hui à la thèse souveraineté-association de M. Lévesque. Quand le quart de la population d'un pays situé historiquement comme le Québec, est devenu prêt à s'exprimer en politique pour un parti dit "extrémiste", il n'y a pas de risque à affirmer qu'au moins la moitié de cette population est sympathique à l'idée fondamentale que véhicule ce parti. Et quand ce mouvement se manifeste en constante croissance dans le temps à

partir du point quasi zéro, le dynamisme populaire de ces idées apparaît assez évident.

"En prenant le parti d'affronter sans cesse cette opinion, de lui nier le droit d'être entendue à la table des négociations sous le fallacieux prétexte de devoir ignorer cette existence en faveur d'un préjugé canadien, M. Trudeau opprime de toute évidence toute une partie de la nation canadienne-française, sinon sa totalité même, porte insulte à la dignité de ceux qui y croient, et pousse directement et immédiatement les extrêmes de cette opinion à la violence qui, de toute façon, à ce moment-là, gronde dans tous les coeurs non gâtés par la partisanerie.

"C'est d'ailleurs ainsi que les chefs d'Etat deviennent oppresseurs, en se justifiant de la violence qu'ils provoquent pour établir l'Etat policier afin d'écraser les opinions contraires au lieu de les accepter au dialogue. Il est évident que dans son refus de se rendre à l'évidence des faits et d'entamer le véritable dialogue, M. Trudeau évolue de la violence du dialogue refusé à l'idée de la violence policière.

"Avec lui nous sommes d'accord que nous risquons actuellement d'être au bord de la tyrannie. Mais nous lui demandons d'ouvrir les yeux sur les responsabilités qui lui incombent s'il continue de fermer son esprit aux vrais problèmes par pure arrogance dans l'intransigeance idéologique".



AVEC LES SYSTÈMES VISUELS "3M" voir c'est croire!

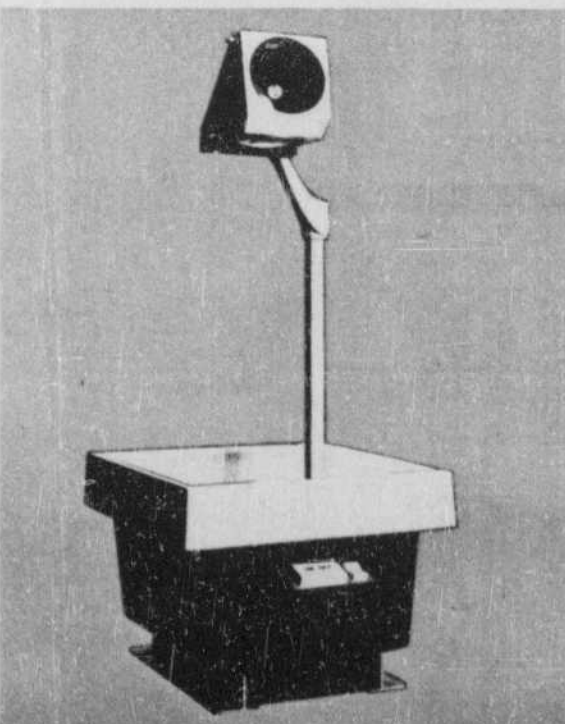
Pourquoi faut-il que toutes les statistiques soient présentées sous forme de tableaux? Tout simplement pour que les chiffres et leur signification soient parfaitement clairs!

C'est précisément la raison pour laquelle les entreprises modernes adoptent les systèmes visuels "3M" pour présenter leurs informations au cours de réunions ou de congrès. Les illustrations, diagrammes ou tableaux peuvent être transformés en transparents de projection, en l'affaire de quelques secondes. On peut y ajouter de la couleur et les projeter en toute clarté sur un mur ou un écran pour que tout le monde comprenne—instantanément.

Vous êtes totalement maître de la réunion—face à votre auditoire, dans une salle complètement éclairée. Et la réunion atteint son but efficacement.

Vous pouvez parfaitement récupérer le coût total d'un système visuel "3M" par le nombre d'heures qu'il permet de supprimer en une seule réunion.

Permettez nous de vous le prouver! Appelez votre bureau 3M le plus proche et demandez une démonstration des systèmes visuels.



Visual Products 3M COMPANY
C.P. 5757 London, Canada

Une nécessité pour tous les hommes d'affaires et professionnels

PHILIPS 85 UN ENREGISTREUR

qui se glisse dans la poche,
résout les problèmes de dictée et écriture des notes

- Manoeuvre facile par commande du bout du doigt,
- Enregistrement et lecture instantanés,
- La mini-cassette se met en place automatiquement,
- Bande magnétique réutilisable,
- Réglage automatique de la puissance sonore et niveau,

(Le tandem parfait... le 85 Enregistreur et la Machine à Transcrire modèle 86)

POUR UNE DÉMONSTRATION - 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
BEAVER HALL/LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL. 861-9401.



Informations

internationales

Pompidou l'annonce officiellement

M. Chaban-Delmas sera le prochain premier ministre

PARIS (AFP) — La désignation de M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, comme futur premier ministre de M. Georges Pompidou a été annoncée officiellement à certains des responsables de la majorité gaulliste, apprend-on de bonne source. Cette confirmation, de la bouche même du nouveau président de la République, trois jours après l'élection présidentielle, est la seule certitude en ce qui concerne la formation en cours du gouvernement.

Il semble toutefois, apprend-on également de bonne source, que le maintien de M. Michel Debré au poste de ministre des Affaires étrangères qu'il occupe depuis près d'un an puisse également être considéré comme probable.

Les entretiens qui se sont déroulés au cours des deux derniers jours à l'initiative du président élu ou de M. Chaban-Delmas ont été, des deux côtés, entourés de la plus grande discrétion. Ce silence, volontairement observé avant la proclamation officielle des résultats de l'élection, ne facilite pas la tâche des milieux politiques.

Ceux-ci sont toujours convaincus que la formation de la nouvelle équipe gouvernementale se heurte à des difficultés liées à la volonté du président élu de maintenir l'équilibre politique entre les formations qui l'ont soutenu dans sa campagne et les tendances qui existent au sein du groupe gaulliste qui a constitué son soutien le plus actif et numériquement le plus important. Sans que ces difficultés puissent être assimilées à une crise politique, elles sont suffisamment sérieuses pour que les nouveaux res-

Conférence de Moscou: le document final innove peu

MOSCOU (AFP) — 10.000 mots où l'on retrouve les arguments développés par la "Pravda" à longueur d'année; pour les observateurs le document engendré par la conférence communiste mondiale ne restera sans doute pas dans l'histoire du mouvement comme un jalon de première grandeur. Il ne contient aucune sensation et aligne les généralités.

Le sel dont il manque fut jeté à profusion, au cours des quinze jours de travaux de la conférence, dans les débats contradictoires. Ce sont les procès-verbaux des séances et les comptes rendus de la "Pravda" du 6 au 18 juin qui, pour ces observateurs, constituent le véritable document du forum de Moscou.

Le long texte ne prend d'ailleurs toute sa valeur que par comparaison avec deux autres textes: le projet initial, qui n'a pas été rendu public, et le document final de la dernière conférence communiste mondiale des 81 partis communistes de 1960.

Wilson et le parti travailliste voient leur cote monter

LONDRES (AFP) — Un sondage d'opinion publié, hier matin, sous copyright, par le "Daily Telegraph" enregistre une nette remontée du parti travailliste. 35% des personnes interrogées voteraient, en effet, pour le "Labour" si des élections générales étaient organisées, alors qu'en mai dernier un sondage identique ne donnait aux travaillistes que 30,5% des suffrages. Les Conservateurs obtiendraient, quant à eux, 51% des votes (52% en mai), et les Libéraux, 12% (13,5% en mai).

La "cote d'amour" dont bénéficient le gouvernement travailliste et son chef, M. Harold Wilson, est également en hausse, d'après les résultats du sondage du "Daily Telegraph" (35% des personnes interrogées sont favorables à M. Wilson, contre 29% en mai). Ces progrès sont dus en grande partie, indique le journal, aux efforts déployés par le gouvernement de M. Wilson pour aboutir à une réforme du système syndical en vigueur en Grande-Bretagne.

Représailles

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Dans une déclaration publiée hier à l'ONU, l'Eglise méthodiste américaine s'associe à l'appel lancé par le conseil national des églises protestantes et par l'Eglise épiscopale américaine aux hommes d'affaires américains pour qu'ils reconsidèrent leurs relations commerciales et financières avec les pays de l'Afrique et notamment avec l'Afrique du Sud.

La tournée sud-américaine de Rockefeller

Le Brésil demande une réforme de l'aide américaine, le Paraguay attend, l'Uruguay se met en grève

RIO DE JANEIRO — C'est par une critique acerbe du "lyrisme stérile" de "l'Alliance pour le progrès" que le ministre du plan brésilien, M. Helio Beltrao, a commencé l'exposé des revendications qu'il a présentées au gouverneur Nelson Rockefeller, mardi à Brasilia, et dont la teneur a été divulguée officiellement hier.

"Nous ne voulons pas d'aumône, nous souhaitons un programme de coopération", a déclaré le ministre à l'envoyé spécial du président Nixon, qui avait affirmé pour sa part à son arrivée au Brésil "qu'il était venu pour écouter, et qu'on pouvait tout lui dire, même des choses désagréables".

M. Beltrao a tout d'abord demandé "un effort rationnellement planifié" qui permette de faire l'économie de certains gaspillages qu'il juge inadmissibles, en particulier, dans le cadre des accords de "prêts liés" à l'importation de matériel américain, que le Brésil peut parfois produire.

Le ministre brésilien a alors proposé un programme de "coopération réaliste" avec les Etats-Unis en quatre points: augmentation progressive des exportations brési-liennes; échelonnement aussi précis que possible des échéances de la dette extérieure; établissement d'un plan rationnel pour les importations américaines; réduction progressive des charges provenant des paiements des services, et tout particulièrement des taxes de frets internationaux.

Pour conclure, M. Beltrao suggéra une adaptation de la formule "Trade not aid" (pas d'aide, mais du commerce): "Commerce et coopération ne sont nullement incompatibles, dit-il, mais il faut nous libérer des obsessions des formules qu'iriment".

Après l'exposé général du ministre du Plan, les entretiens de M. Nelson Rockefeller à Brasilia avec les autres membres du gouvernement se sont réduits, indique-t-on de bonne source, à un tour d'horizon des problèmes particuliers à chacun de leurs ministères respectifs.

D'une manière générale, les dirigeants brésiliens se montrent assez satisfaits de la franchise qui a présidé à ces discussions.

Par ailleurs, les commandos d'étudiants qui projetaient des "manifestations éclair" contre l'envoyé spécial du président Nixon n'ont réussi jusqu'ici à déceler aucune faille dans le formidable dispositif de sécurité mis en place par les autorités, qui comportait entre autres des nids de mitrailleuses sur les toits des immeubles proches de l'aérodrome.

Au Paraguay

ASUNCION — De sévères mesures de sécurité ont été prises au Paraguay à l'occasion du séjour de 24 heures que M. Nelson Rockefeller, envoyé spécial du président Nixon, doit faire à Asuncion à partir d'aujourd'hui.

Cependant, dans ce pays réputé anti-communiste, les autorités ne s'attendent pas à des manifestations hostiles à M. Rockefeller, bien qu'une organisation estudiantine ait diffusé une déclaration s'élevant contre la visite du gouverneur de New-York.

Qu'il s'agisse du parti "Colorado" du président Alfredo Stroessner ou des partis d'opposition — libéral-radical et révolutionnaire "febrerista" — tous s'accordent dans des déclarations publiées à la veille de la visite de M. Rockefeller, pour estimer que des désordres dans la rue ne permettraient pas à l'envoyé du président Nixon de se rendre compte des réalités paraguayennes et surtout des besoins d'un pays qui se développe lentement.

Il est généralement admis que le gouvernement paraguayen demandera aux Etats-Unis d'accroître et d'assouplir leur aide, notamment en ce qui concerne les équipements sociaux et publics. Mais les principales exigences du Paraguay se situent dans le domaine des échanges (octroi d'un quota de 20.000 tonnes de sucre, maintien des exportations de tanin dont le Paraguay est avec l'Argentine le principal producteur du monde).

M. Nelson Rockefeller qui arrivera à Asuncion, aujourd'hui à 16 heures locales, s'entretiendra notamment avec le président Stroessner et M.

feller sera reçu par les autorités uruguayennes à la station balnéaire internationale de Punta Del Este et n'entrera pas à Montevideo. Cette visite est prévue pour vendredi ou samedi, bien que M. Venancio Flores, ministre des Affaires étrangères, ait déclaré mardi soir que celle-ci "n'est pas encore officiellement décidée". Quoi qu'il en soit, le secrétaire à la presse du gouvernement prépare déjà la liste des journalistes qui se rendront à Punta Del Este. En même temps les postes radiophoniques du département de Maldonado, dont dépend Punta Del Este, ont annoncé qu'un édifice de la localité dénommée "Lafayette" a été choisi comme lieu de séjour de l'envoyé spécial du président Nixon. Les radios ont ajouté que des spécialistes des Etats-Unis parcourraient mardi la région pour établir un système de sécurité avant l'arrivée du gouverneur de New York.

Accord entre Wilson et les syndicats

Le TUC prendra en charge le règlement des grèves 'sauvages'

LONDRES (AFP) — M. Harold Wilson, après sept heures de bataille avec les représentants des syndicats, a renoncé à la loi anti-grèves, qu'il y a quelques jours encore il considérait comme indispensable au redressement du pays. En échange, le T.U.C. consent à prendre la responsabilité du règlement des grèves non officielles. Il s'est engagé à l'unanimité à renforcer sa procédure d'intervention et d'arbitrage qui avait été adoptée au congrès extraordinaire tenu à Croydon le 5 juin dernier.

Ainsi se termine la tentative de réforme des syndicats que M. Wilson et Mme Barbara Castle, ministre de l'emploi et de la productivité, avaient lancée en janvier dernier dans un livre blanc intitulé "Au lieu de la contestation".

L'initiative de M. Wilson avait été prise après la perte en 1968 de quatre millions huit cent mille journées de travail dans des grèves qui n'avaient pas été approuvées par les syndicats. Le premier ministre avait alors annoncé

qu'un projet de loi prévoyant une période de réflexion de 28 jours avant le déclenchement d'une grève et comportant des amendes pour ceux qui ne l'observeraient pas, serait présenté devant les Communes avant la fin de la session parlementaire.

Le projet souleva une tempête de protestations aussi bien parmi les dirigeants syndicaux que parmi les éléments de gauche du parti travailliste.

Au mois de mars, la Chambre approuvait néanmoins par 204 voix contre 62 le livre blanc gouvernemental, qui entre-temps avait été allégé d'une des autres clauses principales, celle qui prévoyait que chaque grève devait être précédée d'un vote secret.

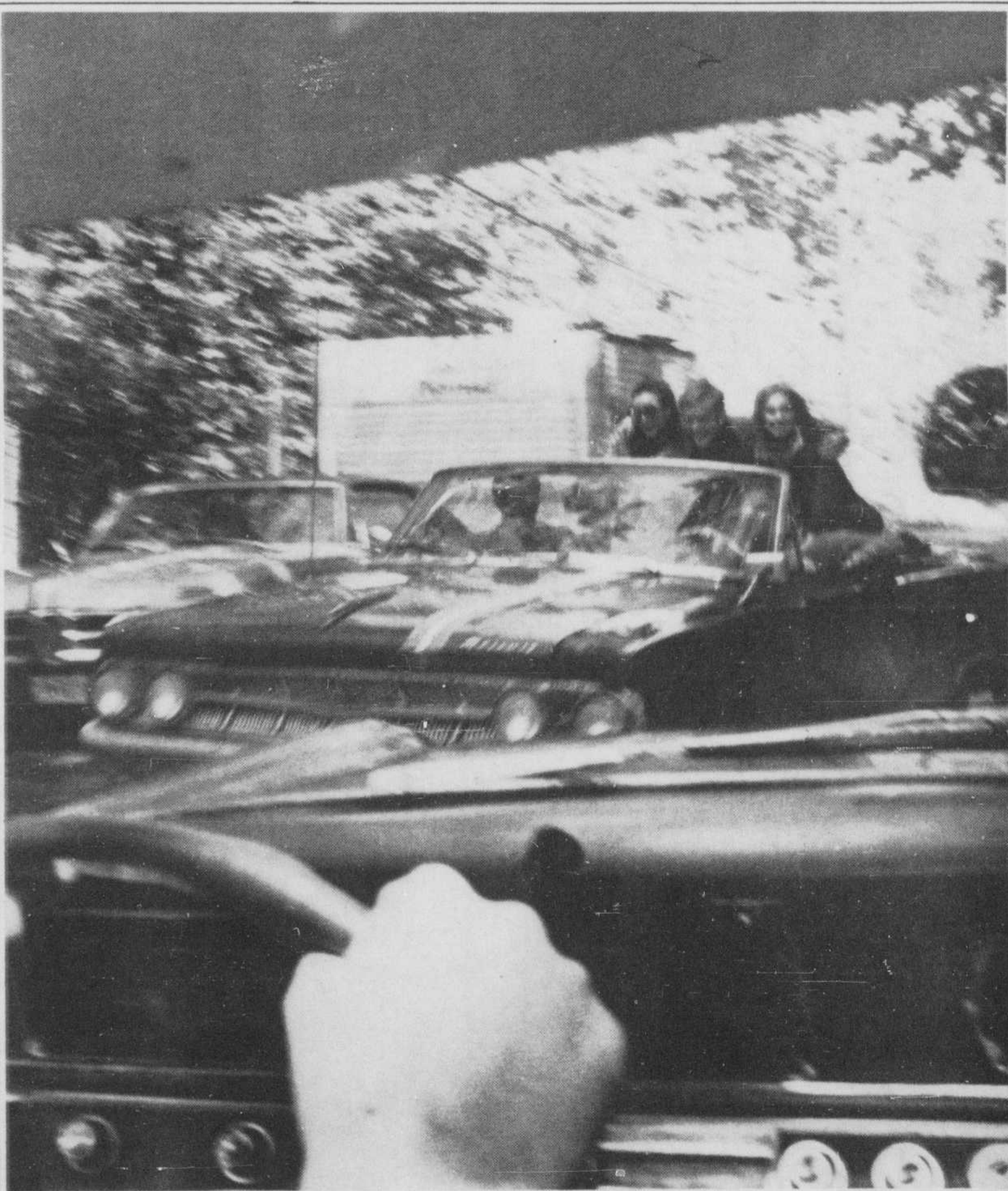
Cette concession ne suffit pas pourtant à amadouer les syndicats et les travaillistes de gauche. Déclarant que M. Wilson menait le parti du déshonneur, le président du groupe parlementaire du Labour, M. Douglas Houghton, défia M. Wilson de poursuivre sa tentative.

L'engagement pris hier par le T.U.C. de prendre la responsabilité du règlement des grèves non-officielles prévoit les dispositions suivantes:

1- Le conseil général du T.U.C. arbitrer les conflits dégénérant en grèves non-officielles, dans le cas où celles-ci seraient suivies par un grand nombre d'ouvriers ou si elles peuvent avoir des conséquences jugées néfastes pour l'économie du pays.

2- Le T.U.C. pourra dans ce cas ordonner la reprise immédiate du travail, par l'entremise du syndicat intéressé. Il pourra prendre des sanctions contre les syndicats récalcitrants. Ces sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion du T.U.C. pour les syndicats n'obéissant pas aux ordres de la centrale.

3- Si le T.U.C. considère qu'il serait "déraisonnable" d'ordonner une reprise immédiate du travail, il se bornera à négocier avec les parties en cause un règlement satisfaisant. C'est-à-dire que dans ce cas, la grève non-officielle se poursuivra.



bande de * 2 1/2 f têtes folles!

Aller se balader comme ça sur la route à huit dans une vieille bagnole tout juste bonne pour la ferraille... et s'imaginer qu'on peut doubler n'importe quoi, même dans une côte... L'autre écervelé ne vaut pas mieux: il se prend pour le roi du milieu de la route avec sa roulotte zigzagante et mal attachée... Personne n'a le droit de tuer sur la route, pas même les têtes folles!

Même si vous croyez avoir raison, comme les autres, vous avez une chance sur



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

informations

internationales

Réunion du Conseil national de sécurité

Washington entamerait dès cet été le dialogue avec Moscou sur le désarmement nucléaire

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a convoqué hier matin son Conseil national de sécurité en séance extraordinaire pour mettre au point les négociations bilatérales américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques nucléaires. Après de longues semaines d'hésitations et de consultations intensives, le chef de l'exécutif américain aurait finalement décidé de donner le feu vert à ce dialogue, apprend-on de source compétente, prenant ainsi l'une des décisions les plus importantes depuis le début de son mandat.

Si tout se passe conformément aux souhaits de la Maison Blanche, les représentants des deux super-puissances prendront place à la table de conférence dès la fin du mois de juillet ou au début de mois d'août, de préférence à Genève. Il ne reste plus en principe qu'à fixer les modalités de ce rendez-vous historique — le lieu, la date et le niveau auquel il se déroulera; il reste aussi au gouvernement Nixon à consulter à nouveau ses alliés européens et à leur faire connaître les grandes lignes de la nouvelle philosophie républicaine en matière de politique stratégique nucléaire et conventionnelle telle qu'elle a été mise au point par le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird, son adjoint, M. David Packard, le département d'Etat et la CIA.

Le 11 juin dernier, le secrétaire d'Etat américain M. William Rogers avait convoqué dans son bureau l'ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, M. Anatoly Dobrynine pour lui faire part de l'intention de M. Nixon d'entamer des négociations susceptibles d'ouvrir la voie à un accord sur une limitation de la course aux armements nucléaires entre les deux puissances. Les deux domaines sur lesquels il devra porter, aux yeux de la Maison Blanche, sont ceux qui se rapportent aux engins balistiques intercontinentaux (ICBM) à partir de rampes de lancement terrestres ("Minuteman", "Titan II" et "III"), de fusées "Polaris" et "Poseidon" dont sont, ou vont être, dotés les sous-marins à propulsion nucléaire, les bombardiers stratégiques intercontinentaux du type "B-52", et, avant tout, les fusées dites

"MIRV", à ogives nucléaires multiples qui peuvent être simultanément dirigées sur divers objectifs.

M. Dobrynine, rappelé en consultations dans la capitale soviétique — ainsi que son collègue des Nations unies, M. Jacob Malik — a quitté Washington à la fin de la semaine dernière, porteur de la proposition américaine. "J'ai enfin de bonnes nouvelles à rapporter chez nous", avait-il dit aux journalistes au moment de prendre l'avion, confirmant ainsi l'extrême intérêt que manifeste son gouvernement à l'égard d'une négociation qui s'annonce pourtant très complexe et longue.

L'insistance des chefs militaires américains à procéder coûte que coûte à la mise au point de cette arme extrêmement "sophistiquée" qu'est le "MIRV" ("multiple, independently targeted, re-entry vehicle"), afin de maintenir l'avance technologique dont disposent les Etats-Unis sur l'URSS avait récemment fait craindre au département d'Etat que les négociations seraient différées de plusieurs mois. Mais le problème paraît maintenant être résolu: la négociation et les expérimentations dans l'Atlantique iront de pair, sans qu'il y ait d'objection majeure de la part du Kremlin.

La "philosophie" nucléaire du gouvernement Nixon, telle qu'elle a été formulée par les dirigeants civils et militaires du Pentagone, peut se résumer de la façon suivante:

Lorsque, dans deux ou trois ans, les deux auront atteint un niveau de sursaturation nucléaire, grâce aux "MIRV" et à leur réseau respectif de missiles anti-missiles ("Saugarde" aux Etats-Unis et "Galoche" en URSS), le moment viendra de "geler" leurs arsenaux nucléaires respectifs. L'Amérique est prête à beaucoup de concessions, y compris la mise à la ferraille de plusieurs de ses sous-marins "Polaris", et la limitation de l'implantation de fusées balistiques intercontinentales. Elle dispose actuellement de 1.000 "Minuteman", de 54 "Titan II", et de 656 fusées "Polaris", ainsi que de 549 bombardiers "B-52". Selon le Pentagone, l'URSS disposerait de son côté de 1.100 ICBM — 100 autres

étant en voie de production — d'une dizaine de sous-marins "Yankees" à propulsion nucléaire et d'environ 150 bombardiers stratosphériques.

Dans l'esprit de M. Laird, un accord bilatéral ne peut se réaliser qu'à partir du principe d'une certaine parité nucléaire dont il faudra fixer les limites au cours des négociations projetées. Mais un "gel" ne doit pas empêcher Washington et Moscou de parer au danger commun que constituerait la force de frappe chinoise devenant vraisemblablement opérationnelle entre 1973 et 1978.

Irlande: M. Lynch n'obtiendrait qu'une minorité des sièges

DUBLIN (AFP) — Un million sept cent mille Irlandais étaient appelés aux urnes hier pour élire un nouveau "Deil" (parlement) où, selon la plupart des observateurs, le parti du premier ministre, M. Jack Lynch, ne disposera plus d'une minorité de sièges.

A la dissolution du "Deil" en mai dernier, le parti gouvernemental, le "Fianna Fail" (parti républicain) détenait 74 sièges sur 144. Il est probable que, contrairement à ce qu'espérait M. Lynch en provoquant lui-même des élections anticipées, le nombre des députés du "Fianna Fail" loin d'augmenter sera plus réduit dans le nouveau parlement. On s'attend en effet que le parti travailliste, qui disposait de 18 sièges à la dissolution, fera des progrès notables dans les milieux qui sont déçus par les difficultés économiques qu'éprouve l'Irlande, dont l'économie est étroitement liée à la Grande-Bretagne. Il est vraisemblable également que le "Fin Gael" (parti conservateur) qui avait 46 députés dans l'ancien parlement fera aussi quelques progrès.

Dans cette hypothèse et en l'absence de toute possibilité de coalition, M. Lynch n'aurait d'autre ressource que de former un gouvernement minoritaire et de provoquer à brève échéance de nouvelles élections. Celles-ci provoqueraient moins de difficultés financières à son parti qu'à l'opposition. La campagne électorale a,

De Gaulle fête le 18 juin à l'ambassade française de Dublin

DUBLIN (AFP) — Pour la première fois depuis la libération de la France, c'est à l'étranger, en Irlande où il se trouve depuis le 10 mai, que le général de Gaulle a commémoré son appel historique du 18 juin 1940. Mais il a voulu cependant se trouver en territoire français, c'est-à-dire à l'ambassade de France, et entre Français c'est-à-dire avec les seuls membres de l'ambassade.

Les souvenirs de l'épopée de la France libre étaient partout dans cette petite ambassade victorienne, perdue dans les arbres du quartier résidentiel de la capitale irlandaise: tout d'abord dans la personne de l'ambassadeur lui-même, M. Emma-

nuel d'Harcourt, compagnon de la Libération, qui perdit une jambe au cours de l'une des nombreuses missions dangereuses qu'il effectua entre Londres et la France. Et puis, disposé dans un cadre, sur le piano, le texte de l'appel du 18 juin qui s'offrit à la vue du général de Gaulle à son entrée dans le salon: "A tous les Français, la France a perdu une bataille mais elle n'a pas perdu la guerre."

Un déjeuner intime de onze couverts où seuls étaient conviés les membres de l'ambassade, a été offert à l'ancien président de la République française et à son épouse. Ainsi qu'il était apparu mardi aux photographes au palais présidentiel, le général de Gaulle était alerte, détendu, aimable, souriant.

Avant de se rendre à l'ambassade, le général et Mme de Gaulle avaient visité le Musée national irlandais où sont exposés notamment des reliquaires anciens, des bijoux en or vieux de 3.000 ans, des croix celtiques ciselées et le calice d'Ardagh, un joyau du christianisme irlandais datant du huitième siècle. Ils avaient parcouru également la salle consacrée à la guerre d'indépendance irlandaise.

A leur sortie du musée, le général et Mme de Gaulle ont été chaleureusement acclamés par une cinquantaine de personnes auxquelles, de sa voiture, l'ancien chef d'Etat a répondu par son geste familier de la main.

Aujourd'hui, le général de Gaulle recevra quelques Irlandais qui ont de lointaines attaches avec sa famille. Avant son départ pour Colombie-les-Deux-Eglises, prévu dans le courant de l'après-midi, il assistera à un grand déjeuner officiel offert par M. Jack Lynch.

Lindsay battu aux élections primaires

NEW YORK (AFP) — M. John Lindsay, maire sortant de New York, a été battu mardi soir par Y. John Yarchi, sénateur de l'Etat de New York lors des élections primaires qui devaient assurer la nomination des futurs candidats officiels des partis républicain et démocrate à la mairie de New York.

Bien que battu sur la liste républicaine, M. John Lindsay figurera néanmoins en novembre parmi les candidats. Il se

présentera sur la liste du Parti libéral et affrontera alors ses deux rivaux désignés mardi MM. John Marchi, pour le Parti républicain et Mario Procaccino, responsable jusqu'alors de la trésorerie et du mouvement des fonds de la ville de New York pour le Parti démocrate.

Ce dernier a d'ailleurs vaincu assez facilement M. Robert Wagner, ancien maire de la ville qui quitta l'hôtel de ville en 1965.

Le Biafra consent aux vols de jour, le Nigeria accepte la "route fluviale"

GENEVE (AFP) — Le Biafra a donné son accord "sous certaines conditions" à l'ouverture d'un pont aérien de jour, a annoncé hier soir le comité international de la Croix-Rouge.

Les autorités biafraises, déclare un communiqué du C.I.C.R., viennent de faire connaître aux organisations humanitaires intéressées leur accord quant à l'utilisation, de jour, et sous certaines conditions, de l'aéroport d'Ili pour l'acheminement de secours aux populations victimes du conflit.

Le comité international de la Croix-Rouge ne peut être que satisfait de voir les autorités biafraises accéder à une demande de tels vols de jour pour lesquels il avait de tout temps manifesté sa préférence, indique le communiqué. Ceux-ci contribueront à soulager les souffrances de trois millions de victimes de la guerre.

Le communiqué ajoute: "Le C.I.C.R. va examiner aussi rapidement que possible avec les autorités compétentes des deux parties concernées les modalités techniques de tels vols humanitaires".

D'autre part, le gouvernement nigérian a convoqué, hier, tous les organismes de secours travaillant au Nigeria, à une réunion, le 30 juin, à Lagos, pour examiner leurs activités.

De son côté, le président de la Croix-Rouge nigérienne, Sir Adetokunbo Ademola, a déclaré à la presse que son organisme s'apprêtait à prendre la succession du comité international de la Croix-Rouge au cas où le gouvernement demanderait au C.I.C.R. de quitter le pays.

Ces déclarations font suite aux récentes accusations lancées par le gouvernement, déclarant "persona non grata" le Dr Auguste Lindt, commissaire du C.I.C.R. pour l'Afrique de l'ouest.

Le ministre fédéral de la Santé, M. Joseph Adetoro, vient de joindre sa voix à celles du nombre croissant de personnalités nigérianes qui réclament l'expulsion du comité international de la Croix-Rouge.

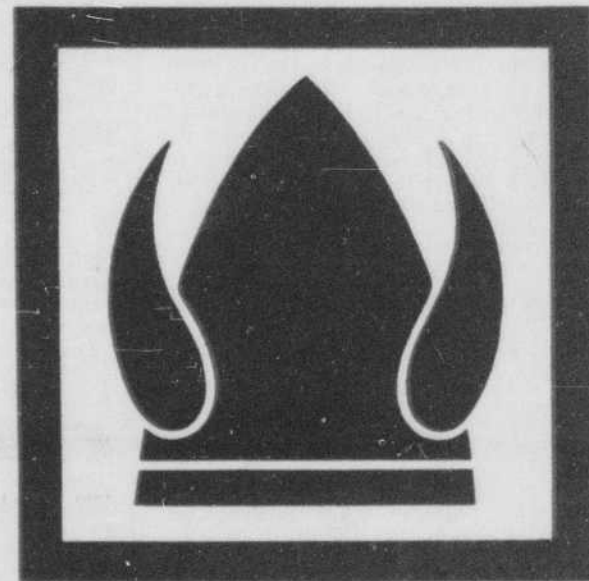
Dans une déclaration rendue publique hier, M. Adetoro accuse le C.I.C.R. de s'occuper davantage de politique que de secours humanitaires. "Les opérations de la Croix-Rouge

au Nigeria ont un caractère douteux", a-t-il affirmé.

Cependant, une péniche de débarquement d'une capacité de 900 tonnes, affrétée par le comité international de la Croix-Rouge après d'une compagnie américaine doit arriver aujourd'hui à Lagos pour inaugurer la "route fluviale" des secours destinés aux victimes de la guerre entre le Nigeria et le Biafra, a annoncé hier un membre du C.I.C.R.

Dotée d'un équipage de 17 hommes, cette embarcation ne desservirait dans un avenir immédiat que les zones sous contrôle fédéral, a ajouté le membre du C.I.C.R. qui a précisé que l'extension de la "route fluviale" au-delà des lignes biafraises dépendrait d'un accord entre le Nigeria et le Biafra.

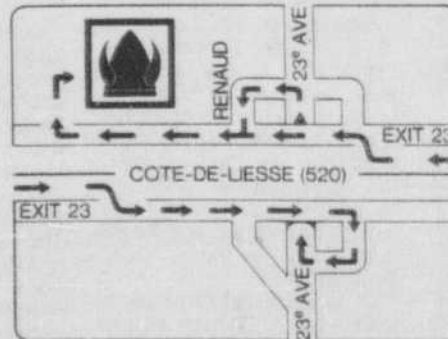
La radio fédérale a bien annoncé hier matin que le gouvernement nigérian avait accepté la prolongation de la "route fluviale" au Biafra mais, a déclaré le membre du C.I.C.R., le gouvernement de Lagos pour sa part, n'a donné son accord de principe que pour le territoire sans contrôle fédéral.



VENTE DANOISE

réductions formidables sur nos meubles d'importation danoise à notre entrepôt seulement
9501-9507 ch. côte-de-liesse du 12 au 21 juin 1969
de 10 à 18 hres tous les jours
jeu. et ven. jusqu'à 21 hres

COMMENT S'Y RENDRE:



LAMAISONDANOISE
THEDANISHHOUSE

9501-9507 CH. CÔTE-DE-LIESSE, MONTRÉAL

La Pétillante
Magie
de l'Ambiance
Perrier



Mille étincelles illuminent la pénombre, mille bulles PERRIER déferlent en cascade... les glaçons tintent... un souffle de fraîcheur frôle les lèvres. C'est PERRIER... le mixer par excellence, l'eau de source naturellement pétillante. C'est le charme et la joie de vivre... c'est la pétillante magie de l'ambiance PERRIER.

perrier
c'est tout ça!

2,300 délégués ont rendez-vous au Colisée de Québec

Le congrès de leadership de l'UN débute ce soir

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Québec le congrès de l'Union nationale, convoqué le 15 mars dernier par le Conseil national du parti pour être un chef. Outre M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre et leader intérimaire depuis la mort de M. Daniel Johnson, deux autres candidats briguent les suffrages des quelque 2,300 délégués. Ce sont MM. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'éducation, et André Léveillé, député de Maisonneuve. En réalité, deux hommes sont dans cette course: MM. Bertrand et Cardinal.

Représentant les 108 circonscriptions du Québec, les délégués ont été choisis parmi les "hommes", les "jeunes" et les "femmes". Seuls les délégués pourront voter mais tous les militants de l'Union nationale sont invités au congrès qui rassemblera, jusqu'à samedi soir, de 10,000 à 12,000 personnes.

C'est M. Marcel Masse, ministre d'Etat et président du congrès, qui doit inaugurer ce soir cette longue réunion par un discours de circonstance. Les séances du congrès auront lieu au Colisée, sur les terrains de l'Exposition, et dans les "palais" environnants où s'établiront les candidats et leurs suites.

La journée de vendredi sera consacrée, du moins théoriquement, à l'étude: sept commissions se réuniront, chacune animée par un ministre de l'Union nationale qui rendra compte de l'œuvre accomplie par son parti depuis 1966 et exposera les grands projets pour les années à venir dans les principaux secteurs de l'activité politique: agriculture, économie, éducation, tourisme, commerce, justice, etc.

La soirée de vendredi et la journée de samedi seront tout entières occupées par les manifestations, les specta-



Le centre d'accueil des délégués du clan Bertrand est situé près du Colisée de Québec. On y servira des rafraîchissements et de la nourriture. Des hôtesses feront en sorte que le passage des délégués UN à Québec durant le Congrès soit mémorable. (Téléphoto CP)



La photo montre une ébauche de ce que sera le Pavillon Cardinal au Congrès de l'Union nationale qui s'ouvre ce soir à Québec. Le Pavillon est situé sur les terrains de l'exposition provinciale à proximité du Colisée. Ce Pavillon accueillera les délégués dans une atmosphère carnavalesque. Des spectacles s'y dérouleront et les participants y trouveront de quoi se remettre de leurs émotions. (Téléphoto CP)

le monde du travail

Ordinateur du CTC

OTTAWA (CP) — Le Congrès canadien du travail utilise un ordinateur pour tenir ses membres au courant des négociations en cours. La "mémoire" de l'ordinateur renferme les articles de 80 conventions collectives et peut donner des renseignements sur les développements en cours dans les négociations. De cette façon, les syndicats affiliés au CTC pourront obtenir des statistiques sur les salaires, les bénéfices marginaux et les conditions de travail à l'échelle nationale provinciale, régionale ou municipale pour permettre à leurs diverses succursales de mieux déterminer leurs positions de négociations.

Policiers et grévistes

QUEBEC — Une assemblée des grévistes de la construction de Québec a été interrompue hier matin par des policiers en civil puis par des agents en uniforme. La première intervention des policiers au centre Mgr Marcoux, lieu de réunion des grévistes, a été celle des policiers en civil. Immédiatement repérés par les grévistes, ils ont quitté les lieux. Une minute plus tard, le centre de grève était entouré de 12 voitures de police. Les grévistes sont sortis de la salle pour signifier aux policiers de se retirer. C'est le directeur de la grève, M. Rosaire Müller, qui a réussi à convaincre les agents de quitter les lieux. La réunion s'est poursuivie sans autre incident.

Aristocratie et travail

FREDERICTON (PC) — Les problèmes économiques du Québec — logement, chômage, sécurité sociale insuffisante et problèmes fiscaux — se posent aussi bien au Nouveau-Brunswick. C'est ce qu'a déclaré un porte-parole syndical du Québec, M. Gérard Docquier, aux délégués de la Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick réunis en congrès. Selon M. Docquier, les syndicats ne peuvent se contenter d'assurer la protection de leurs membres, qui représentent 30% de la main-d'œuvre. "Nous sommes responsables du bien-être d'autres gens et le syndicalisme doit essayer de trouver des solutions à leurs problèmes", a-t-il dit. "Nous avons formé une aristocratie de travailleurs organisés, protégés par leurs conventions de travail, mais nous devons aussi aider les travailleurs non organisés en œuvrant pour une meilleure législation sociale."

Derniers cautionnements?

QUEBEC (PC) — Treize des 15 grévistes de la construction appréhendés lundi, à la suite d'une échauffourée avec les employés de Cartier Ready Mix, de St-Emile, en banlieue de Québec, ont été libérés sous des cautionnements de \$100, par le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix de Québec. En rendant sa décision, le juge a cependant averti les grévistes qu'il n'accorderait plus de cautionnements pour des délits reliés à des grèves. "En autant que je suis concerné, je refuserai tout cautionnement aux autres grévistes qui reviendront devant moi. Mes collègues feront ce qu'ils voudront, mais j'ai bien l'impression qu'ils feront comme moi..." a-t-il dit. "Ce n'est pas en causant du désordre et en mettant en danger la vie des gens qu'on réussira à mettre de l'ordre dans notre société," a poursuivi le juge. Le magistrat a indiqué qu'il sera le plus surpris des hommes si on ne déplore pas de morts au cours des prochains jours. Selon lui, quand un individu va travailler avec une arme sur l'épaule ou qu'un autre doit s'armer pour protéger son bien, la situation est alarmante.

cles, les entretiens privés, bref par la propagande que les deux principaux candidats emploieront pour convaincre, persuader, séduire et impressionner les délégués-électeurs.

Québec, a-t-on écrit déjà, ressemblera durant ces trois jours à une ville de festival. Les organisations de MM. Bertrand et Cardinal ont en effet mobilisé des personnels considérables pour actionner leurs énormes machines de persuasion et animer les spectacles qu'ils présenteront. Des artistes de toutes les familles se produiront. Il n'est pas jusqu'à Robert Charlebois et Louise Forrester qui n'aient consenti à prêter leur concours, ces deux derniers à M. Cardinal. Tous les locaux disponibles de Québec ont été retenus. Les murs intérieurs du Château Frontenac ont été loués. Les pavillons de l'université Laval seront occupés.

Le scrutin commencera vers 8 heures samedi soir. On votera selon la méthode traditionnelle et classique, par bulletin sur lequel on indiquera son choix. Les résultats seront probablement rendus publics vers 10h.30 ou 11 heures samedi soir.

Les sondages — ceux de La Presse, du Soleil et du Centre de recherche sur l'opinion publique — donnent tous M. Bertrand vainqueur, mais par une marge que le pourcentage des indécis tend à rétrécir. Selon le CROP, le premier ministre l'emportera avec de 33 à 38 pour cent des suffrages contre 25 à 27 pour cent à M. Cardinal. De 35 à 40 pour cent des délégués sont ou bien indécis ou bien refusent de répondre. "La Presse" estime, pour sa part, que M. Bertrand va recueillir de 1,300 à 1,500 voix, M. Cardinal, de 700 à 1,000 voix.

Aucun des sondages effectués n'accorde à M. Bertrand la "majorité écrasante" qu'il réclame. Aucun n'indique que M. Cardinal sera déclassé. De sorte que beaucoup d'observateurs s'ils prévoient une victoire du premier ministre, soulignent cependant que le ministre de l'éducation obtiendra un appui tel qu'il pourra jouer un rôle important dans l'Union nationale après ce congrès. Il ne serait pas possible, s'il recueille plus de 700 voix, de l'écartier du parti comme le souhaitent certains membres de l'UN qui n'ont pas aimé la façon dont M. Cardinal a mené cette campagne.

Mais les partisans de M. Bertrand oublient parfois que celui-ci s'était montré particulièrement agressif en 1961 quand il a brigué la direction du parti et que M. Johnson a remporté la victoire par une faible marge. Il est vrai que les circonstances ne sont pas les mêmes, cette année, pour la première fois dans l'histoire d'un parti politique au Canada, un premier ministre en fonction affronte un adversaire dans un congrès de leadership. Beaucoup de délégués, qui auraient pu accorder leurs voix à M. Cardinal, estiment qu'il est inconcevable de "battre un premier ministre". De tous les facteurs en présence, celui-ci est de loin le plus important. Et c'est l'un des arguments qui sera invoqué systématiquement par les partisans de M. Bertrand au cours de trois journées, d'autant plus que le nombre des indécis reste très élevé.

L'Union nationale sera contestée au cours de son congrès. Organisée par des militants sociaux, en particulier Michel Chartrand et Raymond Lemieux, "L'Opération Congrès" est une contre-manifestation par laquelle on veut protester contre l'ensemble des conditions faites dans la société aux citoyens: les petits, les mal-logés, les chômeurs, les grévistes, les pauvres, etc.

Quels moyens emploieront les protestataires? On ne le sait pas très bien. Mais on sait qu'ils manifesteront leur présence, ce qui inspire aux dirigeants de l'Union nationale quelques craintes. La police municipale a fait savoir qu'elle est "prête" à faire face à tout incident. Si les contre-manifestants cherchent à perturber le congrès de l'UN, on peut en effet redouter des affrontements violents.

Au total, des milliers de gens s'amuseront bien à Québec durant ce long week-end, mais il est probable que leur plaisir soit interrompu par ceux dont Michel Chartrand dit qu'ils "sont tannés des taudis, du chômage... et des politiques".

Selon une étude du ministère de la santé

La cigarette fait un trou annuel de \$400 millions dans notre économie

OTTAWA (PC) — Le coût annuel de l'usage de la cigarette au Canada, en termes économiques et autres, est de l'ordre de \$400 millions, a annoncé hier, le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. John Munro.

L'usage du tabac, a-t-il dit, fait peser un lourd fardeau sur l'économie canadienne.

Le ministre a formulé ces commentaires lors de la publication d'une étude de l'évaluation du coût de certaines conséquences identifiables de la cigarette sur la santé, la longévité et les biens au Canada, en 1966, étude réalisée par la direction de la recherche et de la statistique de son ministère.

Cette étude a été publiée alors que siège le comité parlementaire de la santé, du

bien-être social et des affaires sociales portant sur les relations entre l'usage de la cigarette et la santé.

Au cours des dernières semaines, ce sont surtout les compagnies, médecins et experts qui s'opposent à la campagne contre l'usage de la cigarette que mène le ministère, depuis quelques mois, qui se sont fait entendre devant les membres du comité.

Ils ont notamment soutenu qu'il n'existait aucune preuve scientifique montrant que l'usage de la cigarette peut provoquer le cancer, les maladies coronariennes et autres déficiences physiques chez le fumeur.

Ils ont également insisté sur l'importance économique de la production du tabac, de la fabrication et de la vente des ci-

garettes. Ces témoignages sont parfaitement normaux, a dit M. Munro.

"Cependant, il y a plusieurs façons d'envisager le problème et je pense qu'il est souhaitable de voir l'autre aspect de la question, c'est-à-dire le coût de l'usage de la cigarette, en termes économiques et autres, et de publier des chiffres indiquant l'ordre de grandeur de ce coût. Nos estimations suggèrent un coût total de l'ordre de \$400 millions par an".

Le ministre a révélé qu'en 1966, le cancer du poudron a représenté une dépense de \$58,000,000; les maladies coronariennes, \$201,000,000; la bronchite chronique, \$14,000,000; l'emphyseme, \$7,000,000; les autres maladies, \$96,000,000 et les incendies causés par des fumeurs, \$13,500,000.

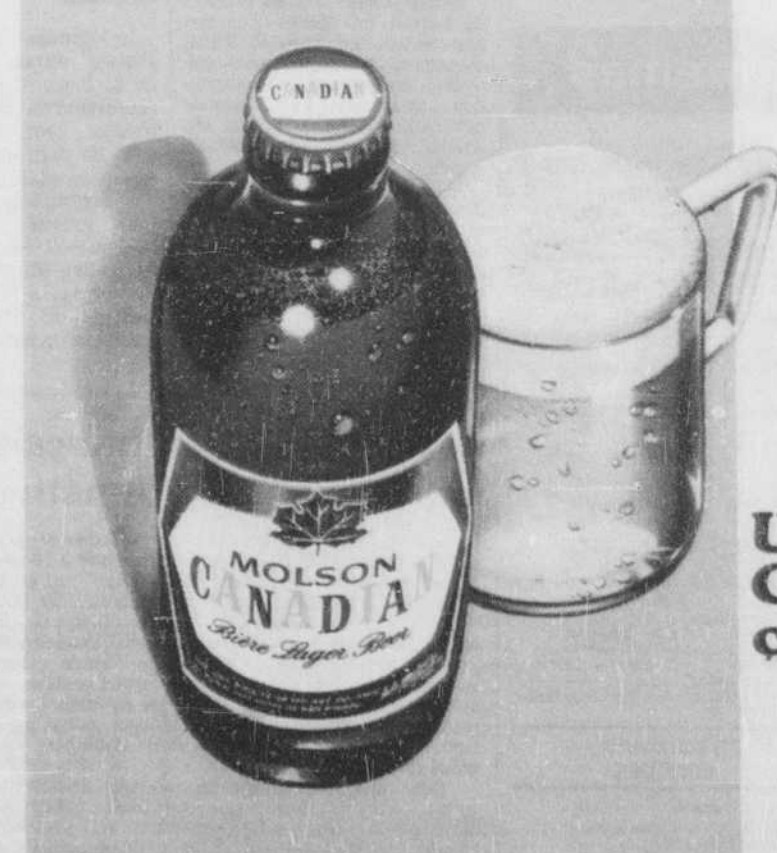
Les quatre malades a-t-il dit, dans la proportion où elles sont attribuées au tabac, ont été responsables, en 1966 de 29,000 cas traités médicalement, 755,000 journées d'hôpital et 5,900 décès avant 65 ans.

M. Munro a soutenu que ces chiffres contenus dans l'étude sont conservateurs et que le coût de l'usage du tabac serait encore plus élevé.

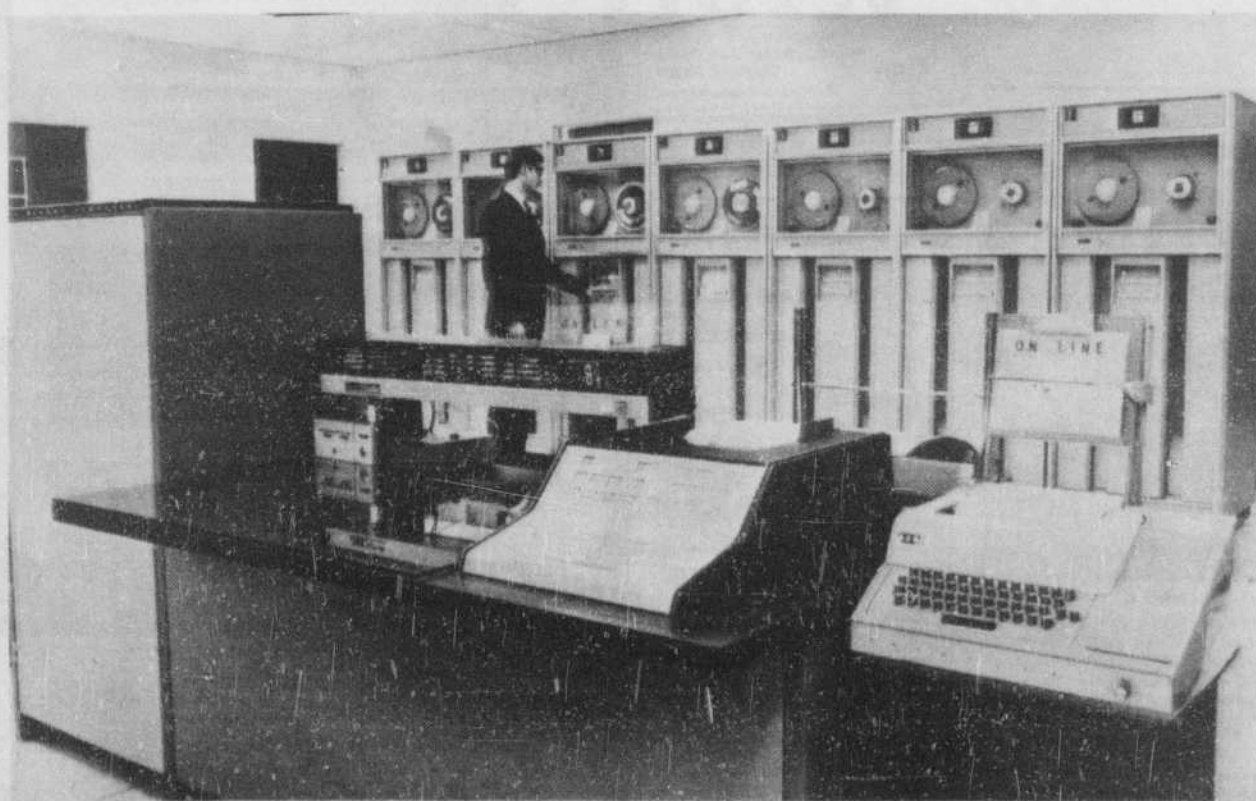
Il a souligné qu'en plus des économies financières, la réduction ou la suppression de l'habitude de fumer libérerait, pour d'autres usages les services médicaux et hospitaliers actuellement utilisés pour soigner les maladies attribuables à l'usage de la cigarette.

VIVE VIVE

Vive la Canadienne



Une petite Canadienne, ça c'est bon!



Le National Cash Register of Canada a inauguré, hier, son nouveau centre de traitement à Dorval. L'édifice, évalué à \$3 millions, abrite quatre ordinateurs évalués à \$2,800,000 et qui constituent le premier système de traitement direct des données en temps réel au Canada des transactions de la NCR. Déjà, quatre institutions financières de Montréal adhèrent au système qui fonctionne selon le principe de "mémoire centrale de stockage" grâce auquel on peut réunir en quelques secondes le dossier complet des transactions faites par un client. M. Robert Gelman, président du conseil de la NCR, a présidé à l'inauguration du nouveau centre qui est situé en bordure de la route transcanadienne à Dorval et il a dit qu'il s'attendait que d'ici la fin de l'année 150 caisses de banques seraient reliées au système NCR.

Les institutions qui y sont déjà reliées à Montréal sont La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal, la Banque Royale du Canada, la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal et la Fédération des Caisses d'économie du Québec. Le nouveau centre emploiera quelque 350 personnes. "Pour marcher de pair avec l'expansion dynamique de la province de Québec la nécessité d'avoir de plus grandes installations s'imposait, a dit le président de la compagnie au Canada, M. Eric W. Plant, qui assistait également à l'inauguration du nouveau centre. Sur notre photo le cœur de ce nouveau centre, c'est-à-dire le pupitre des ordinateurs qui sont reliés avec les institutions financières de Montréal qui bénéficient du service NCR.

arts

et

spectacles

Entrevue

Le "Theatre XV"; une nouvelle tentative d'installer un théâtre anglais à Montréal

par Jean Basile

Si le théâtre français n'a pas la vie facile à Montréal, que dire du théâtre anglais? Si l'on excepte l'Instant Theatre, La Poudrière, les troupes universitaires et les tournées, la population anglophone de la métropole québécoise n'a guère la possibilité d'accéder à l'aventure théâtrale.

C'est un peu pourquoi un groupe de jeunes gens vient de fonder le "Theatre XV" qui se produit depuis quelques semaines au Mose Hall de McGill. Qu'on pose la question au jeune "producteur", Guy Sprung, il répondra: "Il n'y a pas de théâtre anglais à Montréal". Il veut dire par là que ce manque est un "état de fait". On connaît l'attachement des Canadiens anglais pour la musique "qui est snob"; on ne connaît même pas quel est le potentiel d'un public théâtral montréalais difficile à toucher et plus difficile encore à circonvenir.

Et pourquoi ces jeunes gens, dont la moyenne d'âge atteint à peine le quart de siècle, se sont-ils lancés dans l'aventure? "Parce que, dit encore Guy Sprung, il ne nous paraît pas pensable qu'il n'y ait pas une troupe de théâtre en anglais sérieuse à Montréal".

Ils se sont donc réunis voilà quelques mois. Ils ont trouvé un directeur artistique dans la personne de Peter Moss, des comédiens. Certains d'entre eux (dont Guy Sprung) ont travaillé pour les McGill Players. L'Université de la rue Sherbrooke leur a donc prêté une salle pour la saison estivale qui comprend cinq oeuvres.

Pour le reste, dit Guy Sprung, il nous a fallu trouver l'argent parmi nous. Notre saison d'été a été évaluée pour \$20,000, c'est beaucoup. Nous jouons dix fois chaque spectacle, en deux semaines. Ce n'est évidemment pas assez mais nous nous sommes aperçus que c'est déjà presque trop car



la fréquentation moyenne du spectacle en cours, "The General's Tea Party" de Vian, est de 100 personnes par représentation. Commencer avec une traduction était peut-être une erreur. On se rattrapera avec les autres spectacles qui seront d'un accès plus aisé pour le public anglophone puisqu'il s'agit de Printer, Albee et du Canadien Jo Orton dont nous présenterons "Loot".

Et après cette saison?

Il faut bien commencer quelque part et nous l'avons fait. Nous travaillons actuellement sur la saison d'automne qui sera courte. Quatre pièces au maximum. Il faut encore trouver de l'argent. Nous nous adressons à l'entreprise privée et nous nous adressons aux gouvernements. Il me paraît raisonnable d'avoir \$50,000 pour l'année prochaine. Il nous faudrait aussi \$10,000 pour construire un théâtre; c'est-à-dire transformer un local en théâtre. Où irons-nous? Si nous allons à Westmount, cela nous forcera à présenter un programme plus "bourgeois". Nous préférons, quant à nous, un théâtre plus moderne; plus engagé. Pour l'instant, nous en sommes aux contacts; nous en sommes aussi à l'administration pure, par exemple l'établissement des listes d'adresses.

Quelle est votre philosophie de base?

Je crois que l'échec qui a suivi les tentatives d'établissement de troupes de théâtre d'expression an-

glaise à Montréal est dû à ce que l'on a voulu tout de suite faire trop grand et trop cher. Pas seulement à Montréal d'ailleurs; il y a l'exemple du Theatre Toronto. C'est pourquoi nous voulons être modestes.

Être une troupe de quinze, est-ce être modeste?

Oui et non. Être modeste cela ne veut pas dire être indigent. D'autre part il n'y a pas seulement 15 comédiens. Il y a aussi huit: Zahid Ali, Blair Brown, Doris Cowan, David Guthrie, John Hug, Susanne Pride, Errol Sitahal, Anthony Tremblay, les autres sont polyvalents. Tout "produit" que je sois, je joue aussi la comédie. D'ailleurs, tout le monde dans notre troupe a pris des risques et les accepte. Advenant des difficultés financières, nous réduirons les dépenses.

L'ambition du Theatre XV dépasse la simple représentation. Les administrateurs ont créé une petite compagnie marginale, celle des Apprentis. La troupe présentera une pièce pour enfants. Ce sera, évidemment, "Alice au Pays des merveilles". Enfin, le Theatre XV, parallèlement à ses productions ordinaires, aimera avoir un "studio" expérimental où, si cela est, on commencera par présenter, une adaptation de Kafka dans une mise en scène de Sprung, précisément.

L'actuelle équipe du Theatre XV vient d'un peu partout. Les comédiens, professionnels, sortent de l'École Nationale de théâtre ou sont "gradués" de Sir George Williams. Tous semblent avoir fait de la radio et de la télévision.

Reste à savoir si les gouvernements jureront bon de subventionner une troupe d'expression anglaise à Montréal. Guy Sprung est confiant. Homme de théâtre mais Anglo-Saxon il paraît être un bon organisateur. On sait que ce qui sauve le théâtre, c'est justement l'organisation.

Concert-gala du Concours international de violon

Les présents de trois jeunes mages russes

par Jacques Thériault

Couronné, mardi soir, par la présentation d'un concert-gala réunissant les premiers prix à la salle Wilfrid-Pelletier, le Concours international de violon de Montréal aura connu des heures de grande beauté durant lesquelles se sont affrontés, l'archet à la main, dix-neuf candidats venant de huit pays. Manifestation bourgeoise? Manifestation populaire? Il y avait là un public assez différent de celui qui fréquente habituellement les grands concerts, une foule de jeunes gens — musiciens ou pas — ayant succombé au charme d'une compétition prestigieuse qui n'avait pourtant rien d'athlétique, à priori. Cette euphorie d'un public enthousiaste, qui participa au succès de toutes les soirées, faisait plaisir à constater on ne peut qu'encourager Mlle Monique Marcell, la directrice à maintenir cette initiative qui secoue Montréal estival de sa torpeur chaque année, depuis cinq ans. Au moment où se terminent les saisons régulières de nos associations musicales, à un moment où chacun risque d'être enlisé dans une télévison d'état trop "pop" pour nous stimuler vraiment, le Concours international de violon de Montréal a planté des bastions bourdonnant d'activités musicales et défendus par des instrumentistes de taille.

Parmi eux, nous retenons aujourd'hui un trio de violonistes soviétiques que les membres du jury ont salué par la remise de prix qui se doublent d'une reconnaissance de prestige désormais associée à leurs noms: il s'agit de Vladimir

Spivakov (1er prix), Oleg Kryssa et Guidon Kremer (2e et 3e prix ex aequo). Ils ont eu l'occasion de se faire valoir de nouveau lors de ce concert-gala, confirmant et célébrant à la fois l'efficacité inouïe de l'école de violon russe dont les diplômés feraient fuir, sembleraient-ils, un assez grand nombre de candidats de pays étrangers qui ambitionnent toujours de se classer au palmarès de différents concours internationaux. Mais, lorsque les Russes sont là (c'est le mot d'ordre), il faut être très fort: en témoignent le premier prix qui échut à Vladimir Lencman, à la fois trois ans, et ceux de cette année.

J'en viens donc à l'exécution du Concerto en ré majeur Op. 35 de Tchaïkovski par Vladimir Spivakov, une jeune homme de vingt-cinq ans à qui je dois certainement l'une de mes plus grandes, de mes plus troublantes émotions de l'année dans le domaine violonistique. Jouant sur un Stradivarius dont il connaît les moindres ressources sonores, à la lumière d'une interprétation aussi objective qu'une photographie et assez visionnaire pour être personnelle, Spivakov a dépassé l'orchestration en couleur, en éloquence, en lyrisme et en diablerie, notamment dans la rude finale. Je m'empresse de dire que la cadence, où s'accroissent tant de difficultés techniques, fut traduite sans que le soliste donne l'impression de vouloir uniquement briller, de se payer un petit numéro — comme c'est souvent le cas. Avec Spivakov, on vit de dérouler des trilles, des glissandi, des traits vertigineux... complètement fondus à l'en-

semble du concerto. Inutile d'insister sur le côté technique puisque rien ne fut laissé au hasard: aucune sonorité "creusée", rien qui geigne, rien qui ne puisse passer la rampe sans avoir été préalable disséqué et ré-assemblé. Vladimir Spivakov, c'est un nom qu'il faudra surveiller; il se produira dans le cadre de la saison 69-70 à l'OSM. Ne le manquez pas.

En première partie de programme, nous avons entendu Oleg Kryssa dans le premier mouvement du même concerto, et Guidon Kremer dans le premier mouvement du "Concerto en ré mineur Op. 47" de Sibelius. La marge qui sépare ces deux candidats ex-aequo de leur camarade Spivakov n'est pas très grande, en tout cas pas du côté technique puisqu'ils se révélèrent d'excellents instrumentistes. C'est l'âme qui diffère quelque peu en richesse et en profondeur. Oleg Kryssa, dont on a pu admirer la précision et la sûreté des attaques, le sens de la construction et la finesse aussi, n'a pourtant que 27 ans. C'est déjà étonnant et, pour ma part, j'admire cette façon avec laquelle il peut détailler et rendre clair une partition. Il ne lui reste plus qu'à dissimuler les rouages d'un cheminement intellectuel, par l'acquisition d'une chaleur que la fréquentation assidue des chefs-d'œuvre lui insufflera. Mais, c'est peut-être faire preuve de beaucoup d'intransigeance à son égard.

Chez Guidon Kremer, 22 ans, le raffinement et la spontanéité dominent. Exécutant uniquement une partie du concerto de Sibelius, un mouvement complexe et de loin le plus intéressant



Vladimir Spivakov, le gagnant du premier prix (\$10,000.) du Concours international de violon de Montréal, en compagnie du président du jury M. Mario Dumesnil.

de l'ouvrage, il a forcé l'admiration de tous et chacun sans relâcher l'émotion un seul instant. Techniquement parlant, son jeu s'est avéré irréprochable jusqu'à des nuances les plus subtiles; on peut d'ores et déjà parler de lui comme d'un virtuose accompli.

Suffisamment rompue aux exigences des pages en question, l'Orchestre Sym-

phonique de Montréal a fait un excellent travail sous la direction d'Otto-Werner Mueller. En somme, nous étions conviés à un festin romantique de grande classe, au centre duquel évoluaient hardiment trois jeunes musiciens au début de leur carrière, mais presque déjà au faite de la gloire.

Horaires: 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.15

Une semaine seulement

EN PREMIERE

NORMAN ALDEN

ASSEZ GRAND POUR DECHIRER UN HOMME AVEC SES MAINS NUES

ASSEZ NAIF POUR CROIRE QUE L'AMOUR SE TROUVE AU COIN

ANDY

de Richard D. Doolittle

14 ANS

CE SOIR 7 h 30 - 9 h 30

JUSQU'OU PEUVENT ALLER DEUX ETRES?

OBJECTIF 500 MILLIONS

MARLENE LOBERT

L'ASTRAGALE

DAUPHIN

CE SOIR 7 h 30 - 9 h 30

41^e SEMAINE "VOUS FASCINE" Par son audace! 18 ANS Adultes

JEUX DE NUIT

V.O. SUEDOISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

INDRID THULIN - RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING

"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" Le Figaro

SEMAINE: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE STATION BEAUDRY - 525-8600

2 Grands films EN COULEURS

Le GENDARME se MARIE

AUSI alexandre le bienheureux

LOUIS DE FUNES

JEAN-TALON 1206 E. STE CATHERINE STATION BEAUDRY - 525-8600

MAISONNEUVE 3019 E. SHERBOURKE - 325-2174

"Une légitime qui, dépasse tous les romans". 14 ANS

Géraldine Chaplin Robert Hossein

en couleurs

j'ai tué Raspoutine

CINÉMA DE PARIS 900 QUES. STE CATHERINE TEL. 861-2996

FLEUR DE LYS 858 EST. STE CATHERINE TEL. 288-3303

4^e Semaine

"Une Belle femme, sa très jolie fille. et il n'avait même pas à choisir."

adélaïde

SOUS-TITRES ANGLAIS EN COULEURS

EN SEMAINE: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINÉMA V

Le bruit de la ville

RENCONTRE: Le directeur de la bibliothèque nationale d'Ottawa, M. Guy Sylvestre, est arrivé mardi soir à Paris. Il y demeurera quarante-huit heures. Il rencontrera hier, M. Étienne Denery, directeur de la bibliothèque nationale.

M. Sylvestre vient s'entretenir de l'introduction d'un système de codification par ordinateur pour la classification des bibliothèques.

Le visiteur canadien entreprend une première tournée des bibliothèques européennes. Il s'est déjà rendu à Rome et à Florence, et partira samedi pour Bruxelles.

THEATRE: Le Centre d'Essai des Auteurs dramatiques présentera une lecture publique, samedi à 17h, au Centre Culturel de la Cité des Jeunes à Vaudeville. Les comédiens liront à cette occasion une pièce de Roger Dumas, "Les Visitudes de Rosa". Ils seront dirigés par monsieur Yvan Ponton. Une discussion suivra la lecture. L'entrée est libre.

ASSEMBLEE: L'assemblée annuelle de l'Orchestre Symphonique de Montréal se tiendra au salon Vert de l'hôtel Ritz Carlton, jeudi le 26 juin prochain à 16h30.

EXPOSITION: L'ouverture officielle de l'exposition "Les arts populaires du Québec" aura lieu aujourd'hui à 20h30 au Centre d'art du Mont-Royal, sous le haut patronage de l'honorable Jean-Noël Tremblay.

Horaire des théâtres

THEATRE DE QUATROIS: "Por T V" - 20h30

LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les girls" - 20h30

LE PATRIOTE: Ginette Ravel

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: relève

THEATRE MAISONNEUVE: Mathé Altéry et Paolo Noët à 20h30

THEATRE PORT-ROYAL: relève

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN - "Le jour le plus long"

BLUET - "Fruits amers"

CANADIEN - "Le Mariage de l'Amour No 2"

CINÉMA V - "Adèle"

CHAMPLAIN - "L'Affaire Thomas Crown"

CHATEAU - "Les trois petits tours et puis s'en vont"

CINÉMA DE PARIS - "Le Point de non-retour"

CREMAZIE - "Vivre Champignon"

DAUPHIN - "Salle Renoir"

ELECTRA - "Dans la chaleur de la nuit"

ELYSEE - "Salle Eisenstein"

FLEUR DE LYS - "Le Mariage de l'Amour No 2"

GRANADA - "Vivre Champignon"

JEAN-TALON - "Le Gendarme se marie"

MARLENE - "Salle Renoir"

MERCIER - "Vivre Champignon"

MID-MINUT - "Nathalie, l'amour s'éveille"

MONTROSE - "Les dix Commandements"

OUTREMOUNT - "Warrendale"

PAPINEAU - "Autant en emporte le vent"

PARISIEN - "Valérie"

PIGALLE - "Vivre Champignon"

PLAZA - "Vivre Champignon"

RIVOLI - "If"

ST-DENIS - "Les Idées"

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Monty Python"

ALUETTE - "Twisted Nerve"

ART - "Pacifi"

ATWATER - "Popi"

BONAVENTURE - "99 Women"

CAPITOL - "Charro"

CINÉMA COTE-DES-NEIGES - "Oliver"

CINÉMA 2 - "Sam Whiskey"

CINÉMA 3 - "COTE-DES-NEIGES"

CINÉMA GUY - "Andy"

CINÉMA WESTMOUNT SQUARE - "If"

GUY - "Andy"

THEATRE IMPERIAL - "Ben Hur"

LOEWS - "Where It's At"

MONTKLAND - "Angel in my pocket"

PALACE - "Sam Whiskey"

PLACE VILLE-MARIE - "Petite Sallie"

SEVILLE - "Good Charity"

VERDI - "Le Serpent"

YORK - "The Prime of Miss Jean Brodie"

ET AUTRES LANGUES

Suèdois, s.-t. anglais

SNOWDOWN - "I, A Woman part 2"

Suèdois, s.-t. français

VERDI - "Le Serpent"

YORK - "The Prime of Miss Jean Brodie"

Tchèque, s.-t. anglais

ELYSEE - "Salle Renoir"

VERDI - "Le Serpent"

YORK - "The Prime of Miss Jean Brodie"

PRIX EUROPE

Louise Lecointe, 21 ans, flûtiste de Montréal, a remporté, mardi, le prix Europe 1969 dans la catégorie "instrument d'orchestre", prix comportant une bourse de \$5,000.

Les épreuves de ce concours annuel, tenu sous les auspices de l'Académie de Musique de Québec, se sont déroulées hier à l'Institut canadien de Québec et réunissaient deux autres concurrents, un clarinetiste et un violoniste.

Le jury, composé de MM. Noël Brunet, violoniste, Michel Perreault, chef d'orchestre et compositeur, Michel Duchesne, flûtiste, a accordé une mention spéciale à Jean Lavoie, clarinetiste de Matane, élève du Conservatoire de musique de Québec.

Mlle Lecointe, qui poursuit ses études de flûte travestie au Conservatoire de Montréal, a étudié la flûte à bec avec M. Morris Newman.

D'autre part, le prix Europe, pour la catégorie "composition", n'a pas été décerné cette année, aucun concurrent n'ayant posé sa candidature.

A Paris

Soirée de musique canadienne

PARIS (AFP) - Dans le cadre du festival du Marais, l'un des plus anciens quartiers de Paris, où pendant trois semaines se déroulent une série de manifestations artistiques, s'est déroulée mardi une soirée en hommage aux compositeurs canadiens contemporains.

Le maître québécois Jacques Beaudry, qui réside le plus souvent en France, devait y diriger un orchestre de musique de chambre avec, au programme, cinq compositions canadiennes, anglaises et françaises, et avec le concours de la chanteuse Maureen Forrester, l'une des meilleures contraltos mondiales.

Le livre canadien-français aux Etats-Unis d'Amérique

Les éditeurs canadiens-français participeront pour la deuxième année consécutive à une exposition organisée à l'occasion du Congrès annuel de l'American Library Association qui groupe 9,000 bibliothécaires américains, du 20 au 26 juin à Atlantic City, U.S.A.

M. J. L. Léon Patenaude, directeur général du CSL est responsable de la stand canadien. Le stand collectif canadien organisé par les organismes professionnels d'éditeurs du Canada présentera 300 titres en langue française et 300 titres en langue anglaise, sous les auspices de la direction des Affaires culturelles du Ministère des Affaires extérieures du Canada. Un catalogue bilingue, publié par le Conseil Supérieur du Livre et le "Canadian Book Publishers' Council" sera distribué aux visiteurs.

Cette exposition groupe des ouvrages littéraires et des manuels scolaires, dans les deux langues du Canada, publiés au cours des dernières années par les maisons-membres de l'Association des Éditeurs Canadiens, de la Société des Éditeurs de manuels scolaires du Québec, du "Book Publishers' Association of Canada" et du "Canadian Textbook Publishers' Institute" de Toronto.

Le Conseil Supérieur du Livre distribuera des exemplaires de la revue "Vient de Paraître", bulletin du livre au Canada français, du Catalogue de l'Édition au Canada français, de l'Annuaire des éditeurs canadiens-français, du feuillet publicitaire de l'Agence littéraire des éditeurs et des numéros du cahier spécial du journal "Le Devoir" consacré aux manuels scolaires québécois.

L'été du théâtre La Marjolaine

Le Théâtre de la Marjolaine, à Eastman dans les Cantons de l'Est, fêtera son sixième anniversaire de fondation en présentant, dès le 24 juin prochain, une pièce de

Marcel Dubé et de Louis-Georges Carrier, "Hold up!", qui à toutes les apparences d'un policier, mais serait en fait un photo-roman.

Les rôles seront confiés à

Marjolaine Hébert, Nini Durand, Monique Chabot, Yves Corbell, Réjean Roy et Jacques Kanto. C'est Carrier qui est responsable de la mise en scène, Hugo Wuetrich des décors et Lady Anne des costumes.

Les directeurs du théâtre prévoient le public qu'il assistera au supplice d'une femme "qui revit en quelques heures déchirantes le cauchemar de sa vie".

Normand Hudon sera le principal animateur d'une boîte attenante au Théâtre et qui porte le nom de "L'Ardoise sur la butte". Le caricaturiste sera accompagné de la chanteuse Marylene et du pianiste Richard Frappet.

On peut assister à "Hold up!" tous les soirs de la semaine à 21 heures, le dimanche à 20h. Relâche le lundi. La première aura lieu le 27. Et les représentations seront données jusqu'au 31 août.

Les résolutions de l'assemblée annuelle de la FCC du Québec

A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Centres culturels du Québec, tenue à l'Hôtel Reine Elisabeth, samedi le 14 juin 1969 au Salon Richelieu, on a voté sur division six résolutions, dont voici les principales.

● Que le programme de la FCCQ, pour l'année 1969-70, comporte particulièrement des éléments qui mettent en valeur son rôle de parti de représentation, d'animation et d'organisation de ses membres.

Voyage d'études en loisirs-danse

Trente personnes partiront le 24 juin pour effectuer un voyage d'études en France. Elles ont été sélectionnées par un comité qui a tenu compte de leur action dans le domaine de la danse. Il s'agit d'administrateurs, d'organismes et de techniciens représentant la Fédération des Loisirs-danse du Québec. La délégation comprend des promoteurs de la danse provenant des différentes régions du Québec.

Le groupe demeurera en France durant une période de 21 jours. Il rencontrera les représentants de la danse en France pour échanger avec eux. Ils assisteront à des stages organisés pour former des techniciens et de façon plus précise, ils visiteront le groupe de M. Jacques Douai du Ballet National Populaire. Ce voyage s'inscrit dans les cadres de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

à partir du 25 juin

le théâtre des marguerites inc.

HELENE LOISELLE
MARIE-JOSEE LONGCHAMPS
MARIETTE DUVAL

GOG-MACOG

MARCEL CÂRAY
LIONEL VILLENEUVE
GEORGES CARRERE

Tous les soirs à 9 h. - Relâche lundi et vendredi - Billets en vente au guichet - Pour renseignements ou réservations: 377-3223 (Trois-Rivières) - Bor licencie les soirs de spectacle.

DERNIER JOUR: PIERRE + PAUL - DEMAIN: FATNER

35 MILYON, 842-6060

teorema

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ!

6^e SEMAINE

PRIME AUX FESTIVALS DE CANNES - MOSCOW - LOCARNO

UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI

TÉRENCE STAMP - SILVANA MANGANO

FATHER

de ISTVAN SZABO

LE JAPON

Suite de la page 6

des exportations japonaises de textiles synthétiques, mais d'en restreindre la future croissance. Même ainsi, cependant, ces limitations sont considérées comme inacceptables. Le Japon a besoin d'une croissance rapide et continue, sur le plan intérieur et extérieur. Tout son équilibre se fonde sur cette croissance, celui de l'économie et celui de la politique. Après tout, dit-on, le Japon a eu la sagesse de ne pas se mêler de la guerre du Vietnam, et les États-Unis ont commis l'erreur de s'y affaiblir. Qu'ils en supportent les conséquences. Le Japon ne se sent pas responsable.

On voit percer ainsi une volonté d'autonomie dans les décisions économiques, qui probablement caractérisera pendant longtemps et de plus en plus la politique japonaise. Caractéristique du nouvel état d'esprit japonais est la résolution du 23 mai du Keidanren, la fédération des organisations patronales. Le changement de direction qui y est survenu l'année dernière correspond aussi à un changement d'époque. Le Keidanren, qui ne s'était jamais prononcé sur des questions ouvertement politiques, déclare que le pays doit renforcer ses forces de défense indépendantes, afin d'être à même de protéger la paix et la sécurité dans l'Extrême-Orient à la fin de la guerre du Vietnam.

Il insiste sur la méprise concernant le concept de démocratie, marquée selon lui, au Japon, par l'insistance sur les droits au détriment des obligations. Il demande une nouvelle politique d'éducation pour former un "jeune peuple sain" (les éléments malades étant évidemment les étudiants protestataires). Sur le plan économique proprement dit, un appel est lancé aux fusions d'entreprises et à l'aide de l'Etat pour les réaliser, car l'objectif essentiel est de renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Il est demandé au gouvernement d'abandonner son soutien des prix agricoles et d'établir les bases d'une agriculture moderne et saine. Bref, avec fermeté, le patronat japonais décide de s'occuper des affaires du pays et de conduire celui-ci aussi loin que le permet l'affaiblissement actuel des États-Unis dans la région.

Besoins de la FAO

ROME (AFP) — Le conseil de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a demandé à ses membres et à ceux des Nations unies une contribution de 300 millions de dollars en aliments, espèces et services au P.A.M. (programme alimentaire mondial), pour l'exercice 1971 et 1972.

Dans la résolution qui doit être soumise à la conférence de la FAO en novembre prochain, le conseil demande au secrétaire général de l'ONU et au directeur général de la FAO de convoquer une conférence à New York au début de 1970 pour permettre aux pays membres d'annoncer leurs contributions.

Canonisation et simplicité

CITE DU VATICAN (AFP) — Plus de faste à Saint-Pierre pour les canonisations: pour la première fois, dimanche prochain, la canonisation de Julie Billiart, fondatrice des sœurs de Notre-Dame de Namur, se déroulera d'après un rite extrêmement simplifié.

La basilique ne sera pas ornée de tentures grenat, ni de lustres en cristal. Les tapisseries représentant la nouvelle sainte dans sa gloire et les scènes de ses miracles ont été supprimées. Seul a été maintenu à l'extérieur de la basilique le grand étendard représentant la nouvelle sainte.

Le pape ne viendra pas en cortège porté sur la "sedes" depuis la chapelle Sixtine. Il arrivera à pied vêtu simplement de la chasuble et coiffé de la mitre.

Industrie chimique

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Un séminaire sur les problèmes et les perspectives de l'industrie chimique dans les pays en voie de développement aura lieu à New York les 8 et 9 septembre sous les auspices du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de la société américaine de chimie.

Ce séminaire permettra à des spécialistes de treize pays en voie de développement de rencontrer des ingénieurs, techniciens et directeurs d'entreprises chimiques américaines qui sont chargés de l'exécution de programmes de développement.

Les treize pays qui seront représentés à ce séminaire sont les suivants: Argentine, Brésil, Chili, Chine, Inde, Israël, Iran, Kenya, Mexique, République de Corée, République Arabe Unie, Vénézuéla. L'on apprend également qu'un Canadien, M. William Yalden Thomson vient d'être nommé représentant de la PNUD aux Caraïbes, avec bureaux à Port d'Espagne (Trinité).

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 844-3361

Compétence: Bernard Lutz

POSTE INTÉRESSANT EN INFORMATIQUE

Nous recherchons un programmeur/analyste de systèmes, dynamique, bilingue, doué d'initiative, comptant de 5 à 6 ans d'expérience et possédant des aptitudes pour un poste de surveillance pour une installation Honeywell 1250.

Doit connaître à fond le COBOL, "Easy Coder Assembler" et les opérations Mod. I et Mod. II. L'expérience en utilisation de l'équipement Honeywell serait un atout. Il est indispensable de posséder une expérience commerciale plutôt que scientifique.

Salaire à débattre. Discretion assurée aux demandes.

S'adresser à:

COMTECH LIMITÉE,
a/s M. E. Kola,
384-3550

POSTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'Université Nationale du Rwanda

recherche

UN ÉCONOMISTE - UN ÉCOLOGISTE

Dans l'un ou l'autre poste, les candidats doivent posséder une expérience dans l'enseignement d'au moins 3 années.

Traitement: Selon les qualifications et la compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'Agence Canadienne de Développement International,
Direction de la Coopération en Éducation,
75, rue Albert,
Ottawa 4, OntarioCOMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ÎLES
DEMANDE

1- UN PROFESSEUR MASCULIN

pour l'enseignement des arts plastiques.

Qualifications: Brevet spécialisé, option arts plastiques.

2- UN PROFESSEUR DE CINÉMATOGRAPHIE

Qualifications: Brevet d'enseignement, connaissance en cinéma théorique et pratique.

SE PRÉSENTER: Bureau du personnel
Commission Scolaire Régionale
des Mille-Îles
216 boul. Laval,
Ste-Rose, Laval, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE REPENTIGNY

demande

1- DEUX PRINCIPAUX

Exigences minimales: Un brevet d'enseignement,
- 15 ans de scolarité,
- une expérience de 5 ans dans l'enseignement.

2- UN PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

3- DEUX SECRÉTAIRES (STÉNO-DACTYLO)

4- UN ANIMATEUR EN FRANÇAIS

5- UN ANIMATEUR EN MATHÉMATIQUES MODERNES

Faire parvenir son "curriculum vitae" au plus tard le 25 juin 1969 à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE DE REPENTIGNY,
29, boul. Brien,
Repentigny, P.Q.

Traitements jusqu'à \$18,646

La Direction générale des services médicaux requiert immédiatement, à Montréal, les services de quatre médecins autorisés à exercer la médecine dans la province de Québec.

UN POSTE: (Référence: 69-165F)

Coordonner les programmes d'hygiène publique exécutés dans la région de Québec et donner des conseils à ce sujet. En outre, assurer la liaison avec les autorités provinciales. L'exécution des fonctions de ce poste exige de nombreux déplacements.

TROIS POSTES: (Référence: 69-165G)

Remplir les fonctions médicales prévues dans l'exécution des programmes relatifs à la quarantaine, aux immigrants, aux marins malades et à l'hygiène publique.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante: CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA, 4 (ONTARIO).

Dans votre curriculum vitae et toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de référence approprié.

ADMINISTRATION
MUNICIPALE—
RELATIONS
EXTÉRIEURES

Une équipe municipale jeune et dynamique recherche des candidatures pour un poste nouvellement créé d'Officier de Relations extérieures dans une ville de 25,000 habitants, située à quelque 30 milles de Montréal.

Ce cadre supérieur relèvera directement du Directeur des Services, mais sera appelé à collaborer de façon particulièrement étroite avec la Commission d'urbanisme. L'officier de relations extérieures aura comme principales responsabilités de

■ mettre sur pied un centre de documentation et d'y maintenir à jour les renseignements

■ préparer et lancer une campagne d'information à l'intention des industriels et des financiers et traiter toute demande de renseignement

■ établir et maintenir des relations harmonieuses avec les entreprises intéressées

■ servir de co-ordonnateur entre ces entreprises et les autorités municipales

■ représenter la municipalité auprès d'organismes de tous genres et, en général, favoriser par tous les moyens le prestige de la ville en question.

Les candidats devront avoir une bonne formation académique, être âgés de 30 à 40 ans, avoir de solides connaissances de la langue anglaise et une expérience adéquate dans un poste similaire ou connexe.

Le poste offert comporte un salaire de base initial pouvant intéresser des gens dont le traitement se situe présentement autour de \$15,000 et les perspectives d'avvenir sont particulièrement intéressantes.

Les offres de service seront considérées confidentielles. On est prié de faire parvenir un curriculum vitae complet, y compris détails relatifs à la formation académique, à l'expérience et au traitement désiré, en indiquant la référence #166, et de l'expédier à

Price
Waterhouse
et Associés

conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

SECRÉTAIRE BILINGUE

Secrétaire ayant deux ans d'expérience en journalisme et imprimerie.
Dactylographie, français et anglais essentiels.
Sténographie: un atout. 5 jours par semaine, 8.30 a.m. à 4.30 p.m.

Âge: pas d'importance. Position permanente.

Fournir tous renseignements à:

Directeur du personnel,
Case 1116,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

ÊTES-VOUS CET HOMME OU CETTE FEMME?

De 24 à 40 ans, capable d'apprendre et de se perfectionner, un leader dans son milieu. Nous offrons une carrière hors pair, un revenu de \$5,000 à \$35,000 selon le temps consacré et un organisme local de relations extérieures.

Veuillez adresser votre curriculum vitae par écrit à:

Case 1115,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

RÉDACTEUR-ADJOINT

La direction d'une importante publication d'affaires dans le domaine de l'automobile recherche un rédacteur-adjoint d'expression française, de préférence licencié es lettres, connaissant bien l'anglais et rédigeant impeccablement en français.

Cette personne devra avoir entre 24 et 30 ans, et une expérience préalable dans la rédaction d'une publication d'affaires serait un avantage.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du personnel,
Maclean-Hunter Ltée,
2055, rue Peel,
Montréal, P.Q.

SECRÉTAIRE D'EXPÉRIENCE

Demandée pour bureau d'Ingénieurs-Conseils à Hull.

Bon salaire et avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae, expérience et salaire demandé par lettre dactylographiée. Chaque cas sera traité confidentiellement.

Alary, Tanguay & Associés,
C.P. 693,
Hull, P.Q.LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DEMANDE

TRADUCTEURS SENIORS

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE
FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonctions:

Traduction de documents très complexes d'ordre juridique, scientifique ou technique.

Qualités requises:

Diplôme universitaire avec de préférence spécialisation en littérature française et anglaise. Vaste expérience comme traducteur de métier, surtout dans la traduction en français de textes anglais. On donnera préférence aux personnes qui possèdent une certaine formation en économie ou en sciences.

Le traitement dépendra de la compétence et de l'expérience.

Numéro du concours: NB 69-127

Le concours prend fin le 14 juillet 1969

On demande aux personnes intéressées de faire parvenir leur curriculum vitae en indiquant leur traitement actuel à l'adresse suivante:

Commission de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick
Case postale 1055
Fredericton, Nouveau-Brunswick

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

SAINT-JEAN-SUR-RICHÉLIEU

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Les fonctions:

Le directeur des services pédagogiques, sous l'autorité du directeur général, a la responsabilité des services de l'enseignement. Il exerce les fonctions, les responsabilités et les pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier (Article 20 - Bill 21)

Le directeur des services pédagogiques assume la responsabilité des programmes d'études du CEGEP en coordination avec le Ministère de l'Éducation, de leur implantation et des méthodes pédagogiques.

Les exigences:

Expérience et qualifications pertinentes.

Le traitement:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Remettre "Curriculum Vitae" au plus tard à 12 heures, vendredi le 27 juin 1969, à:

Jacques Laflamme, Directeur Général,
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu,
Case Postale 310,
Saint-Jean, Qué.

HÔPITAL SAINTE-JEANNE D'ARC

demande

1 Ergothérapeute

1 Aide-sociale avec expérience en psychiatrie.

S'adresser au: Bureau du Personnel,
110 ouest, rue Prince-Arthur,
Montréal, P.Q.

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Offre d'emploi

UNE ASSISTANTE-CHEF DE SECRÉTARIAT,
SERVICE DES ÉTUDIANTS

Fonctions: S'occuper de l'agencement et de la distribution du travail. Voir à l'admission, l'inscription, le choix de cours et les examens.

Qualifications: Esprit d'organisation, contact facile, apte à prendre des responsabilités rapidement, expérience de secrétariat.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Maurice Perreault,
535, avenue Viger,
Montréal 132, P.Q.

Confidentiel

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
DEMANDE

Directeur du personnel

de préférence: qualifications pédagogiques, licence en administration ou équivalent.

Fonction: recrutement - engagement - entrevues - perfectionnement - absences - suppléances - conventions collectives - à discuter selon qualifications et expérience.

Traitement:

Responsable de l'équipement

de préférence: diplôme d'ingénieur, licence en administration ou équivalent.

Fonction: aménagement - approvisionnement - services auxiliaires et communautaires - construction - bâtisses - à discuter selon qualifications et expérience.

Traitement:

Faire parvenir sa demande à:

Marcel Lemoyne, fms,
Directeur Pédagogique,
C.S.R. Amiante,
C.P. 29,
Thetford Mines.

Université de Montréal

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Année académique 1969-70

Programmes, destinés aux adultes, offerts surtout le soir et le samedi.

Conduisant à des certificats:

- aptitudes à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- information scolaire et professionnelle
- pédagogie audio-visuelle

Date limite d'admission: 1er AOÛT

Faites votre admission avant de partir en vacances.

Pour obtenir l'annuaire, s'adresser à:

Service d'éducation permanente,
Université de Montréal,
C.P. 6128
Montréal 101, Qué.

Tél.: 343-6090

le soir: 343-6992

CEGEP DE JOLIETTE

OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonctions:

La fonction de secrétaire général est essentiellement une fonction horizontale; par conséquent, celui-ci n'exécute que les tâches que lui confie le Conseil d'administration et le Directeur général.

Responsabilités:

- 1) Voir à l'application des conventions collectives au niveau CEGEP;
- 2) Sous la direction du Directeur général, participer aux relations internes sous les aspects:
 - de la coordination et de la planification
 - du personnel et des relations de travail
 - du secrétariat
 - des services juridiques
 - des publications et rapports

et participer aux relations externes avec:

- le ministère de l'Éducation
- les universités
- les autres CEGEP
- les commissions scolaires régionales
- le public

Qualifications:

Diplôme universitaire requérant 16 années de scolarité (minimum) en administration, sciences commerciales, sciences pédagogiques ou une autre discipline universitaire pertinente.

Une expérience administrative dans la gestion du personnel pourra être reconnue.

Salaire:

Selon les normes de l'enseignement collégial.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae pour le 25 juin 69 au:

Directeur général,
Collège de Joliette,
Case postale 130,
JOLIETTE, P.Q.

DEMANDES D'EMPLOI

COUPLE PROFESSEURS

- Scolarité 17 ans.
Expérience Sciences Mathématiques:
France 12 ans - Québec 4 ans.
(avec étudiants de la 11e à la 15e année).

- Scolarité 16 ans.
Expérience Mission Culturelle:
France 6 ans - Québec 3 ans.

Écrire à:

M. Jean Augustus
a/s M. Lefebvre,
9342, avenue Airie,
Ville LaSalle, P.Q.

LA BCN, LE TRUST GÉNÉRAL DU CANADA ET L'UNITED NORTH AMERICAN FONDENT CANAGEX Ltée

potins financiers

Après avoir glissé, avant-hier, aussi bas que \$76.55, l'indice des industriels de DJ avait clôturé à \$85.73, soit quand même 5.43 points plus bas que la fermeture de la veille et ce même indice a clôturé, hier, sur la Bourse de N.Y. 1.36 point plus haut, à \$87.09. Après avoir interrompu vendredi dernier un mouvement descendant qui avait duré 9 séances de suite, la tendance sur la Bourse de Toronto était redevenue lourde au début de cette semaine, mais elle l'était moins hier. Sur la Bourse de Montréal, les titres bancaires paraissent hier, plus résistants que la veille. La Bourse de Londres a paru, hier, orientée vers la baisse. Quant à la Bourse de Paris, elle avait l'allure erratique hier.

Il était encore évident hier à N.Y. que les inquiétudes sur le resserrement du crédit continuait d'influer sur le sentiment spéculatif; ce qui rendra le marché nerveux.

Il faut s'attendre à ce que les chercheurs d'occasion soient de plus en plus nombreux sur les divers marchés ci-dessus mentionnés, après leur dégringolade récente. Le Comité des Voies et Moyens de Washington semble porter à prolonger la surtaxe de 10 p.c. sur l'import du revenu au E.U.; ce qui lui bien vu de spéculateurs hier matin, d'où une meilleure demande pour bien des stocks, d'autant plus que plusieurs paraissent survenus. Vu le revirement en fermeture, il ne faut pas s'emballer.

Le cours de l'argent a baissé, hier, sur la Bourse de Londres à plus bas niveau, vu depuis 19 mois; ce qui ne fera guère l'affaire de bien des mines canadiennes et autres, productrices de ce métal blanc.

Wall Street est d'opinion qu'à moins de nouvelles favorables, les positions positives pour relancer le marché dans une direction ou une autre.

La charte de la Société Générale de Financement sera changée de sorte que sur la fin de 1970, le gouvernement provincial pourra prendre un autre 1,000,000 d'ac-

tions pour \$10,000,000. Il y aurait une offre au public cet été.

En vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 15 mai 1969, Capital Building Industries Limited a changé sa raison sociale en celle de Capital Diversified Industries Limited. Depuis le 18 juin 1969, les transactions sur ses actions sur la Bourse Canadienne se font sous son nouveau nom et leur symbole au téléscripteur est "CPD".

Aurora Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que, conformément à son offre récente de droits, qui a expiré le 9 juin 1969, il a été émis 964,550 actions, représentant une somme globale de \$163,973.50.

La Bourse Canadienne a été notifiée qu'Aurora Mines Limited a acquis 30 claims miniers, non brevetés, situés dans le canton Montgolfier, P. Q. et le coût de jalonnage s'est élevé à \$2,150.00.

Les emprunts contre nantissements de valeurs, contractés par les firmes membres et les corporations membres des Bourses de Montréal et Canadienne figuraient à la fermeture de ces marchés le 31 mai 1969 à \$53,156,323.00, au regard de \$45,186,165.00 au 30 avril 1969 et comparativement à \$44,407,147.00 au 31 mai 1969. Il ressort de ces chiffres que les baissiers sont plus agressifs, mais la position technique de la place locale demeure néanmoins encore fort bonne.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin en bourse ex-dividende tant par action: Canadian Pacific Railway Company 4% privilégiée \$3.00; 2% l'action; ordinaire — \$1.60 l'action. Fraser Companies Ltd. ordinaire 15 cents l'action; Osawa Wholesale Limited Classe "A" — 5 1/2 cents l'action.

Abitibi Paper Co Ltd annonce que sa filiale des E-U a acheté une usine de papier d'art à Blountstown, en Floride. On y procédera à des réparations et l'usine demeurera fermée jusqu'à l'an prochain.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

A partir de demain, il faudra transiger au comptant sur les actions de Levy Industries Limited

Les actions de la classe "B" privilégiées, rachetables, 5 1/2% cumulatif, convertibles, d'une valeur au pair de \$20 chacune de Levy Industries Limited, se transigeront sur une base au comptant les 20, 23 et 25 juin et elles seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires de cette dernière le 25 juin 1969. Les actions de la classe "B" sont convertibles en actions ordinaires, entièrement payées le 26 juin 1969, en 20 2/5 d'une action ordinaire pour chaque action de la classe "B". convertie. Les actionnaires immatriculés, qui désirent exercer leurs privilèges de conversion doivent remettre leurs certificats entre les mains de la Metropolitan Trust Company, 353 Bay Street, Toronto, No. 5, Ontario.

12 hommes d'affaires italiens visiteront Montréal, Toronto et Vancouver du 16 au 30 juin

Le commerce qui s'est fait chaque année depuis quelque temps entre le Canada et l'Italie atteignait environ \$275,000,000.00 et l'on notera que l'an dernier, il y avait une balance commerciale favorable de \$16,000,000.00 pour notre pays, d'où l'importance de ce qui suit. En effet, nous avons rencontré hier une importante délégation commerciale italienne composée de douze hommes d'affaires et de trois hauts fonctionnaires du Ministère du Commerce Extérieur, arrivée à Montréal le 16 juin et qui y séjournera jusqu'au 19. Le but de cette mission est d'entrer en contact avec les milieux d'affaires intéressés au développement des relations commerciales entre le Canada et l'Italie.

La mission, présidée par le Sénateur Gino Zannini, est composée de fabricants et exportateurs italiens de bicyclettes, motocyclettes et articles de sport comme fusils de chasse, articles pour la pêche et la chasse, skis, petites embarcations de plaisance, chaussures et équipements pour les sports, accessoires pour l'automobilisme, articles de sport pour la natation et la pêche sous-marine.

Pendant leur séjour à Montréal, les membres de la délégation ont rencontré les représentants des compagnies canadiennes qui sont intéressées à établir des échanges commerciaux dans ces secteurs spécifiques.

La mission visitera aussi Vancouver et Toronto et rentrera en Italie le 30 juin.

C.P. Rail adjuge un contrat de \$4,000,000.00 à Marine Industries Ltd

CP Rail a accordé un contrat de \$4 millions à Marine Industries Ltd., de Sorel, au Québec, qui devra construire 250 wagons plats à parois terminales. Les nouveaux wagons serviront principalement au transport du bois en Colombie-Britannique.

Les wagons plats auront une longueur totale de 56 pieds et six pouces, les cloisons terminales mesurant 10 pieds de haut et ayant entre elles une distance de 51 pieds et six pouces. On pourra installer des poteaux au centre et sur les côtés et il y aura des chaînes de serrage. La livraison se fera en septembre prochain.

CP Rail a de plus signé un contrat de \$775,000 avec la Davie Shipbuilding Ltd., de Lauzon, au Québec, qui construira 40 wagons-trémières couverts en acier, de 100 tonnes chacun et d'une capacité totale de 1,600 pieds cubes chacun. Ces wagons serviront au transport du minerai de nickel liquide concentré des mines de nickel Falconbridge, en Ontario.

La livraison doit débuter durant la semaine du 11 août et se fera à raison d'un minimum de cinq wagons par semaine; elle sera terminée le 10 octobre 1969.

Montreal Engineering Co émet des actions par l'intermédiaire de Royal Securities Corporation Ltd

Une des plus importantes entreprises de consultants du Canada est en voie de devenir une compagnie publique, selon une annonce faite ces jours-ci par son président, M. C. Ritchie. Une émission d'actions communes est actuellement en train d'être soumise par la compagnie de courtage Royal Securities Corporation Limited. Monenco Limited est un holding dont le secteur le plus important est Montreal Engineering Company, Limited. La Compagnie possède aussi des intérêts dans un certain nombre de firmes de consultants et autres domaines connexes.

Par suite de la croissance rapide de son organisation, durant les dernières années, la Compagnie a éprouvé certaines difficultés à démonter de façon adéquate ses sociétés au moment de leur retraite, des intérêts qu'ils détenaient dans l'entreprise tout en maintenant le contrôle de la Compagnie aux cadres professionnels plus jeunes qui disposaient de ressources financières trop restreintes pour acquérir une quantité suffisante d'actions dans la société.

Une solution à laquelle on s'est souvent résolu dans de telles conditions a été de vendre des parts à des groupes non-professionnels ou à des étrangers. Toutefois, la Compagnie Montreal Engineering a trouvé un moyen d'éviter des ventes d'actions de cette nature et de conserver un contrôle professionnel en permettant la vente d'actions de la Compagnie au public en général, ce qui lui assurera du capital additionnel qui sera disponible pour tout développement ultérieur de l'entreprise. Ceci a été réalisé en offrant en vente au public en général environ 20% des actions communes de la Compagnie.

Une visite de ses nouveaux bureaux, avant-hier, dans l'édifice de la Place Bonaventure nous a permis de constater que rien n'a été négligé pour assurer le maximum de confort à son personnel et à ses clients, car, grâce à la diversification de ses produits, Montreal Engineering Co est en mesure de desservir non seulement le Canada mais aussi l'étranger.

Marcel CLEMENT

Une innovation

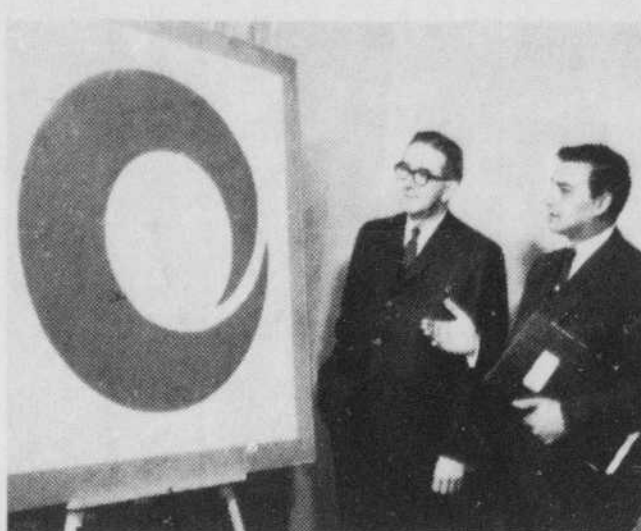
Une conférence de presse au bureau de la BCN tenue hier midi réunissait une quarantaine de représentants du monde des affaires et de la presse financière. Comme on le constatera, ci-dessous, il a été lancé une nouvelle firme (fonds mutuels) d'un genre unique et comme nous le disions hier, ce lancement ne pouvait être fait à une époque plus propice (timing), à cause de la baisse persistante des stocks. M. Germain Perreault le président de Canagex Limited, déclara en partie ce qui suit:

"Il m'est très agréable de vous souhaiter la bienvenue au lancement d'une nouvelle entreprise financière qui innove d'une façon tout à fait exceptionnelle. L'établissement de cette nouvelle société canadienne, à charte fédérale, dont le nom est Canagex Ltée, crée un précédent au Canada car c'est la première fois qu'une banque et une société de fiducie canadiennes s'unissent pour offrir ouvertement à la collectivité des facilités d'investissement.

En outre, Canagex Limited, dès ses débuts, s'est donné une vocation internationale en accueillant un troisième actionnaire principal qui représente des intérêts européens.

Cette nouvelle compagnie est responsable de l'établissement, la distribution et la gestion d'un nouveau fonds mutuel de placements, Canagex dont les investissements s'étendront de par le globe.

Le monde d'aujourd'hui évolue constamment et très rapidement.



MM. Germain Perreault (à gauche) et Lauré A. Lussier, respectivement Président et Directeur général de Canagex Limited, échantonnant quelques remarques sur le symbole de Canagex. L'emblème que s'est donné Canagex représente un mouvement de rotation qui illustre l'impulsion dynamique que donne cette dernière aux investissements qui lui sont confiés.

Conscient des temps qui changent et qui imposent de plus en plus d'exigences, de défis et d'objectifs, Canagex vient à son heure pour répondre aux besoins d'une collectivité qui doit considérer les avantages sociaux-économiques de l'investissement.

Le Fonds Canagex ainsi que sa société gérante ont les résultats de l'initiative d'institutions qui ont reconnu leurs responsabilités et qui sont les suivantes:

— une banque à charte dont le siège social est au 500 Place d'Armes, Montréal.

— le Trust Général du Canada.

— la United North American Holdings Ltd.

La Banque et le Trust Général du Canada constituent les deux plus importantes institutions canadiennes d'expression française dans leur domaine respectif et la United North American Holdings Ltd. représente au pays les intérêts du groupe français Schneider, l'un des groupes industriels les plus puissants en France.

Dans son message aux représentants du monde des Affaires et de la presse financière, M. A. Lussier, le directeur général de Canagex Limited déclara en partie ce qui suit:

"Nous sommes heureux de vous rencontrer pour vous renseigner sur le Fonds Canagex qui, comme vous le voyez, est bien différent de tous les fonds qui existent présentement.

Il est à noter que l'Amérique du Nord est présentement la partie du monde où la prospérité est la plus grande et qu'elle traverse actuellement l'époque la plus prospère de son existence.

Cette société favorisée est donc en mesure de se fixer des objectifs financiers plus nombreux et plus élevés que jamais auparavant. Elle doit en outre se protéger constamment contre l'effacement du dollar, qui menace une inflation croissante.

Tout cela nous rapproche rapidement d'une période sans précédent pour les institutions financières en général et pour les particuliers. Cette période nécessitera et hâtera l'interpénétration des services offerts par des institutions ou sociétés distinctes qui mettront au point la formule des "SERVICES FINANCIERS INTEGRES". Cette nouvelle formule permettra de mieux agencer des programmes financiers équilibrés sous forme d'épargne, d'assurance-vie, d'investissement et de fiducie.

Conscients de ces événements ainsi que de leurs responsabilités, des institutions financières réputées et d'avant-garde: la banque à charte canadienne qui est à l'origine de Canagex, le Trust Général du Canada et United North American Holdings Ltd., se sont unies dans Canagex pour ajouter à leur gamme de services financiers, une maille de la chaîne qui permettra d'offrir dans l'avenir sur une échelle encore plus grande la formule des "SERVICES FINANCIERS INTEGRES".

Les trois institutions qui ont fondé Canagex ont entrepris ensemble un long voyage et le premier pas qu'elles ont fait a permis de créer CANAGEX. Elles ont implicitement affirmé qu'un programme financier bien équilibré comporte:

I) une réserve d'argent liquide;

II) le genre et le montant adéquat d'assurance-vie;

III) un programme de placement;

ces trois éléments agencés de façon à convenir à la situation de fortune et aux besoins de chaque particulier.

Afin de bien situer CANAGEX dans le contexte que je viens de vous mentionner, je me permets d'énumérer ci-après certaines caractéristiques de notre fonds.

CANAGEX est un fonds de croissance, non-incorporé, distribué et géré par la société Canagex Ltée. L'objectif principal de Canagex est l'accroissement de capital réalisé par des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes et étrangères.

La politique de placement de Canagex est déterminée par le Conseil d'administration de sa société gérante, qui bénéficie de l'étroite collaboration de la maison Fry Investment Management Ltd., de Montréal et de Toronto.

Les administrateurs de Canagex sont:

MM. Germain Perreault, Président, Robert Jussaume, Vice-Président, René Leclerc, Roger DeSerres, Henri Ouint, André Tremblay, Henri N. Guilbault, Marc H. Dhavernas, John D. Gibson, Maurice Myrand.

Les autres officiers sont:

MM. Lauré A. Lussier, Directeur général, Bernard Garceau, Secrétaire-trésorier.

Canagex Ltée bénéficie, en outre, de l'expérience exceptionnelle de Fry Investment Management Ltd.

Nous avons la ferme conviction que le Fonds que nous avons conçu avec l'orientation que nous lui donnerons et le mode de distribution que nous utiliserons, nous permettra de mettre à la disposition du public un organisme à la fois jeune, expérimenté et dynamique.

Mine de bauxite ALCAN en Amazonie

Mise en valeur d'un important gisement

L'Alcan Aluminium Limited annonce que l'une de ses filiales du Brésil va procéder à la mise en valeur d'un important gisement de bauxite destinée à l'exportation. Le gisement est situé dans le bassin de l'Amazone (Etat de Para), Brésil.

La réalisation du projet sera assurée par la filiale brésilienne de l'Alcan, l'Aluminio Minas Gerais S.A., qui exploite déjà une mine de bauxite plus au sud du Brésil et produit de l'alumine et de l'aluminium pour le marché domestique.

Les recherches conduites depuis cinq ans par les géologues de la filiale brésilienne, dirigées par des spécialistes de la société Recherche et Développement de l'Alcan, Ltée, ont confirmé l'existence de gisements de bauxite suffisants pour justifier la mise en route d'un projet d'exploitation à grande échelle.

La Compagnie prévoit de monter, en bordure du fleuve à eau profonde, à moins de 20 milles des gisements une usine de séchage et des installations de chargement capables de recevoir les grands navires océaniques affectés au transport de la bauxite.

En attendant que débute la construction, les ingénieurs poursuivent leurs investigations géologiques et techniques. On évalue à 20 ou 25 millions de dollars l'investissement requis pour la mise sur pied des installations d'extraction, de séchage et d'expédition d'un million de tonnes de bauxite par an.

On prévoit que les futurs approvisionnements de bauxite brésilienne seront principalement destinés aux usines d'alumine Alcan d'Arvida (Québec) où ils serviront à compléter le tonnage de bauxite en provenance des Antilles ou d'ailleurs et contribueront à satisfaire la demande grandissante de métal que connaît le Groupe Alcan.

Bourse de Montréal

Avances initiales, modifiées en fermeture sur la place locale

La Bourse de Montréal s'est légèrement stabilisée après la séance de mardi. Les papiers ont subi d'assez lourdes pertes tandis que les industriels étaient en hausse. L'indice global a progressé de 11 à 181.17.

Parmi les banques, Commerce a reculé de 1-8 à 19 1/2 et Royale de 1-6 à 2-76. Nouvelle-Ecosse a progressé de 1-8 à 22 3/8. Montréal est restée inchangée à 14 3/4 et Toronto-Dominion à 19 7/8.

Dans les industries, Canadian Hydrocarbons a avancé de 2 à 32 1/2. British American Bank Note de 2 à 62. Cumming Properties de 1 1/2 à 12 1/2 et Distillers-Seagrams de 3-4 à 52. Radio Engineering a perdu 2 à 29 1/4 et Consumers Glas 1-2 à 21.

Dans les services publics, International Utilities a monté de 1 à 39 1/4. Canadian International Power a baissé de 1 à 33 1/2 et British Columbia Telephone de 1-2 à 69 1/2.

Dans les mines et pétroles, Union Oil a perdu 4 à 45. Denison 1 à 48 et Cominco 3-4 à 34. Hollinger a monté de 1-12 à 34 et Husky Oil de 1-2 à 21.

A la Bourse américaine, Seaway Multi-Corp. a dégringolé de 9 1/2 à 14 1/2 après avoir annoncé son intention d'acheter Cliffside Pipelines. American Met a gagné 45 cents à 3-45 et Blue Bonnets 2 cents à 3-5.

Dans les mines et pétroles, Ranger a grimpé de 1 1/4 à 18 1/4 et Crusade de 3 cents à 4-25.

L'indice des papiers a reculé de 53 à 112.29, les banques de 47 à 170.59 et les services publics de 05 à 154.73. Les industriels ont avancé de 24 à 188.36.

Cours du dollar

(PC) — Le dollar canadien était en baisse de 5-64 et cotait à 92 17-32 en devises américaines. Il était à 92 47-64 il y a une semaine.

La livre sterling était en hausse de 5-32 et cotait à \$2.39 1-32.

Le dollar américain était en hausse de 1-8 et cotait à \$1.08 3-32 en devises canadiennes.

La livre sterling était en hausse de 7-16 et cotait à \$2.58 3-4.

A LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS



JACQUES BELANGER

M. Jacques Bélanger vient d'être nommé gérant de la division du Grand Montréal à la coopérative d'assurance-vie La Société des Artisans. En annonçant l'accession de M. Bélanger à ce poste, M. Gilles Boyer, C.I.U., directeur de la Vente, a rappelé que M. Bélanger, président de caisse populaire, milite dans le mouvement coopératif depuis nombre d'années et qu'il s'intéresse à la sécurité financière de ses concitoyens depuis près de 25 ans.

M. Bélanger supervisera le travail des gérants régionaux du territoire métropolitain tant au point de vue recrutement et formation des représentants de vente qu'en ce qui concerne les divers services de sécurité financière de la coopérative.

SCM (Canada) Ltd. lance 2 calculatrices

Sur le marché canadien

La Division Smith Corona Marchant de SCM (Canada) Ltd. présente le 18 juin, à Montréal, deux nouvelles calculatrices électroniques équipées des circuits électroniques les plus perfectionnés.

Un modèle, la Cogito 414, est la première calculatrice électronique fabriquée aux États-Unis incorporant, sur une grande échelle, les circuits électroniques et les principes de la technologie MOS. L'autre modèle, la Cogito 1016 PR, est une calculatrice électronique imprimante qui peut se programmer et aussi s'employer comme ordinateur de table.

Les deux calculatrices seront en vente dès l'automne à Montréal et dans les principales villes du Canada.

Lors de la présentation, M. Al Williams, directeur de la succursale disait: "Les techniques MOS ou d'oxyde métallique au silicium sont grandement reconnues comme étant les techniques qui permettent le mieux la réalisation de circuits électroniques qu'un encombrement extrêmement réduit. En recourant à ces techniques avancées, SCM a mis au point la nouvelle Cogito 414, qui est la plus petite calculatrice électronique d'une efficacité totale sur le marché. Conçue pour répondre aux exigences de la plupart des usagers de calculatrices, cette nouvelle machine devrait permettre à la Division Marchant d'accroître sa part du marché en pleine croissance des calculatrices électroniques. Cette calculatrice est supérieure à toute machine d'efficacité totale de fabrication étrangère actuellement sur le marché, tant par sa technologie que par le rendement."

La Cogito 414, d'une capacité d'enregistrement de 14 chiffres, mesure 10 1/2" de longueur, 11 1/2" de largeur, 5 1/2" de hauteur et ne pèse que 8 livres.

Cogito est un mot latin qui veut dire "Je pense" et les possibilités avantageuses de branchement de la Cogito 1016PR lui permettent de choisir des méthodes alternatives pour compléter un calcul et ce, virtuellement par sa propre "pensée". De plus, il n'est pas nécessaire de programmer à nouveau lorsqu'une erreur a été repérée. La clé de "branchement" exclusive ramène la calculatrice à un point particulier du programme où les corrections peuvent se faire rapidement sans porter atteinte au reste du programme.

M. Williams conclut en ajoutant que la Cogito 1016PR représente un pas décisif dans le perfectionnement des calculatrices et réduit encore plus la différence entre la calculatrice de table et l'ordinateur central.

Le président de la BCN déclare que tous ont à coeur le succès de Canagex Ltée

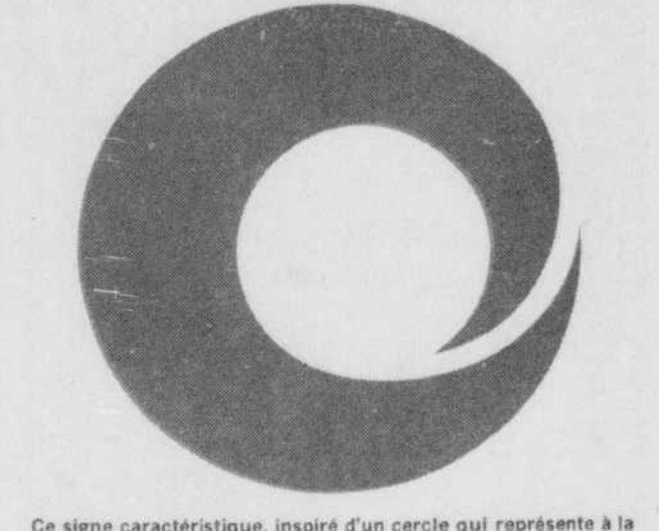
Renseignements financiers sur les 3 institutions qui l'ont fondé

Dans son message, transmis aux représentants du monde des affaires et de la presse financière, réunis aux bureaux de la BCN pour la tenue d'une conférence de presse hier, M. Louis Hébert, président déclara en partie ce qui suit:

"Je suis honoré de représenter les trois actionnaires principaux qui ont uni leurs forces pour fonder CANAGEX. Je remercie M. Jussaume du Trust Général et M. Dhavernas de United North American Holdings de s'en remettre à moi pour parler au nom de nos trois institutions.

Le président de Canagex et son directeur général vous ayant renseignés sur les particularités et le mécanisme du fonds que nous avons lancé hier, je me bornerai à souligner que le succès de cette entreprise nous tient particulièrement à coeur. Nous sommes en effet conscients de rendre service à toute la population en mettant à sa disposition un fonds mutuel qui vise le gain de capital tout en restreignant les risques de placement à des proportions raisonnables.

Comme vous le savez, nous nous engageons de plus en plus dans l'ère du dynamisme qui exige des institutions commerciales et financières qu'elles se renouvellent sans cesse. Comme le note l'auteur d'un volume intitulé: "Le défi américain", les entreprises qui sont prospères de nos jours sont justement celles qui, en prévision de l'avenir,



Ce signe caractéristique, inspiré d'un cercle qui représente à la fois la lettre "C" et la forme d'une pièce de monnaie est le symbole du nouveau Fonds Mutuel Canagex, qui vient d'être lancé par la Banque dont le siège social est au 500 Place d'Armes, Montréal, le Trust Général du Canada et la United North American Holdings Ltd. Le symbole de Canagex suggère un mouvement de rotation qui illustre l'impulsion dynamique qu'entend donner Canagex aux investissements qui lui sont confiés.

ont su mettre sur pied d'importantes innovations. La Banque, le Trust Général du Canada et United North American Holdings vont de l'avant, elles n'entendent pas se reposer sur leurs lauriers. Elles présentent aujourd'hui une grande nouveauté, résultant de l'intégration d'un secteur de leurs services.

Comme le disait récemment M. Jussaume, jamais une société de fiducie n'est allée aussi loin dans le domaine des fonds mutuels. United North American Holdings Ltd. permettra d'autre part à Canagex d'être bien représenté sur les marchés internationaux. La Banque pour sa part poursuit par ses intérêts dans Canagex, son rôle de banque de financement international.

Sachant qu'il faut prendre son bien où il se trouve, Canagex débordera pour le bien-être de ses clients les frontières de notre pays. Il s'est donné une dimension internationale en ouvrant le monde entier aux placements les plus profitables.

Banque à charte canadienne: Année de fondation: 1874. Actif: \$1,500,000,000. Succursales: 347. Agences: 233.

Trust Général du Canada: Année de fondation: 1928. Actif sous gestion: TGC \$600,000,000. Sherbrooke Trust: \$55,000,000. Succursales: TGC: 5. Sherbrooke Trust: 3.

United North American Holdings Ltd.: Filiale de Schneider & Cie (Paris, France) l'un des groupes industriels les plus puissants en France. Actif de Schneider & Cie: \$79,000,000. Ventes annuelles du groupe Schneider: \$900,000,000. Nombre d'employés du groupe Schneider: 100,000.

United North American Holdings Ltd., société d'investissement, gère un important portefeuille de valeurs canadiennes et anime de nombreuses entreprises canadiennes.

Mois de mai record

pour Renault Canada

Au cours des vingt premiers jours du mois de mai, les immatriculations d'automobiles Renault ont été supérieures à celles des autres marques de voitures automobiles dans la région de Montréal. C'est ce que révèle les statistiques publiées par la firme R.L. Polk au 20 mai dernier. Renault est suivi par Volkswagen et Toyota.

Au cours du même mois, la compagnie Renault a livré 946 automobiles à travers le Canada. Ceci représente le meilleur mois de mai depuis l'établissement de Renault et de Soma au Québec.

Au cumul cette année, Renault

Canada a livré 4,132 automobiles comparativement à 3,253 pour la même période en 1968, soit une augmentation de 27 p. cent.

D'autre part, Renault France a produit, au cours du mois d'avril, 101,684 véhicules dont 90,420 voitures particulières et 1,566 tracteurs agricoles. La Savie, filiale de la régie Renault, a de son côté, pendant le même mois, produit 3,346 véhicules industriels, ce qui porte la production totale du groupe Renault à 105,036 véhicules pour le même mois. La production quotidienne a été portée à près de 5,000 automobiles par jour pour répondre à la demande croissante de véhicules Renault à travers le monde entier.

À vendre CENTRE PROFESSIONNEL

Côte des Neiges - Reine Marie

Pour médecins ou autres professionnels, six bureaux individuels, salle d'attente, poste administratif, sous-sol transformé, plus 2 logements de 5 pièces et 2 de 4 pièces - Revenu \$11,400. Prix: \$75,000. - Comptant \$25,000.00. Stationnement facile.

JEAN-GUY DECARIE & ASSOCIES INC.

Courtiers en immeubles

Tél.: 273-1509

Obtenir rapidement, en une seule transaction, le capital nécessaire à l'augmentation du fonds de roulement, à l'agrandissement des usines et à la modernisation de l'équipement... voilà l'avantage de la méthode RoyNat de financement global!

Vous trouverez chez RoyNat des conseillers avisés qui tiendront compte de vos besoins réels avant de fixer avec vous le montant exact d'un prêt de l'ordre de \$25,000 à \$1 million ou plus remboursable en une période allant jusqu'à 15 ans.

Renseignez-vous sur la méthode RoyNat de financement global. Demandez notre brochure et consultez l'un des bureaux de RoyNat à Halifax, Québec (1091, chemin St-Louis, Tél.: 683-2177), Montréal (620 ouest, boul. Dorchester, Tél.: 866-6861), Toronto, London, Winnipeg, Calgary et Vancouver, ou l'une des institutions suivantes:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST
MONTREAL TRUST COMPANY
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

RoyNat
FINANCEMENT D'ENTREPRISES

Voir autres nouvelles de finance en page 15

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL
JOUR ET NUIT
COMMERCIAL OU RÉSIDENTIEL

TAS
SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

866-6921

SHERBROOKE 569-6366
QUÉBEC 522-2024

Northern Electric Ltée et ses activités

Intéressée à l'engin spatial Intelsat IV

Dans le cadre de sa participation à la réalisation de l'un des satellites de télécommunications Intelsat IV, la Northern Electric a abordé cette semaine la phase initiale de la fabrication de systèmes de répéteurs destinés à cet engin spatial. Les éléments en cours d'assemblage à son usine de Belleville doivent servir à initier les monteurs et les ingénieurs chargés du contrôle de la qualité aux techniques américaines de fabrication spatiale. Il s'agit là d'une opération préliminaire à la construction des répéteurs destinés à équiper l'engin spatial, laquelle doit commencer à la Northern au mois de novembre prochain.

En qualité de sous-traitant de la Hughes Aircraft Company de Californie, la Northern a été chargée de construire un sous-ensemble de répéteurs pour les satellites de la série Intelsat IV qui seront mis en orbite en 1971 pour le compte du Consortium international des télécommunications par satellites (Intelsat) et de la Communications Satellite Corporation (Comsat).

Le montage du sous-ensemble de répéteurs sur une plate-forme double de huit pieds de diamètre se fera à l'usine de la Northern Electric située à Belleville. Ce sous-ensemble comprenant 24 répéteurs (12 canaux comportant chacun un canal de réserve) permettra au satellite de transmettre simultanément 12 émissions de télévision en couleur ou plus de 5,000 voies téléphoniques.

Les travaux d'assemblage sont effectués dans des salles où la composition de l'air ambiant (teneur en particules en suspension et en émanations gazeuses, température et taux d'humidité) est rigoureusement contrôlée, et où les allées et venues du personnel (facteur important de contamination et de perturbation des composants) sont réduites au minimum. Les

employés sont même contraints de se plier à des règles strictes au point de vue propreté personnelle, vêtements et méthodes de travail.

Quelque 45 personnes sont assignées à ce projet. Une trentaine d'entre elles s'occuperont des problèmes techniques et de la fabrication, les autres étant affectées au contrôle de la qualité.

La fabrication d'engins spatiaux exige des monteurs un travail absolument impeccable. Les joints soudés par exemple, point vulnérable de tout dispositif électronique, doivent faire l'objet de soins particuliers. C'est pourquoi tous les techniciens, monteurs et inspecteurs qui collaborent à ce projet sont tenus de suivre le cours de soudage de la National Aeronautics Space Administration (NASA).

Il y a en Italie 250 industries

Fabricant des articles de sport et employant 8.000 travailleurs

La production italienne d'articles de sport est assurée par un total approximatif de 250 industries (petites ou moyennes) employant près de 8.000 travailleurs.

La plupart de ces firmes sont concentrées dans les régions du Nord de l'Italie: Lombardie, Vénétie, Piémont, Emilie.

En règle générale — c'est-à-dire en ce qui regarde les traditions du secteur considéré — nous pouvons affirmer que l'industrie italienne de l'article sportif est une industrie récente: à l'exception, en effet, d'un petit nombre de firmes comptant plusieurs dizaines d'années de vie, la plupart des entreprises de ce secteur se consacrent depuis peu — depuis quelques années au plus — à ce genre d'activité.

Il faut distinguer, en effet, entre firmes produisant exclusivement des articles sportifs et firmes dont la production comprend, entre autres, des articles de sport (c'est le cas des fabriques de gants, de lunetterie, de chaussures et d'habillement sportif en général).

Les caractéristiques principales de la production sportive italienne peuvent se résumer en trois points: prérogatives rationnelles des équipements, étudiées en fonction de leur utilisation spécifique, solidité de la production, qui assure une longue durée; avantages esthétiques, susceptibles de créer souvent une "mode du sport" proprement dite. Les systèmes de fabrication, qui sont des plus perfectionnés, assurent une conformité parfaite de la production aux exigences des sportifs modernes, qu'il s'agisse du marché national, ou des marchés étrangers sur lesquels le produit italien s'affirme de plus en plus.

Les exportations italiennes se sont élevées en effet à plus de \$25.641.000 en 1966 (contre \$21.634.000 en 1965) sans compter les articles qu'il est impossible de spécifier avec plus de précision parce qu'ils sont groupés sous un même poste de l'enumeration douanière. Elles sont principalement dirigées vers les U.S.A., la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse.

Si nous mettons en rapport ce chiffre avec la productivité de l'industrie italienne du secteur, nous en déduisons que cette dernière a atteint, en quelques années seulement, un niveau technologique et qualitatif très élevé, susceptible de lui permettre de rivaliser sur le marché international, avec la concurrence étrangère la plus en vue.

Bourse de Toronto

Baisses fractionnelles hier sur le marché minier

La Bourse de Toronto a enregistré mercredi son douzième recul en 18 séances. L'indice des industrielles a reculé de 36 à 161,77 après avoir été en hausse de 53 au cours des deux premières heures de la séance.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 276 à 258.

Le seul gain observé à Toronto a eu lieu vendredi et interrompait un recul de neuf jours. Cette tendance serait due au resserrement des conditions monétaires au Canada et aux États-Unis.

Trans-Canada Pipe Lines a avancé de 3/4 à 40 1/4 après avoir convenu de vendre 248.000.000 de pieds cubes de gaz par jour au Midwest américain à compter du 1er novembre 1970.

Alcan a reculé de 1/4 à 29 1/4. Sa filiale brésilienne projette un projet minier de bauxite au coût de \$25.000.000.

Ford Canada a progressé de 1 à 68. Consumers Distributions a perdu 3/4 à 15 1/4.

Canadian Goldfields a avancé de 1/8 à 9 3/4 et Aetna Investment de 1/4 à 4 3/4.

L'indice des pétroles de l'Ouest a reculé de 2,09 à 27,31 et les métaux communs de 23 à 109,91. Les aurifères ont avancé de 07 à 241,36.



M. Lucien L'Ailler, ingénieur, président et général de la Commission de transport de Montréal, a été élu président de l'Association canadienne du transport urbain, lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, tenue à Jasper, en Alberta. Il succède à M. H. E. King, directeur des relations industrielles de la Toronto Transit Commission. L'Association groupe quelque 48 entreprises de transport urbain au Canada.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

	Offre	dem
Admiral Mutual Funds	2,55	2,78
x Affiliated Fund Inc Com	8,57	9,27
All Canadian Com	8,16	8,92
All Canadian Div	9,70	10,60
All Venture (Canadian)	4,76	5,30
x Business Sbs (American)	3,42	3,79
American Growth	6,68	7,34
Andrew Equity	4,03	4,40
Associated Investors	5,58	6,04
Beaumont Corp	44,14	47,93
x Boston Fund Ltd	8,62	9,42
x Bellco Fund Ltd	15,60	17,00
Canada Growth Fund	7,23	7,95
Canada Security Fund	4,09	4,31
Can. Channing Venture	6,08	7,10
Can. Gas & Energy Fund Ltd	15,70	17,21
Canadian Investment Fund	4,44	4,87
Canadian Trust Inc Fund	4,87	5,32
Canfund Co Ltd	60,74	63,78
Champion Mutual Fund of Can	7,39	8,62
C.I. Leverage	4,06	4,45
Collective Mutual Fund	7,52	8,25
Commonwealth Int'l	13,23	14,50
x Dividend Sbs	3,89	4,26
Dynafund Fund Inc	13,41	14,70
Dynafund Fund	23,61	25,85
Essex Fund of Canada	9,37	9,84
Fair Fund (Int'l)	7,25	7,61
Federated Financial	5,58	6,10
Federated Growth	6,08	6,64
Fidelity Trust	26,13	28,56
Fonds Collectif "A"	7,42	8,11
Fonds Collectif "B"	5,14	5,50
Fonds Collectif "C"	5,88	10,80
Fonds Desjardins "A"	5,69	
Fonds Desjardins "B"	4,43	
Fonds Mutual Admiral	2,55	2,78
Growth Equity Fund	8,40	9,23
Growth Oil & Gas	23,29	
Guardian Growth Fund	8,51	8,78
Investors Growth	11,94	13,04
Int'l Int'l Mutual	8,50	9,29
Investors Mutual of Can	5,57	6,08
Keystone Canada	7,73	8,49
x Keystone Canada k-2	5,84	6,38
All Cdn Rev Growth Fd	5,60	5,82
x Keystone Custodian k-1	21,57	23,53
x Keystone Custodian k-2	6,27	6,58
Le Fonds P.E.P.	3,83	4,16
Lexington Research	15,85	17,32
x Mass Investment Trust	15,62	17,14
x Mass Inv. Growth Stocks	12,08	13,20
Molson M. Fund	5,64	6,17
Mutual Accumulating Fund	5,81	6,46
Mutual B.I.P.	4,84	5,06
Mutual Bond	8,64	9,03
Mutual Growth	7,17	7,84
Mutual Income Fund	6,19	6,77
Natural Resources	9,16	10,01
One Performance Plus	9,09	9,93
x First Participating	17,34	18,95
Pret et revenu mutual	7,73	8,49
Pret et Revenu American	12,21	13,58
Provident Mutual Fund	5,25	5,74
Puigan Growth Fund	11,67	12,75
Ridgeway K.I.	4,42	
Regent Fund Ind	11,28	12,33
Rayford Ltd	5,99	6,18
Spe	10,40	11,37
Taurus Fund	7,16	7,87
United American	2,94	3,73
United Venture	5,35	5,88
United Accum Fund	5,48	6,02
Universal Sav. Equat Fund Ltd	7,36	8,04
Wellington Fund Inc	12,20	13,26
Westlake Polaris	4,97	5,44
Corp Investors Ltd	6,75	7,37
Corp Investors Stock Fd	6,18	6,75
A.C.F. Special Fund	4,00	
Venture Fund	4,55	5,04
CDN Channing Venture	6,48	7,10

Indices à New York

Hier	667,0	68,3	146,0	315,2
La veille	667,0	167,7	146,5	315,1
Sem. der	676,5	172,5	148,1	321,7
Mois der	502,3	181,6	154,3	338,4
Ann. der	477,5	306,5	147,0	339,4
1969 haut	513,5	317,7	159,1	368,9
1969 bas	467,0	167,7	146,5	315,1
1968 haut	531,1	317,4	160,4	368,8
1968 bas	435,6	165,8	135,1	299,1

Indices à Toronto

Hier	181,77	241,36	109,91	271,31
La veille	185,35	251,70	114,53	280,61
Mois d.	198,19	264,72	121,06	287,70
Ann. d.	162,16	212,52	102,57	206,52
1969 H.	198,77	276,96	122,54	310,73
1969 B.	180,61	235,72	109,40	217,21
1968 H.	191,07	280,79	113,56	252,94
1968 B.	144,46	179,29	95,09	165,71

Indices à Montréal

Hier	186,96	131,77	174,84	350,64
La veil	188,52	124,85	171,98	351,17
Sem. d.	192,12	158,22	173,35	354,44
Mois d.	206,80	166,96	181,56	362,78
1969 H.	207,15	169,39	205,62	397,79
1969 B.	185,89	147,29	168,01	317,38
1968 H.	193,94	158,58	207,09	387,25
1968 B.	146,09	119,16	113,50	239,70

Cours des changes

Afrique du Sud	Rand	1,51
Allemagne	Deutsche Mark	2,703
Angleterre	Livre	2,5818
Argentine	Peso	0,0031
Australie	Dollar	1,3049
Autriche	Schilling	0,0419
Belgique	Franc	0,0215
Bresil	Cruzeiro Novo	26,895
Chili	Escudo	11,00
Danemark	Couronne	14,53
Espagne	Peseta	0,1555
France	Franc	0,173
Hollande	Guilder	0,0064
Italie	Lire	0,001724
Japon	Yen	0,00915
Mexique	Peso	0,064
Etats-Unis	Dollar	1,08 1/2
Norvège	Couronne	15,13
Nouvelle Zélande	Dollar	1,3077
Perte	Sol	0,0254
Saoud	Couronne	2,006
Suisse	Franc	2,000
Tchécoslovaquie	Couronne	1,694
Venezuela	Bolivar	2,403

Gouverneur honoraire de la Bourse de Mtl

M. Clifford S. Malone succède à M. Dana Bartholomew

Le comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal a nommé M. Clifford S. Malone au poste de gouverneur honoraire de la Bourse.

La Bourse de Montréal fut la première bourse au Canada à nommer des gouverneurs honoraires et M. Malone est le quatrième à être nommé à ce poste. Le rôle de gouverneur honoraire est de représenter le public en sa capacité d'observateur impartial, en s'en faisant le porte-parole au sein de la Bourse.

Les trois premiers gouverneurs honoraires de la Bourse de Montréal furent nommés en 1967 — messieurs Dana T. Bartholomew, vice-président de l'Alcan Aluminium Limitée, Roger Charbonneau, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Marcel Vincent, président du Conseil et chef de la Direction de Bell Canada.

Dans son dernier rapport annuel, M. P. A. Turcot, président du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal, indiquait que les gouverneurs honoraires avaient demandé que leur nomination ne soit faite que pour un terme de trois ans et qu'un des gouverneurs soit remplacé à chaque année.

Cette année, M. Dana Bartholomew laisse son poste et le cède à M. Clifford S. Malone.

M. Malone est bien connu à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. En effet, en 1956, après être devenu bachelier en droit civil de l'Université McGill et après avoir été admis au barreau, il se joignit à la Bourse et devint directeur des inscriptions. Pendant son séjour aux bourses locales, il atteignit le poste de vice-président. En 1960, il se joignit à la compagnie Canadian Chemical



M. Dana Bartholomew, ancien président de la Bourse de Montréal, a été nommé gouverneur honoraire de la Bourse de Montréal le 17 juin.

Bourse de N. Y.

La reprise technique n'a pas fait long feu à Wall Street

La tendance a été irrégulière, mercredi, à Wall Street, où hausses et baisses se sont sensiblement équilibrées en clôture. Le ton avait été à la fermeté pendant la première partie de la séance. Après la forte baisse des séances précédentes, une reprise technique du marché avait été favorisée par l'adoption par la commission budgétaire de la chambre des représentants du projet de prolongation de la surtaxe fiscale de 10 pour cent. Les inquiétudes créées par le resserrement du crédit ont, ensuite, repris le dessus. Des ventes, pendant la dernière demi-heure, ont effacé la plus grande partie de l'avance initiale, le marché terminant pratiquement à son niveau de la veille.

Les papeteries, fermes, ont réussi à conserver la majeure partie de leur avance du début de séance. Les électroniques et les magasins s'améliorent par endroit.

de même que les cinémas, malgré un net recul de Metro-Goldwyn-Mayer. Les ordinateurs, en reprise la veille, se sont, par contre, alourdis. Les mécaniques, notamment Colt Industries, les pétrolières surtout Atlantic Richfield, les sidérurgiques, les tabacs et les produits chimiques sont aussi en repli. Aux automobiles, en baisse, General Motors s'est effritée tandis que Ford a progressé légèrement. Ailleurs, la tendance a été irrégulière, notamment aux pharmaceutiques, où Merck est en progrès.

Indices des obligations à N. Y.

	20	10	10	10	10
	100	100	100	100	100
Hier	62,2	61,5	77,7	89,9	76,9
La veille	62,2	61,5	78,0	89,7	77,0
Sem. der	62,4	61,5	77,8	89,7	76,8
Mois der	62,3	61,6	78,3	89,9	77,5
Ann. der	64,1	67,3	79,9	88,2	79,7
1969 haut	64,3	67,0	79,2	89,7	79,6
1969 bas	62,1	61,3	77,3	89,1	76,8
1968 haut	66,9	61,0	81,4	90,2	82,3
1968 bas	63,9	59,8	78,3	88,0	78,4

DONNÉES INSTANTANÉES...

une spécialité du réseau téléphonique.

Ce que tout homme...d'affaires devrait savoir:

Le téléphone vous permet de parler affaires à n'importe qui, n'importe quand, n'importe où, instantanément, parce qu'il est relié à un réseau universel: le réseau téléphonique.

Ce même réseau téléphonique vous donne accès, instantanément, à toutes les données et informations dont vous pouvez avoir besoin, où qu'elles soient: partout au pays et même au bout du monde.

Votre entreprise peut bénéficier de cette capacité universelle de transmission instantanée des données. Appelez un spécialiste en communication de Bell Canada.

Montréal et la région: (514) 870-2984



Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

ÉCOLIERS! ÉCOLIÈRES!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL

Communiquez sans tarder avec: JACQUES BUGEAUD à 844-3361



l'information

Pour ou contre l'admission des enfants à B. Bonnets?

A l'occasion du dernier programme de matinée, dimanche dernier, la direction de la piste de course Blue Bonnets a pris une nouvelle initiative, celle d'admettre les enfants d'âge scolaire, pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents.

J'admets volontiers, comme me l'ont fait remarquer plusieurs lecteurs, qu'un champ de course, si bien soit-il tenu, et c'est le cas à Blue Bonnets, ce n'est pas précisément l'endroit rêvé pour parfaire l'éducation des enfants, sinon pour les initier au pari-mutuel.

Il y a tant et tant de choses intéressantes et constructives qui peuvent être faites le dimanche pour plaire aux enfants que les parents conscients de leurs responsabilités bien comprises seraient bien avisés d'épargner aux leurs ce contact, pas toujours sain, avec certains habitués. Ceux qui laisseraient leur chemise à la piste de course s'ils étaient sûrs de percer une seule fois les secrets du pari-mutuel. Quand un jeune couple qui n'a même pas de quoi se mettre sous la dent va jusqu'à échanger son chèque d'allocation familiale pour se présenter une dernière fois le cœur rempli d'espoir aux guichets du pari-mutuel, ce n'est pas non plus l'exemple par excellence à donner à des enfants. Les amateurs de courses ne sont pas tous de cette catégorie et c'est heureux, Dieu merci.

Parier, ça reste alors le privilège des grandes personnes d'après-vous. Certes, oui, si ces grandes personnes sont assez bien formées pour savoir distinguer où s'arrête le plaisir et où commence le vice dans ce qu'il est commun d'appeler le "gambling" autorisé par la loi, comme c'est le cas sur les champs de course.

Pour ou contre

Aller aux courses, comme on dit, c'est passer une excellente soirée ou un excellent après-midi, selon le cas. C'est délassant parce que parier rend la course qui se déroule devant vous plus captivante. C'est, comme disait notre chroniqueur des courses, M. Robert Lee, le sport le plus scientifique qui soit mais encore faut-il en déceler tous les pièges et être

CONTACT

Roger LABONTÉ

assez homme pour ne pas se laisser bercer d'illusions. Autrement, c'est la faillite complète et le vice de parier se substitue rapidement au plaisir de parier pour s'amuser.

Il est pourtant une chose qu'il faut bien comprendre. Avant d'autoriser les enfants d'âge scolaire à la piste, la direction de Blue Bonnets était aux prises avec un épineux problème.

"Nous avons pris cette décision à la demande générale des clients de la piste", nous disait M. Raymond Lemay, hier. "Nous avons toujours refusé d'admettre les enfants par le passé mais il nous fallait faire quelque chose parce que souvent des parents venaient aux courses et laissaient leurs enfants dans les voitures sur le stationnement. Il arrivait que la sécurité de ces enfants était dangereusement compromise lorsque les jeunes quittaient les automobiles pour se balader un peu partout à leur gré sans surveillance. Alors, de préciser M. Lemay, nous avons demandé l'autorisation nécessaire au gouvernement du Québec pour les admettre, mais accompagnés de leurs parents, et l'expérience tentée dimanche dernier a apporté de bons résultats".

En concédant cette autorisation aux dirigeants de la piste Blue Bonnets, le gouvernement du Québec l'a aussi par ricochet concédée aux autres pistes dans le Québec. C'est une chose nouvelle à Blue Bonnets mais l'initiative c'est pas si nouvelle puisqu'aux États-Unis, et plus près de nous en Ontario, la plupart des champs de courses jouissent d'une autorisation analogue. Il en est même plusieurs qui ont aménagé des garderies pour donner plus de latitude à leur clientèle. La garderie à Blue Bonnets, ce n'est pas pour demain, nous disait Raymond Lemay. S'il nous fallait en venir là, je pense bien que nous retournerions à notre ancien système, soit celui de défendre l'accès à la piste aux enfants d'âge scolaire. M. Lemay a aussi indiqué que la piste n'hésiterait pas à prendre une décision semblable si quelques problèmes survenaient à cause précisément de cette autorisation qui permet maintenant aux enfants d'accompagner leurs parents aux courses. "Pourvu que tout se déroule dans l'ordre..."

Il y a tout de même du bon dans la décision de Blue Bonnets. Tout dépend de la façon dont les choses seront faites. Blue Bonnets a réglé un problème à la satisfaction de sa clientèle, semble-t-il, et ne faut pas lui en tenir rigueur. Mais je demeure l'un de ceux qui n'amèneraient pas leurs enfants à la piste de course, que ce soit Blue Bonnets ou toute autre piste, bien que je sache qu'à Blue Bonnets, tout est propre et refusant et que des "robineux" il n'en traîne guère. A moins bien entendu que ce soit pour leur faire voir les magnifiques chevaux. Pour les jockeys, il peuvent toujours attendre encore quelque temps pour apprendre comment ces valeureux conducteurs réussissent à se voir décerner, une fois dans leur vie, le titre d'athlète mondial par excellence.

Pour ceux que la chose intéresse, voici quels sont les règlements concernant l'admission des enfants à Blue Bonnets, règlements tels que publiés à l'endos de chaque programme de courses.

RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ADMISSION DES ENFANTS À LA PISTE DE COURSES

Nous rappelons aux amateurs de courses de chevaux que, pour les programmes présentés en soirée, seules sont admises dans l'enceinte de la tribune populaire et du Club House les personnes ayant 16 ans d'âge révolu, et pouvant l'attester au préposé à l'admission.

Les enfants d'âge scolaire (6 ans et plus) accompagnés de leurs parents, pourront être admis à un programme de courses les dimanches ou autres jours fériés, en autant que le programme de courses ait lieu en matinée.

Les parents sont priés de noter les conditions supplémentaires établies par le gouvernement provincial concernant les enfants de moins de 16 ans admis en matinée:

1. Ils ne doivent pas acheter ou encaisser des billets de pari mutuel, ou, faire la cueillette de billets que les parieurs pourraient avoir jetés.

2. Ils doivent éviter de courir, se chamailler ou crier et éviter aussi toutes actions qui pourraient causer des blessures ou des dommages matériels.

3. Tous les enfants et les mineurs doivent se conformer à la loi de la Régie des Alcools qui leur interdit tous les débits de boissons alcooliques: bar-salon, bar à bière, cocktail lounge.

Les parents et enfants qui passeront outre à ces règlements, se verront expulser des lieux.

En vigueur à compter du 15 juin, 1969.

* Le prix d'admission est le même pour les enfants et pour les adultes.

sportive

Hayman et Cahill passent à l'action: suspension, suspension, et suspensions

TORONTO — Les joueurs des Argos de Toronto qui ne se sont pas rendus au camp d'entraînement lundi tel que spécifié par contrat, ont été suspendus indéfiniment hier

par le club de la Ligue canadienne de football.

Le quart-arrière Wall Gabler et le receveur de passes Bobby Taylor sont au nombre des joueurs impliqués.

L'exercice de lundi était réservé aux quarts-arrières, demi-offensifs et receveurs de passes. L'entraînement régulier débutera samedi.

John Bassett, président du

bureau de directeurs des Argos, a déclaré, lors d'une conférence de presse hier, que "tout joueur qui sera absent samedi sera aussi suspendu".

Bassett a ajouté que la LCF tiendra une assemblée lundi afin d'étudier la possibilité d'aider les Argos à aligner une équipe en 1969.

Les joueurs ont appuyé leurs

demandes d'un salaire à l'entraînement en refusant de se présenter au camp.

La direction est prête à accepter la demande de \$60 par semaine pendant l'entraînement, mais rejette l'idée d'un boni de \$40 rétroactif au début de l'entraînement pour les joueurs qui méritent une place dans l'alignement régulier.

Jusqu'à cette année, les joueurs de l'extérieur recevaient \$50 par semaine pendant l'entraînement, mais ceux qui habitaient Toronto ne recevaient pas un sous.

La direction du club s'est réunie pendant plusieurs heures hier avant de révéler la décision des suspensions.

Attractions du tonnerre à Zandwoort en fin de semaine

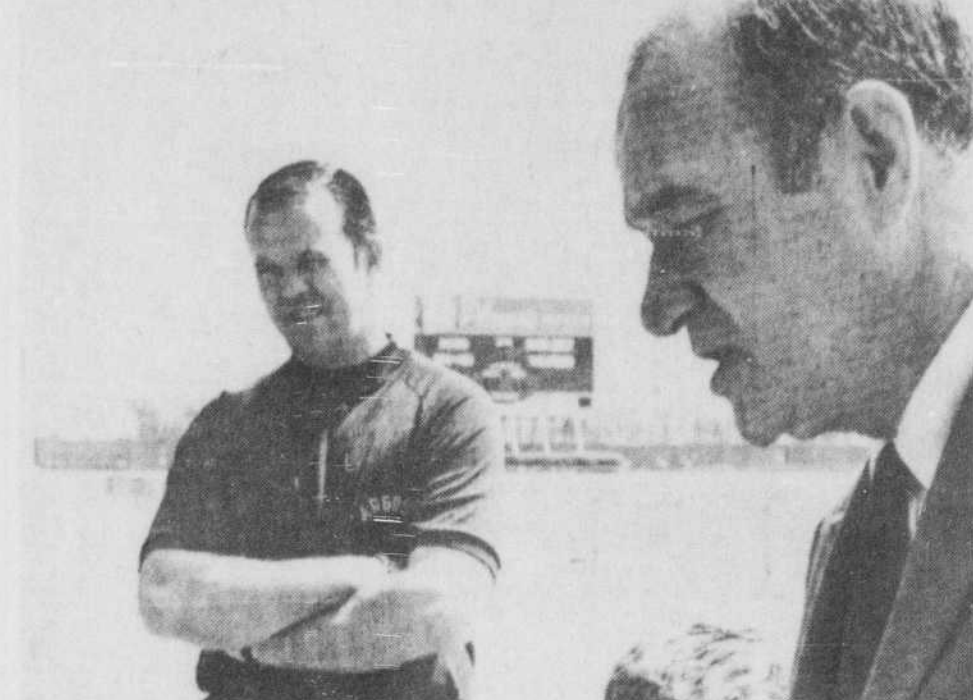
Zandwoort, (AFP) — Présentation de modèles à quatre roues motrices, présence de Mario Andretti, récent vainqueur des 500 milles d'Indianapolis telles sont les principales attractions du dix-septième grand prix de Hollande de formule un qui sera disputé samedi prochain sur le circuit particulièrement sinuueux de Zandwoort, derrière les dunes de la mer du nord à hauteur d'Amsterdam, sur 90 tours de circuit pour

une longueur totale de 377, 400 km.

Seize pilotes sont inscrits pour cette épreuve, la quatrième comptant pour le championnat du monde des conducteurs à la tête duquel figure le britannique Jackie Stewart sur Matra avec 18 points. Il est suivi de son compatriote Graham Hill 15 points et du Néo-Zélandais Bruce McLaren dix points. Le dernier engagé a été une recrue de choix en la personne de l'A-

méricain Mario Andretti récent vainqueur des 500 milles d'Indianapolis qui pilotera une Lotus-Ford 49. Les essais préliminaires débuteront jeudi après-midi et dans les milieux sportifs internationaux on s'attend à une course de grande classe d'autant que trois constructeurs présenteront en première mondiale une nouvelle gamme de bolides. En effet, Lotus-Ford, Matra-Ford et McLaren-Ford mettront en lice des voitures d'un système nouveau à quatre roues motrices. On rappelle que la commission sportive de la Fédération Internationale ayant interdit les stabilisateurs à l'arrière des voitures après le grand prix de Monaco les constructeurs ont donc dû innover.

Le record du circuit appartient au britannique R. Attwood qui sur une voiture de formule deux, a tourné en 1'28" 80/100. L'an dernier Matra-Ford avait remporté un incontestable succès en enlevant les deux premières places, avec respectivement Jackie Stewart et Jean-Pierre Betteise.



L'instructeur des Argonauts de Toronto, Léo Cahill (à gauche), et le gérant général Lew Hayman, semblent très songeurs devant le refus des joueurs à se rapporter au camp d'entraînement. Hayman a cependant souligné qu'il était prêt à tous les moyens pour reconstituer l'équipe, advenant une obsession persistante des joueurs.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
c-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave Rosemont

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT À LOUER
CÔTE DES NEIGES, 3300 Marchais, coin Decelles, 3 1/2 - 2 1/2 - 1 1/2, 1er septembre, près Université de Montréal location: lundi au vendredi. 30-6-69

RIVE-SUD, 2 et 3 pièces, meubles, chauffage, tapis, air climatisé, buanderie, balcon, sundeck, conciergerie, stationnement, 1608 St-Georges, apt. 21, Ville Lemoyne, 671-6148. 20-6-69

ANTIQUITES À VENDRE
Magnifique bureau plat Louis XV, en bois de rose et bronze, 1 secrétaire Queen Anne en noyer et bois de rose, 12 assiettes de Saxe. Privé. 462-7620. 27-6-69

APPARTEMENT À LOUER
CÔTE STE-CATHERINE
Duplex 7 pièces, séparées, chauffage, eau chaude, poêle, frigidaire, 2 balcons, près université de Montréal. Pour adultes seulement. Occupation 1er septembre \$250. 739-2268 26-6-69

DISTRICT CÔTE DES NEIGES 6675 Darlington
Près université de Montréal, 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2, meuble \$95 à \$170, terrain en stationnement gratuit. 739-2268 26-6-69

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 centre-ville, meubles ou non meubles, cuisine, buanderie, sundeck, intercom, toutes taxes et électricité inclus. A compter de \$105. Immatriculé 175 quai Ste-Anne, suite 104. Tél. 5818 et 845-1151. 37-69

AUTO À VENDRE
OLDSMOBILE 1967, Delmont, 88, bleu, 8 cylindres, 4 portes, sésame, cerceaux-treillis et direction, radio, 30.000 milles. Excellent état. Compteur \$2.800, particulier. Tél. 637-5094. 27-6-69

A VENDRE
Piscine familiale 15' de diamètre, accessoires au complet. Meilleur prix. Tél. 352-5144. 20-6-69

Moutille de 14' pouvant loger 3 enfants et 2 adultes, \$900, 40 boul. St-François, Châteauguay, Tél. 692-4676. 23-6-69

CHALET À LOUER
BREBILF, 6 milles de St-Jovite, face à rivière, Rouge, meublé, \$275 saison. Tél. 324-7076 ou 324-7454. 23-6-69

COMMERCES À VENDRE
Biscuiterie établie depuis 19 ans, rue commerciale, 1042 Fleury est. 21-6-69

Route de liquides douces avec camion à vendre. Tél. 727-4583. 23-6-69

DIVERS
TOP MART INC. 15 est. rue Ste-Catherine, Tél. 645-0401. Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Jaquettes sport mantes \$6.00. Habits 100% pure laine \$25-\$30. Imperméables \$10. Jaquettes sport fantaisie \$15. Pull-over acrilan \$3.50. Pantalons sports et réguliers \$3.00-\$6.50. Chemises sports \$2. Chemises perma-permé \$2.50 etc. J.N.Q. 25-6-69

DUPLEX À LOUER
OUTREMONT, luxueux duplex, meublé, 6 1/2 ou 8 pièces, haut et bas à louer. Loyer à partir de \$300, aussi, bureaux pour professionnels. Tél. 735-4818, de 8 à 8 p.m. 25-6-69

CLANRINALD 5835 haut, 6 pièces, 25-6-69

ENTREPOS À VENDRE OU A LOUER
RIVE-SUD, entrepôts 6 750 p.c. équipes convoyeurs, chauffage, éclairage, cour, 1 000 p.c. stationnement bureaux facultatifs, 1335 Blvd. Ste-Foy, Cité Jacques-Cartier. Tél. 679-9399. 20-6-69

FEMME DEMANDÉE
Jeune avocate dur, impatient et exigeant à besoin d'un secrétaire, heures longues, travail dur. Ecrire Case 42 Le Devoir. 23-6-69

HOMME DEMANDÉ
Secrétaire pour Étude légale sur Sherbrooke que. Salaire selon compétence. Ecrire Case 43 Le Devoir. 23-6-69

PHARMACIEN
Dynamique, expérimenté, bilingue, pour pharmacie très occupée. Meilleures salaires et avantages sociaux avec participation au profit. Solaires environ \$1 000 par mois. Appeler le gérant, 684-8860. 23-6-69

LOCAL DEMANDE
Desirons louer locaux pour secrétariat. Avons besoin de 6 à 7 pièces. Tél. jour 525-3893 ou 524-2028. 21-6-69

LOGEMENT À LOUER
OUTREMONT, 832, 834 avenue Outremont 7 pièces. Tél. 523-6072. 23-6-69

PERSONNEL
Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (es) séparés (es). Pour information 364-6536. 21-6-69

PROPRIÉTÉ À VENDRE
NOUVEAU-BORDEAUX, 11 783 James Morris, duplex 3 1/2 x 4 1/2, transfert, offre raisonnable acceptée. Tél. 334-0659. 21-6-69

TAILLEUR
Vous avez mal? ou engraissez? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style. 381 est. rue GILBERT. Tél. 388-2532

DROLET TAILLEUR - SPÉCIALISTE
Habits et costumes sur mesure 381 est. rue GILBERT. Tél. 388-2532

TERRAINS À VENDRE
ÉPARGNER C'EST BIEN... INVESTIR C'EST MIEUX... Immeubles terrains cadastrés, enregistres, à proximité autoroute et nouvel aéroport. PRIX TRÈS BAS

Augmentation appréciable de valeur dans un avenir prochain avec l'expansion d'urbanisme des environs de l'aéroport. Informez-vous dès maintenant. M. Lambert 849-3211 21-6-69

Domaine Val-Pontbriand
sur-le-lac Canton de Rowdon Terrains Laurentiens et chalets. Facilité de paiement. Pour rendez-vous

GEORGES PILON
117 Boul. Pontbriand, Rowdon 484-4564 834-2436 20-6-69

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 janvier 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Britton Electric Co. Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour de juin 1969, sous le numéro 2144746. Ce 16ème jour de juin 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 16 juin, en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes, présentes et futures appartenant à ADORABLE LINGERIE INC. ont été vendues, assignées et transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 17 juin 1969, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2145192. MONTREAL le 17 juin 1969. BRODIE & POLISUK, Avocats.

AVIS
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures, de Boulangerie Maisonneuve Inc. - Maisonneuve Bakery Inc. ayant sa place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 20 février 1969, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 février 1969 sous le no 212022. Banque Canadienne Nationale. MONTREAL le 17 juin 1969.

Avis est par les présentes donné que toutes les dettes, présentes et futures, qui restent non payées et que Dominion Steel & Coal Corporation Limitée, a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 16 novembre 1967 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2026851 furent vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Dominion Steel & Coal Corporation Limitée par contrat signé le 16 novembre 1967 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2141258. Banque Canadienne Impériale de Commerce le 16 juin 1969. Par G. K. Sherman, Gérant.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le 16 juin 1969, un règlement portant le no 620 a été adopté relatif à la construction d'égoût sanitaire et pluvial, d'égout, de pavage, ainsi que la pose de lampadaires sur les rues 135-115, 136-62, 137-78, 135-104, 136-54, 137-55, 136-45, 135-76 jusqu'à la rue Lévis existante.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le jeudi, 26 juin 1969, entre 19 et 21 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 20ème jour du mois de Juin, mil neuf cent soixante-neuf (1969).

ROLAND COULOMBE
Le greffier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
NO 764207
DAME YVONNE HOUE, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens de Maurice Sykes, domiciliée et résidant au 15307 Bellière, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal.

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 12 juin 1969. MARIUS D'AMOUR P.C.S.M.

Mes BELANGER et BOUCHARD
361 Place d'Armes
Montréal 126, Québec
Procureurs du Requêteur

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 juin 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à W. B. McGuire Engineering Co. Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour de juin 1969, sous le numéro 2144746. Ce 16ème jour de juin 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
NO 767 195
DAME WYONA GILSON, ménagère, résidant au numéro 2225 Avenue Brébeuf, N.D.G. dans les cités et districts de Montréal, épouse mariée en communauté de biens de BERNARD McMEIKIN

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 16 juin 1969. JUGE C.S.M. FRANCOIS AUCLAIR

David F.H. Marier, avocat de la demanderesse, 139 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES GTR-69-10162 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 8 juillet 1969

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 69 KV ENTRE LES POSTES PROULVILLE ET BOURDAS (Comté de Champlain)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de CINQ MILLES DOLLARS (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 16 juin 1969

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES
NO 4128
RENE ARTHUR MAILHOT, retraité, domicilié au 7011 de la rue Beaulieu, Cité et district de Montréal.

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 12 juin 1969. JACQUES PERRON Régistrateur des Divorces

MES STEWART MCKENNA WAGNER LORROT & PHELAN
361 Place d'Armes
Montréal 126, Québec
Procureurs du Requêteur

AVIS
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 16 juin 1969 en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes, présentes et futures appartenant à ADORABLE LINGERIE INC. ont été vendues, assignées et transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 17 juin 1969, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2145192. MONTREAL le 17 juin 1969. BRODIE & POLISUK, Avocats.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
NO 767 195
DAME WYONA GILSON, ménagère, résidant au numéro 2225 Avenue Brébeuf, N.D.G. dans les cités et districts de Montréal, épouse mariée en communauté de biens de BERNARD McMEIKIN

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 16 juin 1969. JUGE C.S.M. FRANCOIS AUCLAIR

David F.H. Marier, avocat de la demanderesse, 139 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES GTR-69-10162 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 8 juillet 1969

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 69 KV ENTRE LES POSTES PROULVILLE ET BOURDAS (Comté de Champlain)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de CINQ MILLES DOLLARS (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 16 juin 1969

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES
NO 4128
RENE ARTHUR MAILHOT, retraité, domicilié au

l'information

sportive

Baseball

LANCEURS PROBABLES

AUJOURD'HUI Ligue Américaine

Boston (Culp 9-4) à Cleveland (Elsworth 3-4) (Soir)
Baltimore (McNally 5-0) à Washington (Coleman 3-6) (Soir)
Detroit (Wilson 5-6) (Soir)
New York (Batten 2-5) à California (Brunet 2-5) à Minnesota (Woodson 3-2)
Seattle (Talbot 1-2) à Chicago (Nyman 2-3)

Ligue Nationale

New York (Seaver 10-3) à Philadelphia (Johnson 3-6) (Soir)
San Diego (Santoni 3-4) à Houston (Wilson 5-6) (Soir)
Montreal (Stoneman 3-4) à St. Louis (Washington 2-7)
Cincinnati (Merritt 6-3) à San Francisco (Perry 9-5)

HIER

Ligue Américaine

Oakland à Kansas City (Soir)
California à Minnesota (Soir)
Seattle à Chicago (Soir)
Boston à Cleveland (Soir)
Baltimore à Washington (Soir)
Detroit à New York (Soir)

Ligue Nationale

Montreal à St. Louis (Soir)
New York à Philadelphia (Soir)
Chicago à Pittsburgh (Soir)
Houston à Atlanta (Soir)
San Diego à Los Angeles (Soir)
Cincinnati à San Francisco

CLASSEMENT

Ligue Américaine

DIVISION EST

	G	P	Moy. Diff.
Baltimore	46	17	26
Boston	37	23	617 8
Detroit	34	23	596 8 1/2
Washington	31	33	484 15
New York	30	35	462 16 1/2
Cleveland	21	36	368 21 1/2

DIVISION OUEST

	G	P	Moy. Diff.
Oakland	31	26	544
Minnesota	27	27	542
Seattle	26	32	448 5 1/2
Chicago	24	32	429 6 1/2
Kansas City	25	35	417 7 1/2
California	20	37	351 11

Ligue Nationale

DIVISION EST

	G	P	Moy. Diff.
Chicago	40	22	645
New York	31	27	534 7
Pittsburgh	33	30	524 7 1/2
St. Louis	30	31	490 9 1/2
Philadelphia	15	43	259 23

DIVISION OUEST

	G	P	Moy. Diff.
Atlanta	37	24	607
San Francisco	36	26	567 2 1/2
Cincinnati	30	26	536 4 1/2
Houston	29	36	446 10
San Diego	26	42	394 13 1/2

LES MENEURS

Ligue Américaine

	PJ	AB	PP	CS	Moy.
Carlin, Minn.	49	179	36	68	380
F. Robinson, Bal.	51	229	52	77	336
Petrocelli, Boston	39	196	29	64	327
R. Smith, Boston	50	191	33	62	325
Hogan, Seattle	48	168	26	52	310
F. Howard, Bal.	46	162	24	50	307
Bay, Baltimore	51	266	50	81	305
Powell, Baltimore	50	213	35	64	300
Cater, Oakland	57	232	28	69	297
Reichardt, Cal.	46	167	21	49	292

CIRCUITS

R. Jackson, Oakland, 24; Petrocelli, Boston, 21; F. Howard, Washington, 19; Yelazinski, Boston, 18; Peatstone, New York, 17.

Ligue Nationale

	PJ	AB	PP	CS	Moy.
M. Alou, Pitts.	53	271	46	100	369
A. Johnson, Cin.	56	252	53	109	358
McCovey, S.F.	54	175	45	62	354
H. Aaron, Atlanta	59	219	38	77	352
Stargel, Pitts.	46	211	39	74	351
Bench, Cin.	55	196	37	68	347
Menke, Houston	63	220	31	74	336
Jones, N.Y.	58	212	42	71	332
R. Allen, Phil.	49	185	42	61	330
Perez, Cin.	57	231	43	76	329

CIRCUITS

McCovey, San Francisco, 21; H. Aaron, Atlanta, 18; L. May, Cincinnati, 18; R. Allen, Philadelphia, 18; Wynn, Houston, 15.

ST-LOUIS — Les Expos de Montréal ont mis fin hier soir à une série de défaites d'affilée en déclassant les Cardinals de St. Louis par le compte de 5 à 1.

Adolfo Philips a ouvert le bal en première manche en claquant un solide triple aux dépens de l'artilleur Dave

Diusti des Cardinals. Gary Sutherland, frappant après lui à cogné la balle en direction du deuxième coussin, et le deuxième but des Cards a relayé au marbre, mais Philips était sauf.

Dans la deuxième reprise, les Expos ont marqué deux autres points sur deux coups

sûrs et en profitant de trois erreurs du St. Louis. Ron Fairly a d'abord frappé un double, Laboy a été retiré sur une chandelle au champ centre et Brand s'est rendu sur les coussins à la suite d'une erreur du troisième but du St. Louis, Johnson. Bobby Wine a ensuite frappé un double

pour faire compter Fairly et Brand a compté sur une autre erreur de McCarver.

Dans la cinquième manche, Adolfo Philips a cogné un simple, au tout début de la manche et a croisé le marbre sur le deuxième coup sûr de la soirée de Ron Fairly.

Le cinquième point de nos porte-couleurs est survenu dans la septième manche lors que Gary Sutherland après avoir expédié le lancer de l'artilleur des Cardinals sur la clôture du champ gauche a marqué sur un simple de Mack Jones.

Le seul point des Cardinals est survenu à la neuvième alors que le receveur du St. Louis, Tim McCarver a claqué un retentissant circuit dans le champ centre.

Wegener s'est toutefois bien tiré d'embarras en retirant sur des prises Curt Flood qui est venu frapper à la place du lanceur de relève Ron Willis, dans cette dernière manche.

Les Expos ont marqué cinq points sur neuf coups sûrs, mais ont su profiter des trois erreurs des Cardinals en deuxième manche.

Les meilleurs au bâton pour les Montréalais ont été Fairly et Wine qui ont obtenu chacun deux coups sûrs.

KANSAS CITY (1ère partie) — Les Athletics d'Oakland sont venus de l'arrière

hier en cinquième manche, pour écraser les Royals du Kansas City par le compte de 16 à 4.

Pour les vainqueurs Reggie Smith a cogné son 25ième quatre buts de la saison qui a fait produire deux points dans l'élan victorieux des Athletics.

PHILADELPHIE — Les Mets de New York, grâce à une partie de deux coups sûrs de leur artillerie Jerry Kosman, ont défait les Phillies de Philadelphie par blanchissage, au compte de 2-0.

CLEVELAND — Les Indiens de Cleveland en marquant un point sur un coup retenu à la septième manche ont défait les Red Sox de Boston hier, au pointage de 2-1.

Pour les vainqueurs, Sam McDowell a remporté sa cinquième victoire d'affilée. Il a très bien espacé huit coups sûrs, et a retiré sept frappeurs des Sox au bâton.

CHICAGO — Les White Sox de Chicago ont remporté une victoire de 7 à 3, hier, contre les Pilotes de Seattle.

Pour les vainqueurs, Ed Herrmann, le receveur, a canonné un circuit bon pour trois points tandis que son coéquipier Gail Hopkins y allait d'un circuit pour faire produire le dernier point des Sox.

WASHINGTON — Les Orioles de Baltimore ont poursuivi hier leur marche vic-

torieuse en remportant un triomphe de 3-1 sur les Sénateurs de l'instructeur Ted Williams.

Au monticule pour les Orioles, Jim Hardin et Dick Hall ont combiné leurs efforts pour limiter les Sénateurs à quatre pauvres coups sûrs, tandis qu'à l'offensive, Boog Powell a frappé un circuit qui s'avéra bon pour deux points dans la sixième manche. C'était son quinzième de l'année.

Pour les Orioles c'était leur sixième gain d'affilée et leur 26ième victoire dans leurs 32 derniers matches.

ATLANTA — L'artilleur Denny Lemaster des Astros de Houston, en plus de lancer une partie de cinq coups sûrs seulement, a frappé un circuit alors qu'un homme était sur les sentiers, et a fait produire le point gagnant, dans le triom-

phe de 3-1 des Astros sur les Braves d'Atlanta hier.

Le circuit de Lemaster fut réussi aux dépens du lanceur George Stone. Les Astros par ce gain ont mis fin à une série de quatre défaites de suite, tandis qu'ils limitaient du même coup les Braves à quatre victoires d'affilée.

NEW YORK — Les Yankees de New York ont vaincu les Tigers de Detroit hier au compte de 4-2, mettant ainsi fin à une série de sept victoires d'affilée pour les Tigers.

PITTSBURGH — Roberto Clemente a fait produire les trois points des Pirates de Pittsburgh et a été la vedette individuelle du match pour conduire les siens à un gain de 3-2 sur les Cubs de Chicago, dans une partie qui a nécessité dix manches.



L'instructeur des Sénateurs de Washington, Ted Williams, démontre la prise de bâton des grands frappeurs à l'annonceur officiel, M. John McCormack. A droite, on aperçoit M. Gérard Ford.

RESULTATS BASEBALL

HIER

Ligue Américaine

Seattle 3 — Chicago 7

Seattle	100	000	000-3	7	0
Chicago	101	102	100-7	10	0

Brabender, Locker et Bouton 8 et M. Hartney, Patters et Herrmann, G. — Patters, 5-6, P. — Brabender, 3-5, Circuits: Chicago, Hopkins 4, Herrmann 4.

Baltimore 3 — Washington 1

Baltimore	100	000	000-3	5	0
Washington	000	000	010-1	4	0

Hardin, Hall et Eschebacher, Oakymple 9, Moore, Bosman 7, Cox 9, Knowles 9 et French, G. — Hardin, 3-3, P. — Moore, 5-2, Circuits: Baltimore, Powell 15, Washington, French 1.

Cleveland 2 — Boston 1

Boston	001	000	000-1	9	2
Cleveland	100	000	100-2	3	1

Jarvis et Gibson, McDowell et Suarez, G. — McDowell, 4-6, P. — Jarvis, 3-3, Circuits: Cleveland, Harrison 9.

Oakland 16 — Kansas City 4

Oakland	020	033	026-16	14	3
Kansas City	130	000	000-4	11	3

Dobson et Henry, Drago, Jones 7, Burmeister 9 et Rodriguez, G. — Dobson, 7-5, P. — Drago, Circuits: Oakland, Jackson 25, Haney 3.

Minnesota 3, California 1

California	000	000	010-1	8	0
Minnesota	000	010	020-3	5	3

McGlothlin, Wilhelm 8 et Azcue, Kaat et Roseboro, G. — Kaat, 7-5, P. — Wilhelm, 2-6, Cir.: Kaat 1.

Ligue Nationale

Cincinnati 11 — San Francisco 2

Cincinnati	000	041	330-11	18	0
San Francisco	010	000	010-2	5	1

Cloiningier et Bench, Sadecki, Herbel 3, Kime 6, Bolin 8 et Dietz, G. — Cloiningier, 4-8, P. — Sadecki, 3-6, Circuits: Cincinnati, May 20, Perez 13.

May cogne deux circuits dans la victoire des Reds

SAN FRANCISCO — Lee May a cogné deux circuits et Tony Cloninger a affiché une tenue de cinq coups sûrs hier alors que les Reds de Cincinnati ont érasé les Giants de San Francisco 11-2 avec une offensive de 18 coups sûrs.

Le premier exploit de May a couronné une poussée de quatre points dans la 4e manche et le deuxième a produit deux autres points dans la 7e reprise, lors d'une autre reprise, lors d'une autre poussée de trois points.

Tony Perez a également bouché le circuit au profit des Reds.

A Wimbledon; Faye Urban rencontre Denise Carter

LONDRES — La canadienne Faye Urban a été exemptée du premier tour des simples féminins de l'omnium de Wimbledon mais, lors du second tour elle aura fort à faire contre la jeune révélation américaine de 18 ans, Denise Carter, qui s'est fait remarquer lors des simples du championnat de Londres sur gazon en éliminant l'australienne Kerry Melville.

Malgré sa défaite Kerry Melville a été classée tête de série numéro six.

Montréal 5, St. Louis 1

Montréal	000	001	100-5	9	1
St. Louis	000	000	001-1	9	4

Wagner et Brand, Gust, Taylor 6, Willie 8 et McCarver, G. — Wagner, 3-3, P. — Gust, 3-5, Cir.: St. Louis, McCarver 4.

Houston 3 — Atlanta 1

Houston	120	010	100-5	12	0
Atlanta	010	000	000-1	5	1

Lemaster Bryant et Edwards 2, Stone, Jarvis 9 et Tillman, G. — Lemaster, 5-7, P. — Stone, 6-1, Circuits: Houston, Lemaster 1.

Atlanta 16 — Kansas City 4

Atlanta	020	033	026-16	14	3
Kansas City	130	000	000-4	11	3

Dobson et Henry, Drago, Jones 7, Burmeister 9 et Rodriguez, G. — Dobson, 7-5, P. — Drago, Circuits: Oakland, Jackson 25, Haney 3.

Minnesota 3, California 1

California	000	000	010-1	8	0
Minnesota	000	010	020-3	5	3

McGlothlin, Wilhelm 8 et Azcue, Kaat et Roseboro, G. — Kaat, 7-5, P. — Wilhelm, 2-6, Cir.: Kaat 1.

Ligue Nationale

Cincinnati 11 — San Francisco 2

Cincinnati	000	041	330-11	18	0
San Francisco	010	000	010-2	5	1

Cloiningier et Bench, Sadecki, Herbel 3, Kime 6, Bolin 8 et Dietz, G. — Cloiningier, 4-8, P. — Sadecki, 3-6, Circuits: Cincinnati, May 20, Perez 13.

Carlos, Evans, Ryun et Fosbury sont les favoris de l'athlétisme américain

KNOXVILLE (AFP) — La plus grande partie de l'équipe athlétique américaine sera réunie pendant trois jours, d'aujourd'hui à samedi cette semaine, à Knoxville dans le Tennessee, pour participer aux championnats universitaires des États-Unis, dernière grande revue de détail avant les épreuves de sélection pour "Amérique-Europe", les 28 et 29 juin.

Les favoris auront notamment pour noms John Carlos sur 100 et 220 yards, Lee Evans sur 440 yards, Jim Ryun sur le mille et, peut-être, sur 880 yards, si le recordman du monde décide de doubler les deux distances, et Dick Fosbury en hauteur. La participation de Carlos, qui s'est imposé comme le meilleur sprinter américain du début de saison, n'est toutefois pas certaine. Carlos risque, en effet, d'être disqualifié par la N.C.A.A., organisation du sport universitaire aux États-Unis, qui met sur pied ces championnats.

Le Jamaïcain Lennox Miller, qui détient la meilleure performance mondiale sur 220 yards en 20,3, et Ronnie Ray Smith, co-recordman du monde du 100 mètres, seront les principaux adversaires de Carlos, tandis que Evans se heurtera, sur 440 yards, à Larry James, qui avait dominé le champion olympique au cours de la saison d'hiver.

L'Irlandais Frank Murphy, étudiant à l'université de Villanova, est considéré comme un des principaux prétendants à la victoire sur 880 yards au cas où Ryun ne participerait pas à cette course. D'autres étrangers peuvent également espérer tirer leur épingle du jeu, notamment les Finlandais Pertti Poussi, qui défendra son titre du saut en longueur, et Arkki Mustakari, au saut à la perche. Mustakari, qui a franchi 5m28 cette année, affrontera Bob Seagren, Jon Vaughn et Dick Ralsback. Quant à Poussi, son plus sérieux opposant sera Marion Anderson qui a déjà sauté à

plus de 7m90 cette saison.

Par équipe ce sont l'université de San-Jose, avec notamment Carlos et Evans, et l'u-

niversité du Kansas, dont l'atout maître sera Jim Ryun, qui possède les meilleures chances de l'emporter.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERROD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHME, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
R. LUCIEN ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADRON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE GUNZAL, C.A.
WAGUIN BOLDOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Gauthier, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Frouin, C.A.
Pierre D. Beaudet, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.
Jean L. Courty, C.A.
Yves Normandin, C.A.
Michel Mallette, C.A.
Paul E. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Bernard Dumas, C.A.
Gilles Charpentier, C.A.
Jean-L. Lavoie, C.A.
André Fournier, C.A.
Robert Beliveau, C.A.
Paul André Lefebvre, C.A.
Gaston Lefebvre, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert K. Mallette, C.A.
André Mallette, C.A.
Gaston Lefebvre, C.A.
Vincent A. Fontaine, C.A.
André Mallette, C.A.
Conrad Bessard, C.A.
René Charpentier, C.A.

1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D. Long, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.
P. Gauthier, C.A.
L.L. Goss, C.A.
R.A. Ross, C.A.
P. Cloutier, C.A.
R.B. Sivick, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.S. Hughes, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
W.B. Torrance, C.A

■ Pour marquer le centenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, le dollar d'argent canadien de 1970 portera l'emblème floral de cette province, le crocus des prés. Le vainqueur du concours est Raymond Taylor, de Scarborough, Ontario. (Téléphoto PC)



Paul VI tire les leçons de son voyage à Genève

CITE DU VATICAN (AFP) — "Notre impression du monde du travail a été optimiste", a déclaré le pape en parlant de sa visite à l'OIT, à Genève, au cours de l'audience générale d'hier.

Paul VI a tenu en outre à renouveler l'expression de sa gratitude pour l'accueil "extrêmement courtois" qu'il a reçu, "comme cela nous plaît, a-t-il ajouté: avec simplicité et respect, non pas seulement pour notre modeste personne, mais encore plus pour nos paroles et notre mission, sous maints aspects convergente avec la haute et providentielle fonction de l'organisation internationale du travail".

Le Saint-Père a ensuite relevé que, si toutes les questions qui font du monde du travail "un camp plein de phénomènes tumultueux" ne sont pas résolues, la conception suivant laquelle ce monde est marqué par les égoïsmes irréductibles et fatals est "au moins théoriquement surmontée".

Après avoir affirmé que la vision matérialiste du travail a été surmontée aussi, le pape a poursuivi: "L'irrigiosité, propre au matérialisme moderne, ayant été surmontée, un nouvel horizon s'est ouvert à l'esprit ankylosé du travailleur et de l'employeur. Il n'est plus vrai que la religion est morte à cause du triomphe de la science et de la technique. Elle se hausse à un plan plus élevé, de besoin intérieur incoercible, de langage, toujours balbutiant et insuffisant, mais vivant, libre, reconfortant. C'est le langage d'une liberté intérieure retrouvée, d'un amour suprême possible. L'ouvrier moderne en a tellement besoin et y a droit. Et si le Christ, le

collègue par excellence de l'humanité, le prend par la main, son esprit s'ouvre à la prière: tel est l'homme qui naît dans le nouveau siècle".

En terminant, le pape a exhorté

les hommes à aimer le monde du travail et à "comprendre les richesses humaines, spirituelles, chrétiennes qui se cachent en lui et qu'il peut révéler".

L'OIT: 50 ans de lutte pour la justice sociale

NATIONS UNIES, Genève (AFP) — L'organisation internationale du travail, qui s'est fixé pour tâche de "construire l'un des piliers les plus solides d'une paix universelle et durable: la justice sociale", a solennellement célébré hier son cinquantième anniversaire dont le point culminant a été la venue du pape Paul VI.

De nombreuses personnalités, dont M. Thant, secrétaire général des Nations unies, étaient présentes à cette occasion dans la grande salle des assemblées du Palais des Nations, à Genève, où se tient la conférence internationale du travail, autorité suprême de l'OIT.

Tous les orateurs sont tombés d'accord pour reconnaître l'efficacité de l'OIT en raison de sa structure tripartite (représentants gouvernementaux, employeurs et travailleurs), l'éveil de la "conscience sociale" qu'elle suscite dans la communauté internationale et la possibilité qu'elle offre, pour l'avenir de l'humanité, de parvenir à la liberté, à la dignité individuelle et à la promotion sociale et morale.

"En faisant de l'homme au travail le pivot des préoccupations internationales, a souligné M. David A. Morse, di-

recteur général du BIT, l'organisation répond ainsi au désir universel d'améliorer le bien-être des hommes et des femmes qui travaillent".

De son côté, M. George L. P. Weaver (Etats-Unis), président du conseil d'administration du BIT a estimé que l'organisation était devenue "une institution vivante, souple et dynamique". "Cette disposition d'esprit, a-t-il dit, permettra d'aborder les cinquan-

te prochaines années en étant prêts à soutenir des efforts inlassables pour établir dans le monde une paix durable fondée sur les principes de la justice économique et sociale".

Parlant au nom des employeurs, M. Pierre Wallre (France) a affirmé que ceux-ci avaient le même souci que leurs collègues travailleurs de voir respectées les règles par lesquelles l'OIT a consacré les

droits de l'homme au travail: liberté syndicale, interdiction du travail forcé et suppression des discriminations. Pour sa part, Lord Collison, président du groupe des travailleurs comme un lieu où les travailleurs peuvent rencontrer les employeurs et les gouvernements "pour un dialogue qui élève à la hauteur d'un exemple tout ce qui est souhaitable dans le domaine des relations du travail".

Enfin, M. Jose L. Bustamante y Rivero, président de la cour internationale de justice, pour qui "la justice sociale est la condition préalable indispensable à la paix mondiale", a estimé que l'histoire avait révélé "par son enseignement muet, qu'à travers les épisodes mouvants et passagers de l'inimitié et de la trêve, du triomphe et de la défaite, de la puissance et de la décadence, le seul élément permanent était la justice".

U Thant: trois conditions de paix

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — M. Thant, secrétaire général des Nations unies, a dégagé hier matin trois conditions pour faire "régner la paix et le progrès" dans le monde, en démontrant que "les institutions internationales ont un rôle absolument essentiel à remplir dans ce domaine".

Prenant la parole devant la conférence internationale du travail à l'occasion du cinquantième de l'organisation internationale du travail dont il a vanté "les résultats importants et admirables", M. Thant a ainsi défini ces trois conditions:

1) "Pouvoir compter sur des dirigeants audacieux et imaginatifs, mobiliser l'appui actif du monde syndical et du patronat et se tourner vers la jeune génération". En ce qui concerne cette dernière, a-t-il expliqué, "nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle puisse participer de plus en plus directement au processus de développement et à la recherche d'une paix dont les jeunes d'aujourd'hui seront les principaux bénéficiaires".

2) Faire en sorte que "l'organisation des Nations unies envisage le développement et l'encouragement non seulement en fonction des progrès matériels mais aussi de l'enrichissement moral et spirituel". "Il faut", a souligné M. Thant, que le progrès matériel de l'humanité s'accompagne d'un progrès moral et spirituel".

3) "Maintenir les ressources dont disposent les Nations unies à un niveau suffisant et veiller à ce qu'elles soient utilisées de façon judicieuse et concertée".

"Il n'y aura pas de paix stable, a ajouté le secrétaire général de l'ONU tant que la composition des Nations unies et son influence effective ne s'étendront pas au monde entier et tant que les buts et principes de la charte ne seront pas partout reconnus et acceptés. Si l'un quelconque des membres de la communauté mondiale des Nations unies est absent de nos assemblées, c'est notre structure qui s'en trouve affaiblie et l'efficacité de nos efforts qui devient limitée".

La Bourse vous fait peur?

Nous sympathisons.

Vous trouvez la Bourse compliquée. Vous n'y connaissez pas grand chose. Vos moyens sont trop limités pour recourir à des spécialistes en placements. Le temps vous manque pour étudier le marché à fond. Vous pouvez y faire de l'argent, mais à vos risques.

Voilà le noeud du problème.

Il va de soi que vous aimeriez vous enrichir (vous n'êtes pas le seul!). Or, le savoir-faire qui vous manque en matière de placements, nous, nous l'avons.

Raison pour laquelle placer votre argent dans le I.O.S. Regent Fund est la solution idéale.

Quand vous investissez dans le I.O.S. Regent Fund, non seulement vous avez des spécialistes pour vous conseiller et placer votre argent, mais aussi vous disposez d'une équipe d'experts plus vaste que celle des magnats de la haute finance.

Voyez-vous, chez I.O.S., nous gérons pour nos clients des actifs qui dépassent un milliard cinq cents millions de dollars. Peu importe que vous investissiez \$50 ou \$250,000 à la fois, vous bénéficiez de tous les conseils qu'un milliard cinq cents millions de dollars peuvent vous apporter.

C'est l'avantage des fonds communs d'investissement: vous ne payez qu'une partie des frais, mais vous profitez de tout le savoir-faire.

Autre atout d'un plan d'investissement I.O.S.: les conseils prodigués ont été des plus fructueux!

Plus de 650,000 personnes à travers six continents ont placé leur argent chez I.O.S. Dans l'ensemble, elles ne sont pas plus aver-

tées que vous en matière de placements, mais toutes celles qui ont conservé leurs actions pendant un laps de temps raisonnable, s'enrichissent, grâce à notre compétence.

Comment s'enrichissent-elles? En voici un bon exemple. Supposons que vous ayez investi dans le I.O.S. Regent Fund en octobre 1960*; les actions que vous auriez payées \$3.81 à l'époque, valaient au 30 avril 1969 \$11.91 chacune.

C'est-à-dire, une augmentation de plus de 210 pour cent en huit ans à peine!

Les résultats indiqués ne représentent pas nécessairement les gains que l'on pourrait réaliser en investissant aujourd'hui, mais nous avons confiance en l'avenir.

Et si nous avons confiance de pouvoir faire fructifier votre argent, finis, pour vous, les risques et le doute.

Un représentant d'I.O.S. se fera un plaisir de vous tracer un programme personnel d'investissement, adapté à votre revenu et à vos besoins. Communiquez avec lui. Ou bien, écrivez-nous et nous ferons le nécessaire pour qu'il se mette en rapport avec vous.

*Date à laquelle le Fonds est passé sous la direction actuelle

Postez ce coupon à:
I.O.S. du Canada Limitée
Bureau 1510, Terminal Towers
800, boul. Dorchester ouest
Montréal (101^e), Québec
Le I.O.S. Regent Fund m'intéresse.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Âge _____

IOS

32,000 Canadiens s'enrichissent présentement, grâce à nous.

Commanditaire-distributeur exclusif de IOS Regent Fund Ltd. et IOS Venture Fund Ltd.

La Jeune Chambre

La Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal annonce l'élection de M. Jean-G. Lavigne à la présidence de cet organisme. Secrétaire de M. Paul Gérin-Lajoie, ex-ministre de l'éducation du Québec, M. Lavigne est de plus administrateur du Journal "L'Echo de Vaudreuil-Soulanges". Ont été élus à la vice-présidence: MM. Jean-Claude Chartrand, Simon Gauvin, Serge Forest, Roger Latreux, Réjean Bellemare et Mlle Huguette Duclos.

Vol pour vol

OTTAWA (PC) — "On a volé mon avion".

Peter Wallis a rapporté ce vol hier matin à la Sûreté d'Ottawa. En effet, son avion Piper avait disparu pendant la nuit de l'aéroport de Rockcliffe.

Une petite enquête a révélé que l'avion avait atterri normalement à Ste-Thérèse, au nord-ouest de Montréal.

Un détective d'Ottawa s'est rendu à Ste-Thérèse pour y faire enquête.

LaSalle

Chef Bruno vous suggère
AUJOURD'HUI
JEUDI: 19 juin
L'ESCALOPE DE
VEAU VIENNOISE
\$1.95

Prix incluant
Potage
Dessert
Café ou
Thé

Servi ci midi
"Le Cavalier"
en bas à

Hotel de la Salle
1240 Rue Drummond
Téléphone 866-6492

STATIONNEMENT GRATUIT